|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PAR** |  | **LE** |

**ET PRATIQUES SOCIALES**

**LES NOUVELLES SOLIDARITÉS**

|  |  |
| --- | --- |
| *MANY* |  |

**PEPS No 46 - 40 F - avril/juin 1994**

**Regard sur l'actualité**

**Lecture matinale : acides réflexions 4**

C.DEPRAZ

**Rencontre avec ...**

**Rencontre avec Christian Bachmann 5**

Propos recueillis par H. BAZIN et M. FARZAD

**Des changements à la marge...**

Rencontre avec Joël BARTHELEMY Propos recueillis par Eric AUGER

**A. C., ça marche ! 29**

Jean-Jacques DELUCHEY

**Solidaires et citoyens ? 32**

Marie-Paule GAVET-CURBELO

**Pour un monde rural solidaire ... 36**

Robert PONCHON

**Pratiques sociales**

**«Toxicomanies» 39**

Gilles ALFONSI

|  |  |
| --- | --- |
| **Mémoire du travail social****Le travail social : Quel Passé ? 11****quel devenir ?**Brigitte BOUQUET**Travail social à l'étranger****Caboverde : Il n'a de vert que son nom 14**Mireille QUERE**DOSSIER****LES NOUVELLES SOLIDARITES****Introduction 16**Mehdi FARZAD**Eléments pour une théorie de la solidarité 17**Michel TALEGHANI**La solidarite ou la defaillance du politique 10**Didier MARTIN**Travail et réseaux de proximité 21**Hanifa CHERIFI**Les effets sociaux de la solidarité 25**D. CURBELO et J.L. DUMONT | **Bouc-émissaire, Un processus de victimage 40**Nada ABILLAMA et Marc GINOT**Regard sur les professions****Paradoxes dans la formation 43****des travailleuses familiales**Nadia HASSINE**Pour sortir les formations 45****du travail social de l'impasse**M-F MARQUES**Arts et Cultures****Téchno-Sciences... Téchno-Transe 47**Etienne RACINE**Au risque de vous plaire sur grand écran 49**Guy JOUANNET**Rubriques****La revue des livres 51****Annonces 54****Couverture****Le comité : des outils et des hommes 56** |

|  |
| --- |
| **PEPS -** Trimestriel édité par l'Association Paroles Et Pratiques Sociales - Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 -
163, rue de Charenton 75012 PARIS -Tél: 16 (1) 40 02 09 56.**Directeur de publication** :'Eric AUGER - **Rédacteur en chef :** Mehdi FARZAD**Comité de rédaction:** EricAUGER, Hugues BAZIN, Patrick BRUYAS, Catherine BOULENGER, Jean Jacques DELUCHEY, Jean-Luc DUMONT, Mehdi FARZAD, Nadia HASSINE, Guy JOUANNET, Damien MABIALA, Max MANNIEZ**Nous remercions pour leur participation à ce numéro :** Didier MARTIN, Etienne RACINE, C. DEPRAZ, Brigitte BOUQUET, Mireille QUERE, Michel TALEGHANI, Hanifa CHERIFI, D. CURBELO , M-F MARQUES, Nada ABILLAMA, Marc GINOT, Gilles ALFONSI, Robert PONCHON, Marie-Paule GAVET-CURBELO, Christian BACHMANN, Joël BARTHELEMY.**Illustration :** Many - **Imprimerie :** Rotographie 48.57.03.21 - Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse. CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 Dépôt légal : aout 94 |

Ce numéro sur les nouvelles solidarités dans le champ du travail social s'inscrit dans les réflexions en cours depuis plus d'un an au sein de l'association Paroles et Pratiques Sociales. La première étape de ces débats, s'est concrétisée par la mise en place d'une nouvelle forme de rubricage de la revue PEPS (voir le numéro 45).

Lors de la journée du mois d'avril 1994, consacrée au bilan de l'année, d'autres propositions ont été formulées par le collectif de PEPS : les plus importantes concernaient en particulier l'ouverture dans la revue d'une rubrique regroupant les actions sociales non instituées et informelles. En effet, la revue entend être un espace privilégié pour ces actions.

Depuis quelques temps, nous observons l'apparition de démarches entreprises dans différents secteurs socio-profession-nels par les usagers du travail social.

Parmi ces actions en voie de développement, on peut citer en particulier la marche des chômeurs (AC), les initiatives des sans logis occupant des logements vides, les innovations des associa­tions Act Up, ASSUD, qui travaillant sur le problème de la drogue, procèdent à la gestion auto-organisée de la toxicomanie, etc.

Le degré de pertinence de ces démarches instituantes dépend de la place qu'y occupe l'usager. En fait, ici, le client est l'acteur principal et le travailleur social joue le rôle d'accompagnateur.

La deuxième idée retenue lors de cette journée concerne la politique d'accueil de PEPS vis à vis des personnes qui souhaitent collaborer à la revue. Sur ce plan, le collectif prône le développe­ment du travail en réseau.

Au delà des conseils techniques nécessaires dont le collectif entend donner aux travailleurs sociaux qui auraient éventuelle­ment des difficultés pour écrire, PEPS cherche avant tout à être une tribune libre, formatrice et constructive pour les praticiens de l'action sociale. Ainsi, systématiquement des réunions/ débats publics seront organisés pour enrichir la qualité de chaque dossier.

L'association PEPS lance par ailleurs un appel aux tra­vailleurs sociaux ayant leur fonction en dehors de Paris, pour qu'ils deviennent des relais du collectif parisien.

Mehdi FARZAD

***eg a r d s u* 7'** *d* a c *t et* a *1 i t* é

**LECTURE MATINALE**

**ACIDES REFLEXIONS**

Résultat : exit le salaire maternel ! Ouf, je n'allais pas être obligée à regagner ma cuisine, coincée en­tre le four à micro-onde et le der­nier modèle de machine à laver. Mais tout n'était pas gagné. En cas de fatigue ou d'envie d'un break dans ma vie professionnelle des fois que j'aurais eu l'envie de re­prendre quelques études pour re­venir plus diplômée sur le marché du travail, impossible !

*Ce matin avec une frénésie habituelle, j'ai acheté mon quotidien\*. Hier soir Simone VEIL présentait son projet de loi sur la politique familiale et j'étais curieuse après avoir lu le rapport alarmiste de Colette CODACCIONI sur l'évolution de la famille française, de savoir comment celle qui avait eu le courage en 1974 de présenter le projet de loi contre l'avortement allait s'en sortir.*

A moins d'afficher d'ici quelques mois un joli ventre rebondi, mais une fois sur terre ce 2ème chéru­bin, langé à la pampers et nourri au petit pot, coûterait cher à ma car­rière. Il est vrai, comme disent certaines, qu'entre le premier sou­rire et la varicelle de cet amour, pas de doute possible, la culpabi­lité parviendrait facilement à m'aider à choisir : n'y a-t-il rien de plus merveilleux pour une femme que d'être avant tout une mère accomplie. Là aussi tout avait été prévu : ce petit amour allait être gardé par une gentille nounou, nouvellement appelée Assistante Maternelle agréée.

Comme je n'ai décidement pas de chance, la petite Commune du Val de Marne où j'ai choisi de résider ne compte que 32 de ces gentilles secondes maman qui d'ailleurs avaient refusé la garde de ma pre­mière fille parce que j'avais eu la mauvaise idée de ne pas opter pour un poste à l'Education Natio­nale. Résultat, le mercredi, ma fille me restait sur les bras. A l'heure de la crise, je ne me voyais pas, moi, la pauvre petite assistante sociale, demander un temps par­tiel. Ma vocation, car c'est bien comme cela qu'il fallait l'appeler, ou plutôt mon dévouement à l'autre, ne m'autorisait pas à m'absenter quand l'exclusion faisait rage ! Qu'allaient devenir nos pauvres ? Heureusement, juste à temps, j'ai pu trouver une nourrice au noir et me voilà partie à encourager le travail parallèle, mais avais-je le choix ? A moins que.... et je me suis mise à rêver que grâce à l'allocation de garde d'enfants à domicile, je puisse me payer le luxe d'embaucher une nurse à l'ac­

cent de banlieue plus que de la lointaine Angleterre.

Je pourrais partir le matin, tran­quille et sereine, mes chérubins ne seraient pas perturbés. Quelle joie le soir de rentrer et de trouver la maison rangée et des bras tendus vers moi. Malheureusement aider les autres n'a jamais été très payant et mon modeste salaire d'assis­tance sociale comme m'appelaient certaines familles arriverait tout juste à couvrir le salaire de m'a fée du logis. A regret je ne serais pas créatrice d'emploi. Il ne me restait plus aucun espoir, même le der­nier point de ce projet concernant la prolongation des Allocations Familiales jusqu'à 22 ans ne m'était pas destiné puisque j'avais eu la mauvaise idée de mettre au monde un seul enfant qui d'ailleurs au vu des dernières statistiques I.N.S.E.E. cohabiterait probable­ment jusqu'à l'âge de ses 26 ou 27 printemps.

A moins que d'ici là elle n'ait ren­contré le prince charmant et eu déjà 2 enfants, pour ne pas faire comme sa pauvre mère conju­guant vie professionnelle et vie familiale au prix quelquefois d'un recours à des vitamines surdosées en cas de baisse de tension arté­rielle. Il ne me restait qu'une der­nière solution : la crèche, ce haut lieu de socialisation précoce, à condition d'y inscrire ce futur en­fant imaginaire avant même sa conception, dans l'espoir d'être l'heureuse famille parmi une cen­taine sélectionnée de la commis­sion municipale mensuelle. J'ai fi­nalement refermé le journal et je me suis derriandé si à force de m'occuper des exclus je n'en étais pas devenue une aussi...

**C.DEPRAZ**

\*Article du 22 Mars 1994 «S.VEIL veut adapter les «allocs» à la crise». Libération.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***eltcopttre etvec***

**RENCONTRE AVEC**

**CHRISTIAN BACHMANN**

*PEPS : Les années 80 ont été marquées par toute une série de mesures : développement social des quartiers, mise en place des missions locales, apparition du thème de l'insertion socio-profes-sionnelle des jeunes et enfin, en 1986/87, création du RMI.*

*Christian Bachmann est

Maître de Conférence en

Sociologie à l'Université de

Paris XIII. Il est considéré

comme l'un des spécialistes

les plus compétents du

travail social.*

*Il nous commente*

*l'évolution du travail social

des années 80...*

*A partir de ces indicateurs, est-il possible de faire un bilan du travail social de ces dix dernières an­nées ?*

**Christian Bachmann :** Il peut y avoir deux manières de répondre à cette question.

- La première correspond à une entrée par le travail social. Il faut rappeler que le travail social est une invention des années 1960/70.

L'essentiel des dispositifs du tra­vail social a été mis en place lors de ce que j'ai appellé la «société salariale». La société salariale, c'est l'idée du progrès social pour tous, la garantie d'un salaire, la protection sociale, la progression

à l'ancienneté, la promotion, les examens et concours qui donnent accès à une promotion sociale, les conventions collectives etc...., ce qu'on a appellé les «avantages acquis», et que Francois de Closet avait commencé à dénoncer dans son livre Toujours plus.

Et cela avait une fonction bien pré­cise : isoler les fonctions, les ins­tances sociales, comme la cul­ture, la santé, l'économique... Les dispositifs mis en place à cette époque avaient une fonction d'iso­lation : chacune de ces instances avait une mission, et une seule, et l'accomplissait dans son entier.

- La deuxième correspond à une entrée par l'emploi. En terme d'ef­fectifs, le travail social n'a pas ar­rêté de croitre pendant la décennie 80/90. Tout ce qui a été mis en place dans les années 70 n'a pas été fondamentalement bousculé par la crise. Autrement dit, c'est une catégorie professionnelle re­lativement protégée, pour le meilleur et pour le pire...

Au début des années 80, on avait l'illusion que l'on pouvait satisfaire les espoirs des travailleurs sociaux de la fin des années 70 se rappor­tant au travail communautaire, aux interventions collectives ou au «tra­vail social global». Mais la con­joncture avait déjà changé. La conjoncture économique, sociale, nationale et internationale était déjà completement transformée.

Je pense qu'un des problèmes majeurs du travail social c'est que cette «recomposition» sociétale n'a pas été achevée, que le pire est devant nous, et cela est relative­ment évident.

Pendant combien de temps pourra-t-on encore fonctionner sur l'illu­sion (qui a été un peu celle de la CONCASS) de faire redémarrer la machine comme en 1970.

Je pense qu'il faut être très clair sur ce point : le monde a changé.

A propos des diverses mesures sociales que vous évoquiez dans votre question, on peut faire une analogie avec le système de pro­tection sociale.

Le dispositif de protection sociale mis en place après guerre et qui s'est développé dans les années 70 a été en quelque sorte freiné en plein vol par une conjoncture éco­nomique qui l'a profondément transformé.

5

La protection sociale, c'est un dis­positif qui a été fondé après la guerre, et qui n'a trouvé réelle­ment son projet social que dans les années 70, c'est à dire lorsque la conjoncture économique s'est transformée. Ce qui avait été mis en place a alors continué, mais pour les nouveaux venus sur le marché du social, les nouveaux pauvres, etc... , il n'y avait pas d'espace pour des réponses nou-

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Kencontre e c***

velles : on pouvait tout juste conti­nuer de faire fonctionner les dispo­sitifs existants.

On voit par exemple qu'actuelle­ment les questions du logement ou de l'emploi, sont loin d'être en­tièrement couverts par la protec­tion sociale. Vous avez des cré­neaux qui sont relativement riches, je pense en particulier à la santé et à la vieillesse où cela marche bien (si j'ose dire), mais de l'autre côté pour les nouveaux venus, on a le métro, le RMI.

Par exemple, le handicap : ce sec­teur vit encore au rythme des an­nées 70, avec des prix de journée de 900 à 1400 francs par jour! Ça interroge quand-même, par rap­port aux problèmes de logement ou d'insertion que d'autres caté­gories de population ont à vivre.

Je pense que les travailleurs so­ciaux sont les représentants d'un état de société qui chaque jour est un peu plus laminé, et là, du côté des travailleurs sociaux, il y a une angoisse qui est très forte et qui ne va pas s'effacer dans les temps qui viennent.

Il existe encore des lobbies relati­vement puissants, un dispositif juridique : la loi de 75 qui protège la machine, mais je ne sais pas si tout ça peut continuer jusqu'à la nuit des temps...

Il faut aller jusqu'au bout de l'ana­lyse pour comprendre ce qui se passe.

Nous ne sommes pas dans une société d'exclusion. Dire que nous sommes dans une société d'ex­clusion, c'est dire que les disposi­tifs sont intacts mais ne sont pas bien utilisés, ce qui donne des gens en marges, [etc. et](http://etc.et) qu'il suffi­rait d'un peu plus de partage, de bénévolat, de solidarité... pour faire repartir la machine. Cette analyse me semble un peu erro­née.

Les problèmes de l'emploi, et no­tamment le chômage des cadres, montre que c'est l'ensemble de la machine salariale qui est en cause. Même si dans les années qui vien­nent il se produit, comme c'est

annoncé, une reprise économique, il est à peu près certain que cette reprise ne créera pas d'emplois comme dans les années 70, que les emplois qui seront crées se­ront des emplois précaires, intéri­maires, à temps partiels, ...

Globalement, et de plus en plus massivement, il y aura une précarisation de l'ensemble de la société. Il faut savoir que la so­ciété salariale est morte et le ré­cent rapport du CERQ va dans le même sens.

Cela ne veut pas dire que nous allons dans le mur et que ça va être la catastrophe.

Mais l'internationalisation, comme nous le voyons se produire, des sociétés libérales, veut dire aussi baisse du coût du travail, déréglementation sociale, et un jeu social beaucoup plus cruel pour ceux qui n'auront pas le privilège de faire partie des nouveaux mé­canismes Européens.

Si on *ne* comprend pas cette ana­lyse, on risque d'être condamnés à mener des combats d'arrière-garde en permanence et à défen­dre des avantages acquis tels la loi de 75, les coordinations, le tra­vail social des années 70, ... qui n'ont plus lieu d'être.

Il faut être clair : le travail social des années 70 est mort.

*PEPS: Comment expliques-tu que les travailleurs sociaux n'ont pas su ou n'ont pas pu d'une part té­moigner des changements des années 80, et d'autre part prendre une place par rapport aux diffé­rents dispositifs qui se mettaient en place ?*

C. B: Les travailleurs sociaux sont très légitimistes de par leur forma­tion et de par leur culture profes­sionnelle, qui est une culture des années 70. Ils attendent de l'État, ils croient en État. Sans être parti­culièrement cruel, on peutdire qu'ils sont très dépendants des circulai­res. Ils attendent que, dans le do­maine du dévelopement, de l'in­sertion, etc., l'État leur dicte une ligne de conduite.

Il y a peu de capacité de protesta­tion, sauf à entendre des protesta­tions du style corporatiste comme on en a connu avec les DDASS, et comme on va en connaitre avec les éducateurs dans le domaine du handicap.

Les capacités à développer des analyses et des actions autono­mes sont faibles et relativement marginales par rapport à l'ensem­ble du corps professionnel.

Ce qui s'est passé dans les an­nées 80, avec la décentralisation, c'est à la fois l'irruption en direct des élus dans le travail social (un certain nombre de dossiers ont été directement pris en main par le canal du politique) et la substitu­tion d'une action sociale médiati­que à une action sociale étatique. C'est particulièrement évident en ce qui concerne l'humanitaire, avec des mouvements qui ne sont plus des mouvements de société comme dans les années 70 mais des mouvements d'indignation centrés autour des médias.

Ces mouvements prennent leur source dans le libéralisme. L'idée que l'État doit absolument s'occu­per des plus démunis est une idée du patronat social, ça n'a jamais été une idée de gauche.

Ce qui a un peu changé le jeu dans les années 80, c'est que ces mou­vements ont pris un caractère gau­chisant, subversif. Dès 54, d'ailleurs, l'Abbée Pierre apparaisait comme une person­nalité marginale, ni de gauche ni de droite, et la confusion a été à son comble avec Coluche et Kouchner.

On a vu de cette manière, dans l'action sociale, se développer une sorte de charité subversive qui mettait en place une politique pa­ternaliste et caritative qui n'a rien à voir avec la politique Keynesienne de développement et de régula­tion des annnées 70. Du coup, dans cette politique là, les tra­vailleurs sociaux n'ont plus de place.

Par rapport aux restaurants du coeur, par exemple, l'appel au bénevolat et aux forces profondes de la société civile enlève

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***C ont r e e***

aujourd'hui tout sens à une inter­vention étatique et régulée. Et le travail social n'a rien à dire sur cette mobilisation. D'ailleurs, il n'a rien dit!

*PEPS : Comment se fait-il qu'on continue à former des travailleurs sociaux* avec *un cursus qui appar­tient au passé ?*

**C.B :** On trouve, en terme de so­ciologie de l'administration, une grande nostalgie. C'est la nostal­gie d'une protection nationale con­tre ce que le secrétaire d'État à l'emploi de Bill Clinton appele la «mondialisation de l'économie». La DDASS rassure, on se dit : somme toute, l'État n'est pas aussi mal en point qu'on le dit, il est toujours là. Le problème c'est que c'est simplement une façade, ça ne structure en rien les politiques publiques.

Fatal pour le travail social, aussi, c'est qu'on le trouve à la fois par­tout et nulle part.

Au début, le social était une fonc­tion identifiée. Dans les années 70 c'était une fonction d'État verti­cale, centrale, comme l'éducation, la santé, etc... A partir du début des années 80, avec les opéra­tions de type DSQ, CCPD, Mis­sions locales, Banlieue 89, Con­trats de famille etc..., l'administra­tion a commencé à travailler en transversal et donc le social s'est généralisé, il est devenu beaucoup plus diffus, il a fait l'objet d'opéra­tions de type partenarial...

Le social s'est en quelque sorte dilué. Toutes les administrations, tous les ministères ont commencé à faire du social: les ZEP et l'édu­cation, Jeunesse et Sports, le mi­nistère de l'Intérieur avec la Jus­tice et les peines de substitution...

Cela a été même étendu aux en­treprises. On constate que tout le monde veut devenir travailleur social. Il y a même concurrence : SNCF, RATP, Fondation Aubry...

Dans un État qui ne sait pas se réformer autrement que par des

ajoûts et des circulaires, c'est ca­tastrophique. Un exemple signifi­catif est ce qu'on a appellé la «po­litique de la Ville». Elle s'est effon­drée ou elle s'effondre de plus en plus ouvertement tout simplement parce qu'à partir de 88 c'est de­venu une espèce de monstre bu­reaucratique, chaque administra­tion marchant sur les pieds de l'autre, et toute la machinerie a été progressivement immobilisée.

*PEPS : Est-ce que la céation de nouveaux métiers dans le travail social est liée à cette analyse que tu viens de faire ?*

**C. B :** Tout à fait, et ça traduit, en même temps, la remise en cause des métiers «classiques». On a de nouveaux métiers qui apparais­sent, d'un côté au niveau des chefs de projets, des responsables de missions locales, des responsa­bles de toute une série de disposi­tifs dont on ne sait pas si c'est du social ou de la formation, de l'autre côté, au niveau du secteur, des services.

Aujourd'hui le secteur des servi­ces à la personne (aide à domicile, auxiliaires de vie...) est un secteur en plein développement. De nou­veaux métiers vont apparaître et vont promouvoir des travailleurs sociaux non formés. Il faut rajouter à cela les collectivités territoriales qui ne veulent pas appliquer cer­taines anciennes directives de l'Etat, et qui ont mis en place leur propre qualification. Cela donne un paysage d'une parfaite confu­sion.

*PEPS : Comment explique tu le fait que le travail social commu­nautaire n'a jamais pu exister ? Est-ce lié à l'impossibilité de l'émer­gence d'un* espace *culturel dans le débat public ?*

**C. B :** Je pense que tout ce qui a été appellé «travail social commu­nautaire» est une importation anglo-saxonne mal naturalisée. Dans les pays anglo-saxons, cela correspondait à un contexte pré­

cis. Dans un pays comme les USA, avec les communautés qui exis­tent véritablement et leurs repré­sentations communautaires, l'ap­plication de cette méthode a un sens. Cela est valable aussi pour les Anglais, mais pas en France, où les représentations communau­taires ne sont pas acteurs sociaux comme elles le sont de l'autre côté de l'Atlantique.

Concernant les populations, on avait les partis, les syndicats, des mouvements politiques identifiés auxquels les assistants sociaux et les éducateurs participaient plei­nement dans les années 70. C'était surtout la CCV, les associations de cadre de vie, l'éducation popu­laire, la ligue de l'enseignement, etc. En fait, c'était d'un côté le PC et de l'autre les catholiques so­ciaux, mais pas de place pour les travailleurs sociaux qui auraient été proches de l'Alinsky et repré­sentants mandatés des commu­nautés.

Par rapport à la situation actuelle française, il y a encore un élément important. Le grand mouvement de promotion des années 60/70 a fait des travailleurs sociaux des gens qui se sont relativement ins­pirés de ce que l'on appellé la «société de consommation». Aujourd'hui, très logiquement, ils ont de plus en plus tendance à perdre toute attache avec ceux qui sont à l'heure actuelle leurs clients majoritaires, les exclus de cette société de consommation. Cela est vrai pour l'ensemble des pro­fessions.

On avait dans les années 70 des gens qui étaient populistes, au sens positif du terme, qui avaient des liens relativement forts avec les milieux de l'agriculture, du proléta­riat, etc.

7

Ils comprenaient comment les mi­lieux populaires fonctionnaient, leurs mécanismes et leurs com­plexités. Mais à partir des années 80 se consomme la rupture entre jeunes de banlieues qui font leur rap et assistants sociaux. Que peut raconter l'AS à une jeune mal en

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Rencopttre et e c***

**point qui fume son hash en bas d'une tour en écoutant NTM ?**

**Si, dans ce cas, on en vient à parler de la complexité du travail communautaire, on touche à l'ab­surde.**

**On a d'un côté des mecs qui sont fous de rages, qui ont assez raison d'être fous de rage et mettre le bazard, etc., et de l'autre des tra­vailleurs sociaux qui parlent de citoyenneté, développement so­cial, l'insertion...**

**Les mots d'ordre des années 80 sont des mots d'ordre tout à fait illusoires. Quand on parlait dans les années 70 du développement global, du progrés, de la promo­tion, etc., cela avait encore un sens, mais quand on parle de politique de la Ville en 1994, cela n'a plus aucun sens par rapport à la popu­lation. C'est déconnecté.**

**Une des premières choses à faire par rapport aux travailleurs so­ciaux, c'est de laver toute cette idéologie du développement so­cial, de l'insertion, de l'intégration, et de revenir à des réalités socio­logiques de quartier.**

**Quand on parle de la politique de la ville, du développement social de quartier, etc., aux jeunes de ban­lieue, poureux, c'est des histoires.**

**Si les travailleurs sociaux veulent aller sur le terrain, il faut d'abord**

1. **qu'ils se débarassent de toute cette culture étatique et buraucratique des années 80**
2. **qu'ils refondent leur action sur des bases beaucoup plus réalis­tes.**

***PEPS : Est-ce que cela ne nécessiste pas un changement profond dans la formation des tra­vailleurs sociaux, et un mouve­ment qui comprendrait une auto­critique globale des travailleurs sociaux ?***

**C. B : Je pense que le problème n'est pas tellement la culture et la pratique des travailleurs sociaux, mais la question de l'expertise. En termes d'expertise, il y a faiblesse**

**de qualification, de compétences. Il faut que les travailleurs sociaux puissent avoir, comme les méde­cins par exemple, une capacité d'analyse et une force en termes de capacité de proposition bien plus grande.**

**Il faut aussi une meilleure forma­tion en termes de compréhension réelle des populations qu'ils cô­toient, une plus grande proximité.**

**Le problème est qu'en ce moment les pouvoirs publics considèrent les travailleurs sociaux comme des exécutants, et n'importe quel énarque peut sortir des kilomètres de circulaires sur l'insertion sans faire réference à la pratique des professionnels de terrain. Et les énarques font cela parce qu'ils considèrent que les travailleurs so­ciaux ne sont pas des experts, et qu'il faut leur mâcher le travail.**

**Il faut que les travailleurs sociaux aient des espaces de parole.**

***PEPS : On a l'impression que plus les travailleurs sociaux sont me­nacés, plus ils se replient sur eux mêmes. Dans ce cas, comment rompre avec cette dynamique né­gative du repli sur soi ?***

**C. B : Je pense que les journaux comme PEPS peuvent les aider. Il faut décoloniser le social d'une part, des administratifs et politi­ques et le décoloniser des Scien­ces Sociales qui ont été autrefois impériales alors qu'en ce moment elles n'ont plus grand-chose à dire.**

**Mais il reste chez les travailleurs sociaux quelque chose de très fort. Il faut enfin arriver à développer des capacités d'analyse et d'inter­vention.**

***PEPS : Mais comment ? Par des actions violentes ?***

**C. B : L'État perd sa légitimité de manière plus ouverte qu'avant, peut-être par ce que là aussi les politiques publiques qui étaient porteuses d'illusions, comme les politiques de la Ville, commencent à s'épuiser. Dans cette situation, il**

**y a peut-être un espace qui est un espace de réflexion autonome qui peut se créer.**

**Les travailleurs sociaux ne peu­vent pas réflechir à des phénomè­nes aussi banals que la multiplica­tion des SDF (sans domicile fixe) et des mendiants dans le métro et participent plutôt à des colloques sur l'aide sociale en France aujourd'hui, etc. Si ils avaient la capacité de proposer des choses et de manifester, alors ce serait beaucoup mieux.**

***PEPS : Est-ce qu'on ne s'oriente pas en France vers des actions instituantes plustôt qu'instituées ?***

**C. B : En ce moment on manque de gens qui savent ce qui se passe du côté de la victime. Cette remar­qué est aussi valable chez les en­seignants. On manque de média­tion. En général, le travailleur so­cial de base, comme l'enseignant, d'ailleurs sait très peu de choses sur ce qu'il y a dans la tête d'un chômeur de longue durée. Or, on observe une frustration et une vio­lence sociale qui se développe de plus en plus et qui à mon sens se développera dans les années qui viennent. Et par rapport à cela, on manque terriblement de gens qui comprennent.**

**Par exemple, si les travailleurs sociaux par rapport aux jeunes, entrent dans la mythologie soit du casseur, soit du galérien qui n'a plus de projets etc., alors que ces mythologies sont médiatiques et totalement erronées, les tra­vailleurs sociaux auront beaucoup de mal à comprendre ce qui se passe dans la tête des jeunes.**

**Et s'ils ne sont pas capables de transformer cela en perspective d'actions sociales et politiques, alors je ne vois pas très bien à quoi servent les travailleurs sociaux ? La première chose à faire c'est qu'ils s'approchent des populations ce que les Américains appellent l'"advocacy". Il y a tout un travail d'avocat qui aujourd'hui n'est mené par personne.**

**Propos recueillis par H. BAZIN et M. FARZAD**

**PEPS n. 46 avril-juin 1994**

*encom t* e a ***e c***

**DES CHANGEMENTS**

**A LA MARGE...**

*PEPS : Quelle fonction occupes-tu actuellement ?*

*A partir de sa pratique de travailleur social dans le cadre des politiques de la Ville, Joël Barthélemy nous livre son analyse des changements sociaux sur la décennie passée. Si les expériences innovantes peuvent exister, ici ou là, elles restent, selon lui, marginales. Dans cette période d'indétermination, on assiste conjointement à un «néo-Taylorisme» du travail social.*

**Joël Barthelemy :** Je travaille de­puis quelques années comme coordinateur d'un conseil commu­nal de prévention de la délinquance (C.0 .P .D) dans une municipalité de l'Essonne. Pour rappel, la poli­tique de la ville s'appuie sur deux axes principaux qui correspondent à deux données historiques :

- ce qui provient des opérations de Développement Social des Quar­tiers (D. S. Q).

- Ce qui s'appuie sur les C.C. P. D., c'est-à-dire les politiques de pré­vention et de sécurité.

En 1988, ces deux axes ont été unifiés sous l'égide de la déléga­tion interministérielle à la Ville (D. I.V). Aujourd'hui, ils se conbinent dans le cadre des procédures de «Contrats de Ville» sur les 185 territoires prioritaires.

*PEPS : As-tu suivi une formation particulière ?*

**J. B :** J'ai d'abord travaillé, depuis 1981, en qualitéd'animateur DEFA dans différents centres sociaux. Aprés une maîtrise en Sciences de l'éducation, j'ai poursuivi un D.E.S.S de «Gestion de dévelop­pement local» à Paris-Dauphine. L'objet de ma recherche était cen­tré sur le rôle de la police dans le dispositif local de prévention. Je suis inscris actuellement en thèse de sociologie pour une recherche ayant trait aux politiques transver­sales d'actions sociales.

*PEPS : Quels sont les grandes étapes de la politique de la Ville qui te paraissent significatives pour le travail social ?*

**J. B :** Depuis 1981-82, ce que l'on peut considérer comme les rap­

ports fondateurs de la politique de la Ville (le rapport Dubedout «en­semble, refaire la Ville» et le rap­port Bonnemaison intitulé «face à la délinquance : répression, solida­rité), comportaient tous deux une dimension importante d'un travail social qui se voulait novateur, atta­ché à la participation des habitants et rompant avec l'assistanat.

Dans le rapport Bonnemaison, il est aussi fortement question du contrôle des Maires et des élus locaux sur un secteur de l'action sociale jugé non maîtrisé et «inflationnisé» : décentralisation oblige.

Dans tout le processus d'unifica­tion et de consolidation de la poli­tique de la ville, la dimension du travail social est présente. L'option du développement social interpelle necéssairement la pratique des tra­vailleurs sociaux, dans leur poten­tialité d'action collective. Il en va de même pour les politiques de pré­vention et de sécurité où se pose le problème d'une articulation etd'une cohérence voulues avec les pro­fessionnels de la répression (jus­tice et police).

*PEPS : Quels bilan dresserais-tu du travail social durant la décen­nie 1983-93 ?*

**J. B : Il** me semble difficile de dégager une tendance ou même une évolution globale du travail social malgré son articulation à la politique de la Ville et même en tenant compte des effets de la décentralisation. Cette dernière a certes provoqué des changements institutionnels et une recomposition des niveaux du pouvoir : cela se traduit plus particulièrement dans les relations entre professionnels du social et élus locaux, par exem-

PEPS n° 46 avril-juin 1994

* ***n c o n t r e e c***

ple au niveau des centres sociaux et dans le secteur de la prévention spécialisée, avec les clubs de pré­vention.

Mais ces changements institution­nels ont-ils permi de dégager des perspectives d'ensemble réelle­ment innovantes pour le travail social ? Pour ma part, je n'en suis pas convaincu. Le changement a probablement été plus important et perceptible dans les discours que dans les pratiques. Sont ap­parus de nouveaux concepts qui sur le terrain produisent des effets très disparates : partenariat, soli­darité, lien social par exemple.

*PEPS: Comment s'est traduit dans la pratique, ce changement de dis­cours ?*

**J. B :** J'émet l'hypothèse que les pratiques n'évoluent qu'à la marge. Le partenariat, qui à priori s'est generalisé dans le travail social, ne s'est pas accompagné de chan­gements significatifs au sein des institutions qui y sont impliquées. A l'inverse, des résistances im­portantes au changement sont ap­parues.

L'exemple de l'implication de la police dans les dispositifs de pré­vention reste intéressant de ce point de vue. Dans la recherche que j'avais effectuée il y a 4 ans, j'avais mis en évidence des évolu­tions importantes au niveau de la problématique d'intervention des forces de police dans les ban­lieues, qui pouvait se traduire par des changements significatifs dans la conception-même de la répres­sion et dans la formation des poli­ciers. En fait, dans les années qui ont suivies, je me suis rendu compte que ces changements res­taient très limités et que les repré­sentations institutionnelles des policiers envers les travailleurs sociaux restaient soumis à beau­coup d'à-priori, et vice et versa. Le décalage entre un discours géné­ral qui lui, évolue, et les pratiques réelles sur le terrain, me semble important. Les expériences innovantes qui existent demeurent à la marge.

*10*

*PEPS : Peut-on parler, à l'instar de ton exemple précedent, d'un changement d'approche dans le travail social ?*

**J. B :** Je pense qu'il y a plusieurs modèles qui coexistent sans que l'un prenne le pas sur l'autre :

- les modèles classiques d'assis­tanat n'ont pas disparu,

- les modèles de bienfaisance sem­blent revenir en force,

- les modèles de développement social au communautaire sont ap­pelés à générer de nouvelles pra­tiques.

En fait, on traverse une période d'indétermination historique, d'en­tre deux, où chacun recherche à donner du sens à son action et à son travail. Cela a pour effet, de bloquer les avancées possibles dans le travail social, mais aussi de favoriser le changement à la marge, c'est-à-dire que les inno­vations demeurent très limitées.

Par exemple, la participation des habitants aux opérations de déve­loppement social des quartiers et aux «réhabilitations», traduit bien cette dimension réduite des expé­riences positives de démocratie et de prise en charge collective des problèmes. A tel point que cet axe, au départ, essentiel des politiques de la Ville est aujourd'hui consi­déré comme un échec. Or cet échec, s'explique aussi par la mul­tiplication des situations de préca­rité, de replis, qui rendent d'autant plus complexes les conditions de l'action collective.

*PEPS : Avec la multiplication des dispositifs d'insertion mis en* place *et du transfert des compétences d'actions sociales aux élus locaux, n'assistons-nous pas à une ac­centuation de la division des «tâ­ches» dans le champ du travail social ?*

**J. B :** De nouvelles fonctions pré­caires apparaissent, correspon­dant à de «nouveaux métiers». Ce sont bien souvent des fonctions «hybrides» parfois intéressantes (je pense notamment à des fonc­

tions de médiation). On invente aussi de nouveaux parcours d'in­sertion pour des jeunes issus de milieux défavorisés, dans le do­maine de l'animation sociale et sportive ; on entend même parler «d'ilôtiers», mélange d'animateurs et de surveillants de quartiers et même «d'agents d'ambiance» dans les transports en commun ... Il s'agit donc d'un nouveau secteur d'activité qui apparait à la lisière ou la frange du travail social, et qui induit de nouvelles catégories de «semi-professionnels» précaires, en première ligne et en prise di­recte avec le terrain.

Le risque de cette nouvelle divi­sion du travail, c'est la constitution de deux blocs : d'un côté, l'ingénie­rie sociale et de l'autre, les em­plois peu qualifiés. Les travailleurs sociaux qualifiés se situent entre ces deux blocs.

On voit ainsi apparaitre comme un «néo-Taylorisme du social», avec un fossé entre les «ingénieurs» et les employés d'éxécution précai­res. Comment peuvent se posi­tionner les travailleurs sociaux is­sus de formations d'éducateurs ou d'assistants sociaux dans cette nouvelle division ? Quel va être leur rôle et surtout leur avenir ?

Par ailleurs, on note une applica­tion particulièrement ambigue du fameux concept de solidarité. Au nom de la solidarité, on ne cesse de multiplier des fonctions précai­res dans le social. En principe, il n'y a de solidarité que quand le par­cours d'insertion bénéficie d'un réel accompagnement en termes de formation et de qualification.

*PEPS : Quelles sont les consé­quences politiques possibles ?*

**J. B :** Le travail social risque avec la panne de sens qu'on ressent aujourd'hui, de ne devenir qu'un instrument de la paix sociale, sans vision prospective. Cette démar­che de paix sociale n'aurait pour objectif que d'étouffer les conflits en gestation, en ne proposant aux acteurs de ces conflits potentiels que de l'occupationnel sous cou­vert d'insertion. L'économie parai-

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Mémoire***

lèle peut continuer longtemps à prospérer ainsi ...

*PEPS : Quelles seraient les perspectives à développer dans le travail social ?*

J. B: Au mieux, le travail social peut s'employer à éviter le pourrissement des situation dans des secteurs défavori­sés, en favorisant l'expression collective et le dépassement dynamique des conflits. Dans cette optique, les notions de solidarité et de développement social peuvent prendre une si­gnification concrète. Sur cette base, un modèle d'insertion peut progressivement se cons­truire et redonner du sens au travail social, si toutefois la so­ciété dans son ensemble est capable de générer des pro­jets pour l'avenir.

*P EPS : Que penses-tu de la revue PEPS ?*

**J. B :** Une telle revue est par­ticulièrement utile dans la pé­riode actuelle pour réamorcer un débat sur le sens du travail social. Les travailleurs sociaux ont besoin d'être interpellés sur les fondements des pro­jets qu'ils construisent et des actions qu'ils mettent en oeuvre. Sans quoi, les admi­nistrations vont les cantonner de plus en plus dans un rôle d'ouvriers de la maintenance sociale. La réappropriation du sens est une condition de l'af­firmation d'une identité profes­sionnelle face aux politiques et aux «technocrates» des admi­nistrations territoriales qui sont de plus en plus préoccupés par la gestion de l'urgence et la recherche de solutions mi­racles immédiatement appli­cables. La production de sens suppose de donner du temps au débat et de l'élaboration avec les populations destina­taires et non pas en leur lieu et place.

**Propos recueillis par**

**Eric AUGER**

***travail social***

**TRAVAIL SOCIAL**

**QUEL PASSE ?**

**QUEL DEVENIR ?**

*L'histoire nous montre que l'Etat est longtemps resté en retrait de l'action sociale. Avant 1914, l'Etat-providence n'en est encore qu'à ses balbutiements et la gestion du social évolue entre les trois composantes*

*juxtaposées de la charité, de la philantropie et de la solidarité. Progressivement leur rôle s'amenuisera du fait de*

*l'intervention accrue de l'Etat en matiére de protection sociale.*

*11*

Quatre éléments principaux ont - Le rapport public/privé : quel été traités, de la genèse du travail équilibre ? Comment s'y situer ? social et aux enjeux actuels : qui

reprennent en écho ces - Le processus de profession-

problémes du début. nalisation et l'organisation : quelle

- La question sociale est à l'ori­ adaptation ?

gine de l'assistance : la crise en-

gendre-t-elle une nouvelle ques­ - Les savoirs, compétences et

tion sociale ? qualifications à conquérir

PEPS n° **46** avril-juin 1994

***Mémoire a u travail social***

**Y-A-TAL UNE NOUVELLE QUESTION SOCIALE ?**

Il faut remonter à la fin du XIX ème siécle pour comprendre la genèse du travail social et notamment par­tir de la "question sociale". Certes, depuis toujours, face au paupé­risme, luttaient des oeuvres chari­tables. Et depuis la révolution, et surtout au début XXème siécle, se sont développées les associations philanthropiques et de bienfaisance qui ont une nouvelle vision de la misère et un but de conciliation sociale. Mais les troubles tout au long du XIXème siècle ont sucité une peur sociale qui a entrainé un intêret renouvelé pour la question sociale. Les deux composantes de l'action sociale qui étaient la charité et la philanthropie se sont alors révélées insufisantes et ina­daptées face à la question du pau­périsme qui s'était muée en crise sociale et politique.

Cette crise a entrainé des change­ments perceptibles dans les diffé­rentes formes d'action sociale dans le dernier quart du XIX ème siècle, en particulier l'idée de l'obligation en matière d'assistance et de pré­voyance. Mais il faudra attendre l'entre deux guerres et plus sûre-

12 ment la mise en place de la sécu-

rité sociale pour voir la solidarité collective l'emporter sur les ré­seaux d'entraide du XIXème siè­cle . On observe donc un début d'institutionnalisation par les inci­tations de l'état et une réorganisa­tion de l'action sociale.

L'après la seconde guerre mon­diale voit l'apogée de l'Etat-provi-dence, c'est à dire l'établissement d' un système complexe de pro­tection sociale et de redistribution en prestation. Et les trente Glo­rieuses laissent espérer l'intégra­tion progressive de toutes les clas­ses sociales dans une société de croissance, et leur ascension so­ciale. L'action sociale avait les moyens, les équipements collec­tifs se multipliaient ; le travail so­

cial, en pleine croissance lui aussi, pouvait envisager de dépasser un rôle de réparation, et penser en termes d'accès à la croissance et au progrés ; bref, il contribuait à la lutte contre les inégalités.

Mais la crise est survenue etfrappe des populations entières qui de­viennent dès lors, fragilisées, dés­tabilisées voire désinsérées et exclues. L'apparition d'un nouveau public, et les difficultés nouvelles provoquent un élargissement et une diversité des demandes fai­tes au travail social. Tout ceci fait dire à d'aucuns qu 'il y aurait donc une nouvelle question sociale.

De ce fait, un débat s'instaure pu­bliquement sur l'exclusion; le rap­port préparatoire au XI plan cristal­lise officiellement cette visée de la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.

Il pose celle-ci comme centrale et la batit à partir des référentiel de l'insertion et du développement social. Le travail social doit donc gérer à la fois la logique assurantielle et assistancielle, d'une part, et un modèle de déve­loppement articulant l'économique, le social, le politique, le culturel, d'autre part. Il s'agit donc de se trouver plus fortement sur le ter­rain de l'élaboration des liens so­ciaux et sur celui de l' économique.

Mais dans le même temps, l'idée de solidarité nationale s'est peu à peu transformée en discours sur la cohésion sociale en réponse à la nouvelle peur sociale engendrée par l'exclusion . On voit là un cer­tain retour de l'histoire... Il y a donc risque pour le travail social à n'être que gestionnaire de l'exclusion, et à étre écartelé entre ce que C. Bachmann et M.Chauvière appel­lent "un social de gestion" (appli­cation et rationalisation des politi­ques sociales) et "un social d'in­tervention" (création et invention de la réponse).

Le postionnement du travail social est d'importance. C'est parce qu'il y a eu la question sociale qu'est né le travail social, c'est parce qu'il y a une nouvelle question sociale qu'il doit se forger une nouvelle légitimité qui puisse y répondre.

**LE RAPPORT PUBLIC/PRIVE : QUEL EQUILIBRE ?**

A l'époque, qu'en est-il des tra­vailleurs sociaux (essentiellement des travailleuses sociales)? L'ap­parition des sciences humaines, la rationnalisation des méthodes d'assistance et le développement de la technique vont leur permet­tre de se démarquer des caractè­res de charité. Mais surtout, ils vont pouvoir se développer grâce aux avancées législatives et ré­glementaires. Point n'est besoin de rappeler l'expérience des rési­dences sociales, du service social à l'hôpital, des services sociaux auprès des tribunaux d'enfants, des infirmières visiteuses, des su­rintendantes... On a là un premier ensemble de pratiques sociales encore peu structurées mais qui préfigurent l'organisation de l'aprés-guerre de 1940. Alors que comme le montre M. Chauvière, il n'en sera pas de même pour l'édu­cation spécialisée alors que se déploie pourtant également une intense activité législative réglementaire et institutionnelle concernant la protection de l'en­fance

L'Etat est donc intervenu après la seconde guerre mondiale mais c'est plus tardivement que son in­tervention sera massive, notam­ment à l'époque du VI ème plan. Elle permettra, via un maillage du territoire (cf les circonscriptions sociales et la polyvalence de sec­teur) l'accès de chaque citoyen à un service publicgénéraliste. Il y a expansion du travail social.

Aprés que l'Etat se soit effacé avec la réforme de la décentralisa­tion de l'action sociale, il réapparaït par ce biais. Se met alors en place une recomposition de l'interven­tion sociale étatique : aux cotés des politiques de type sectoriel concernant des populations-cibles, il innove des politiques dites "trans­versales", territorialisées, et né­cessitant la concertation. L'Etat, qui a perdu ses travailleurs so-ciauxdeterrain, ressentaujourd'hui

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Mémoire*** *u* ***travail social***

la nécessité de leurs interventions pour la mise en oeuvre de ses politiques sociales.

En brève conclusion de ce rapport public/privé, on voit que la décen­tralisation inachevée met le tra­vail social en porte à faux entre les politiques sociales publiques et les politiques sociales locales, et de toute façon le met sous domi­nation de la puissance publique, ceci même pour les travailleurs sociaux exerçant dans des asso­ciations du fait qu'elles sont es­sentiellement subventionnées. Un des enjeux actuels est de resituer un équilibre Etat, collectivités ter­ritoriales et milieu associatif/ sociéte civile; et pour le travail social, c'est de savoir se situer dans ce systéme complexe et un peu paradoxal.

**PROFESSIONNALISATION

INACHEVEE

ET EVOLUTION DE

L'ORGANISATION**

La professionnalisation est un phé­nomène récent (70 ans tout au plus), non encore achevé.

Ce processus trés varié selon les professions sociales, est une cons­truction qui englobe des pratiques sociales, des territoires d'interven­tion, des savoirs, une formation, un statut et une reconnaissance sociale. Malgré les diversités, il y a des éléments communs : ces professions se sont définies commes celles de la relation d'aide et ont souvent construit leur professionnalisation sur le modèle des professions libérales requé­rant une autonomie. Les valeurs de référence sont basées sur un certain humanisme avec souci de transformation de la personne et de son environnement immédiat par une action en profondeur im­pliquant la longue durée et une méthodologie essentiellement in­dividualisée sur le mode du collo­que singulier.

Cependant, alors que ce modèle perdure toujours, le contexte socio-économique et culturel lui, s'est

considérablement modifié . Si bien qu'aujourd'hui, pour mieux y ré­pondre, apparaissent de nouvel­les formes d'action sociale et de nouveaux acteurs sociaux qui ap­portent d'autres références pro­ches de l'entreprise, de la gestion, et du management, et les impo-sentfacilement. Cette mise en con­currence du travail social peut de­venir une menace si le rôle du travail social n'est pas mieux clari­fié. Quelle place va-t-il prendre dans la lutte contre l'exclusion ?

Il faut savoir être dans les mis­sions institutionnelles ou associa­tives, tout en s'inscrivant dans un décloisonnement et un partena­riat. Le travail social doit savoir se situer dans l'interface du politique et du technique, doit entamer son propre désenclavement et décloi­sonnement. C'est dans ce sens que le Plana proposé trois scéna­rios... Une des questions primor­diales devient bien celle de la re­définition du sens des pratiques. Faut-il maintenir le principe d'ac­tion globale, pour tous, ou se re­centrer sur le public défavorisé ?

Actuellement, il y a moins une pen­sée en termes de professions qu'en termes de fonctions, et l'organisa­tion actuelle est appellée à étre revue.

**LES SAVOIRS,

COMPETENCES ET

QUALIFICATIONS A

CONQUERIR**

Les qualifications etformations ont été bâties par les professionnels eux-mêmes dés le début de leur histoire. C'est même un des pre­miers actes de leur profession­nalisation.

Mais les évolutions continuelles montrent combien elles ne sont jamais acquises et sont toujours à reconstruire.

Actuellement, s'il y a consensus pour dire que le travail social, tout comme l'action sociale, doit ac­quérir des compétences nouvel­

les, les attentes sur celles-ci sont peu homogénes.

Chacun propose des pistes de tra­vail permettant un travail partenarial dynamique avec les ins­titutions et les élus, au-delà du traitement des situations individuel­les, et contribuant à l'aide à la décision.

Poser un diagnostic social, ins­crire le travailleur social dans un travail sur l'offre d'insertion, l'aider à s'approprier les technologies du projet et du contrat est le propre de cette dynamque...

Aux approches personnalisées bien connues, les professionnels doivent savoirjoindre les modèles du tutorat, de la médiation, du né­gociation, de l'accompagnement, de l'insertion, de la conception, etc. Pour cela, le rôle de la recher­che, de la conceptualisation, de la formation sont déterminants. On manque cruellement de référen­tiels communs pertinents et heu­ristiques et de modèles opératoi­res reconnus.

Tout ceci entraîne des savoir-faire qui coexisteront avec les savoir-faire actuels qui ne sont pas pour autant caducs. D'aucuns disent qu'une de ces qualités à sauve-garderest bien l'inscription dans la durée et un travail en perspective justement au moment où l'urgence domine plus que jamais.

On parle aussi de l'intérêt de ce dépassement des catégories ad­ministratives par l'action plus glo­bale qu'apporte le travail social, de son savoir-faire dans la fonction d'interface, dans l'accompagne­ment de proximité, des qualités éthiques de son engagement pro­fessionnel. Ce qui parait primor­dial, c'est répondre sincérement, de sa place, aux besoins d'une époque et pour celà, il faut aboutir ensemble à identifier le véritable espace nodal du travail social adapté à notre temps et le faire savoir et légitimer par la société.

13

**Brigitte BOUQUET,** Directrice du CEDIAS

Musée social

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Travail social à l'étranger***

**CABOVERDE**

**IL N'A DE VERT QUE SON NOM\***

La compétence développée en France par la sauvegarde dans le domaine du Développement So­cial Urbain l'a amenée à coopérer dans des projets touchant ce même domaine dans des pays «en voie de développement» et notamment au Sénégal.

*Au mois d'avril 1994, nous partions pour le Cap Vert, dans le cadre d'une mission d'identification et d'actualisation sollicitée par la municipalité de PRAIA, capitale du pays. Bien que ponctuelle cette mission s'inscrit dans le réseau des liens tissés depuis 1988 ,entre la Cap Vert et Alter Ego, le secteur de coopération Nord-Sud de la Sauvegarde du Nord-pas de Calais.*

Au Cap Vert elle a été partie pre­nante dans des projets d'appui technique à l'ICS (Institut Capverdien de Solidarité), enri­chissant alors son approche par une connaissance de la spécifi­cité problématique Cap Verdienne.

*14*

L'un des îlots du programme d'ap­pui concernait la prise en charge éducative et pédagogique d'en­fants provenant des couches les plus défavorisées de la popula­tion. J'en ai été la cheville ouvrière sur le terrain en 1990 et 1991 et c'est à ce titre que la sauvegarde m'a sollicitée pour être «chargée de mission».

La mission concernait Tira Chapeu, un des quartiers péri­phériques de la capitale, zones d'habitats spontanés dont le dé­veloppement exponentiel crée de multiples problèmes qui vont en s'aggravant.

Elle faisait suite à une première identification sommaire effectuée lors de précédents séjours, en vue du montage d'un projet d'ap­pui au développement social com­munautaire.

La mission, constituée du res­ponsable d'Alter Ego et de moi-même, a eu comme objectif prin­cipal :

-approfondissement des connais­sances sur le quartier et la politi­que urbaine dans le cadre de la décentralisation,

* actualisation des données sur la situation du quartier et son poten­tiel de dynamiques internes,
* identification plus précise des

actions concrètes possibles et de la demande de la municipalité,

- révision du montage institution­nel, technique et financier du pro­jet Tura Chapeu.

Durant notre séjour, nous avons rencontré un nombre important d'identificateurs, représentant les différents types d'acteurs concer­nés par la future mise en place du projet d'appui : les acteurs institu­tionnels, les personnes relais in­tervenant sur Tira Chapeu ou sur un autre quartier, les groupes constitués ou associations exis­tant sur le quartier ainsi que des habitants.

Le déroulement de la mission ainsi que la méthodologie employée ont pris en compte le choix d'une approche participative en privilé­giant les contacts de terrains. Ef­fectués sous forme d'entretiens semi-directifs et de réunions, en­registrés pour certains, puis dé­pouillés par analyse de contenu, ceux-ci ont ensuite été complétés par une recherche documentaire. La démarche sur le quartier a été facilitée par la bonne connais­sance que j'ai de la langue : le crioulo.

Le quartier de Tira Chapeu repré­sente actuellement environ 6000 habitants. Bien que les habita­tions y soient construites en dur (objet fabriqué artisanalement), il présente en bien des endroits l'as­pect d'un bidonville. Plus de 85% des constructions, petites «boî­tes» de 3 m sur 3 m, y sont clan­destines et surgissent de terre de manière anarchique. Le quartier ne bénéficie d'aucune infrastruc­ture collective et les deux points d'eau existant dont l'un est appro-

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Travail social à l'étranger***

visionné par camion citerne ne suffisent pas à satisfaire les be­soins de la population, rendant particulièrement difficile la vie des femmes qui doivent faire de très longues heures de queue parfois en vain. En effet, il n'existe aucun système d'assainissement et le quartiersouffre du manque d'éva­cuation des ordures.

Le chômage touche durement la jeunesse du quartier et leur dé­soeuvrement s'accompagne de plus en plus de problèmes de drogue et de délinquance. La mu­nicipalité, bien que consciente de l'importance des problèmes, n'a pas les moyens humains et finan­ciers qui lui permettraient une in­tervention efficace. Il existe sur le quartier une association et quel­ques groupes constitués dont le potentiel dynamique est une base fondamentale pour un projet dont la philosophie est la participation communautaire. Cependant l'émergence de cette vie asso­ciative au sein de la communauté s'inscrit dans une réalité com­plexe, dans une population où les clivages sont nombreux et où pré­dominent attentisme et passivité. Les gens sont pour beaucoup démobilisés car nombre de réali­sations ont été annoncées mais jamais concrétisées.

Durant la mission nous nous som­mes attachés à ne pas renforcer ce phénomène, en évitant de sus­citer des espoirs qui resteraient vains, le financement du projet n'étant pas acquis actuellement. La proposition de montage de projet recommandée à l'issue de la mission sous forme d'un rap­port, prend en compte les diffé­rents aspects repérés et la spéci­ficité du quartier de Tira Chapeu. Elle intègre aux aspects essen­tiels d'animation communautaire et de soutien et formation aux groupes de base, la mise en oeuvre rapide d'une réalisation concrète qui permette de remobiliser la population. Même si plusieurs hypothèses ont déjà été identifiées pour cette réalisa­tion, nous n'avons volontairement

privilégié aucune d'entre elles. Pour donner une réelle chance de succès à la démarche participa­tive et donc à la pérennité du projet, il paraît essentiel que la population puisse par le biais d'un comité de quartier s'approprier l'ensemble du projet et commen­cer par le choix et la décision de réalisation.

L'avenir, sous la forme des re­cherches de financement est à présent entre les mains des ac­teurs institutionnels locaux que le rapport de mission vient appuyer dans leur démarche.

La sauvegarde reste disponible pour apporter un appui technique au projet dans la première phase de sa réalisation.

S'intéresser au travail social à l'étranger est formateur, car si le travail social en Europe est plus ancien sous sa forme de domaine spécifique (d'ailleurs longtemps considéré comme un luxe de pays riche), les acteurs du développe­ment dans les pays du Sud ont su théoriser leurs pratiques par une réflexion où les aspects de parti­cipation et d'autonomie ont joué un rôle important. Souvent, sur la base de l'analyse des précédents échecs, ils ont tiré des enseigne­ments dont certains peuvent être très enrichissants dans les prati­ques des travailleurs sociauxfran-çais et Européens.

La mise en place relativement récente des projets DSQ en France n'est d'ailleurs pas sans rappeler nombre de projets me­nés antérieurement dans les pays du Sud. Cela me parait d'autant plus important à souligner que la coopération Nord/Sud a été long­temps conçue uniquement sur la base d'un transfert de connais­sance du Nord vers le Sud. Dans notre domaine spécifique, elle commence à apparaître comme un échange de compétences ou la capitalisation des expériences menées au Sud.

La complémentarité des ré­flexions menées ne peut qu'enri­chir la pratique des uns comme

des autres, car de nombreux con­cepts nous sont communs. A titre indicatif, je citerai les notions d'as­sistanat, d'exclusion, d'évalua­tion, de projets, etc.

A l'heure ou se développe la coo­pération décentralisée, il me sem­ble particulièrement important que les travailleurs sociaux s'intéres­sent à ce qui se passe hors des frontières françaises.

En effet, en tant que praticiens des politiques sociales, mais aussi faisant le lien entre les dé­cideurs et les populations, nous occupons sans doute une posi­tion stratégique qui nous permert de nous investir dans ces projets (jumelage entre villes, coopéra­tion émanant des conseils régio­naux, etc.).

Tout au moins pour que ceux-ci soient compris et réellement por­tés par les communautés du Nord concernées, et non seulement par les instances de pouvoirs locaux ou régionaux.

De plus, alors que l'on parle de mondialisation du marché, notre ouverture au monde en tant que travailleurs sociaux semble es­sentielle pour qu'il y ait un contre­poids social à une mondialisation conçue comme purement écono­mique.

L'une des raisons pour lesquel­les, je me suis intéressée au Cap Vert, vient de la taille réduite de ce petit pays, de son histoire et de son «exemplarité» en de nom­breux domaines, et qu'il est de­puis longtemps considéré par les organismes internationaux comme un «laboratoire du déve­loppement»,

15

**Mireille QUERE**

Educatrice spécialisée, prépare actuellement un DHEPS au Collège Coopératif de Paris.

\*Malgré son nom, l'archipel du Cap Vert est constitué de dix îles semi désertiques. Elles sont habitées par une population totale d'envi­ron 350000 personnes. Le pays est indépen­dant depuis 1975.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

**LES NOUVELLES SOLIDARITÉS**

Les réalités actuelles de la situation sociale confirment l'existence d'une société de plus en plus bloquée. Ce blocage ne fait qu'en­gendrer des mécontentements sur la scène sociale et en particulier, chez des popula­tions défavorisées (1).

L'effacement de la question sociale au profit des problèmes sociaux (2) a sensiblement modifié le visage culturel, social et économi­que de cette société. Il a surtout mis en évidence la structuration d'un nouvel envi­ronnement dont les enjeux ne seront plus les mêmes. Une société, qui désormais doit in­tégrer de nouvelles compétences, dès nou­velles valeurs et de nouveaux médiateurs dans son processus de transformation.

Pour résoudre les problèmes sociaux des gens, on observe aujourd'hui deux types de solutions :

1. celles qui trouvent leur logique dans les mesures gouvernementales. Elles sont issues d'une culture officielle de travail social forte­ment institué.
2. celles qui découlent des compétences des usagers eux-mêmes, des pratiques de ter­rain n'obéissant pas toujours aux règles éta­blies des institutions. Elles s'inscrivent dans la dynamique d'une évolution de la situation «en train de se faire». Ces pratiques en voie de développement font appel à de nouvel­les interactions entre les usagers et les prati­ciens et établissent de nouveaux rapports du travail. On parle alors de «nouvelles solidari­tés» dans le champ du travail social.

Trois indicateurs peuvent nous guider à mieux comprendre la définition de ce terme et à la mettre en relation avec les pratiques du «tra­vail social classique» :

1. les actions sociales «classiques» visent à la fois à maintenir l'ordre en même temps qu'à prévenir le désordre social. Les financements de l'État dans ce domaine servent chaque année ces deux objectifs.

Les solidarités provoquées par ces formes de pratiques sociales trouvent ainsi des ca­ractéristiques officielles, classiques et étati­ques (3), alors que les actions sociales instituantes mettent en cause l'ordre social et ne font pas appel aux même formes de solidarités.

1. dans la première situation (travail social institué), l'usager n'a pas un rôle de décideur,

il ne participe ni à l'élaboration de l'action sociale proposée ni à son évaluation.Tandis que dans le deuxième type de situation (tra­vail social instituant), il est considéré comme acteur principal et participe à tous les mo­ments forts de l'action.

1. dans la première situation, le travailleur social est souvent réduit à un simple exécu­tant des décisions prises par une hiérarchie légitimée par des textes officiels. Alors que dans le deuxième cas, le praticien se donne un rôle d'accompagnateur - animateur pour le déroulement des tâches.

Les nouvelles solidarités ne prennent sens que si elles se situent dans les pratiques so­ciales figurant dans la deuxième catégorie. Les changements qui résultent de ce nou­veau positionnement des acteurs nécessitent des conditions favorables telles que : forma­tion, orientation, modalités d'organisation et volonté politique différentes.

Les actions qui rentrent dans cette forme de nouvelle solidarité sont animées par des in­tervenants (professionnels ou non), qui doi­vent percevoir l'usager comme principal in­téressé de l'opération par laquelle tous ses acquis seront reconnus.

Les nouvelles solidarités font appel aux ini­tiatives informelles des travailleurs sociaux (écriture, réseau, communication, initiative locale, etc.), afin de susciter une nouvelle forme de travail. Cet appel nécessite une ré­vision et une validation des valeurs culturel­les des usagers (4).

La place du bénévolat dans les nouvelles for­mes de solidarités est différente : le bénévo­lat ne répond pas à une commande institu­tionnelle ou morale, mais s'inscrit dans une démarche de socialisation.

La naissance de ces nouvelles solidarités ex­plique également l'incapacité de certains pro­jets ou de mesures officielles à répondre aux problèmes sociaux. Elle sonne aussi le signal d'alarme pour les pouvoirs publics afin de re­définir leurs politiques sociales.

**Mehdi FARZAD**

1. Hugues Bazin, «qui casse qui ?», in, PEPS, n° 45,1994.
2. François Dubet et Didier Lapeyronnie, Les quartiers d'exil, Seuil, 1992.
3. A titre d'exemples, on peut citer les actions sociales telles que les opérations de prévention de l'été chaud, le RMI, etc..
4. On peut citer les démarches entreprises par des associations telles que AC, Act Up, les sans logis, les toxico, etc.

*On nous pardonnera le* rythme délibérément *télégraphique que nous alignons pour construire une* théorie *de la* solidarité. La première *rédaction remonte* maintenant a près *d'une dizaine d'années, elle* s'est *enrichie*

**ELEMENTS**

**THEORIE DE**■

**POp SOUDA isrE**

*depuis au fil des travaux...*

Nous retenons comme premier principe que nous ne parlerons que de solidarité volontaire ou en tout cas acceptée.

Pour nous, solidarité comprend à la fois :

* l'entraide : elle est générale et pas nécessairement réciproque et elle doit être effective et pas seule­ment intentionnelle,
* la fête : il s'agit de toute manifestation festive qui réunit entraidants et entraidés, qui a pour mérite de confirmer une identité commune et l'exaltation de cette communauté (l'entraide sans la fête pour­rait bien n'être qu'une manifestation de la charité).
* le contrôle social : tout groupe informel ou formel définit très rapidement son système de valeurs et met en place l'appareil de sauvegarde de ces valeurs jusqu'à prévoir des mécanismes d'exclusion.

Les solidarités sont synchroniques ou diachroni­ques :

- les solidarités synchroniques sont celles qui exis­tent entre gens qui vivent en même temps et, pour­quoi pas, dans les mêmes lieux,

* les solidarités diachroniques sont des solidarités entre générations, les vivants étant solidaires des ascendants par rétrospection et/ou solidaires de leurs descendants par projection.

Les solidarités sont d'abord considérées comme sociales mais, à l'examen, la distinction d'avec les solidarités culturelles s'impose.

Il y a des micro-solidarités entre gens qui sont au contact direct et des macro-solidarités entre gens qui, sans se connaître, peuvent se reconnaître comme appartenant au même groupe social ou culturel.

Il y a des solidarités de fait, par exemple : lorsque je rentre comme locataire dans un immeuble ou comme travailleur dans une entreprise, ou lorsque

je mène mon enfant à l'école : je suis alors solidaire au moins implicitement avec mes co-locataires, avec mes collègues de travail ou avec les parents d'élè­ves.

Il y a des solidarités électives, par exemple : lors­que je distingue parmi mes voisins ceux avec qui j'ai des liens plus sympathiques, lorsque j'adhère à un syndicat dans l'entreprise, lorsque je choisis une association de parents d'élève.

Il y a des solidarités caduques, d'autres obsolescentes, mais il y a aussi des solidarités nouvelles (les fem­mes, les homosexuels, les malades du sida...).

Il est intéressant de suivre une personne entrant en solidarité.

Elle connaît généralement un mouvement d'exalta­tion qui fait sourire les blasés, puis elle passe par un temps de rationnalisation.

Elle vieillit assez pour constituer au sein de la soli­darité organisée, et avec d'autres, le clan des an­ciens vivant leur présence au monde comme une sorte de hiérarchie parallèle à la hiérarchie démo­cratique.

Les solidarités (sociales et/ou culturelles) ont cette particularité d'attribuer une identité (sociale et/ou culturelle).

Il est toujours possible de faire le bilan des dis­cours d'intention déclenchés par les solidarités, mais

il est plus important de s'interroger sur les fonc- *17*

tions sociales au sens d'une sociologie fonctionnaliste

des solidarités. C'est ainsi qu'il faut prendre pour

ligne d'analyse celle qui concerne le secteur associa-

tif qui devient l'archétype des fonctionnements so-

lidaires dès lors que l'on s'oblige à passer de la soli-

darité spontanée à la solidarité institutionnalisée.

Le secteur mutualiste représente lui aussi l'un des pôles possibles d'examen des solidarités institution­nelles, mais il comporte davantage l'entraide et le contrôle social, et il a très rapidement un caractère si large en termes d'adhésion que les liens entre personnes deviennent très abstraits.

Les associations (en laissant peut-être à part les associations fictives qui ne sont qu'un relais et un décalque de l'administration publique) rassemblent des adhérents mais aussi nécessairement les gens plus impliqués, que de façon générale on pourrait appeler les volontaires, et de façon plus particulière les bénévoles ou les militants.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

Les solidarités, et plus précisément quand elles sont associatives, doivent être approchées, ainsi que nous le disions plus haut, par les buts qu'elles se donnent (les finalités) et par les fonctions sociales qu'elles remplissent:

a) sur les buts et les finalités, on peut distinguer les associations :

* soit par leur appartenance à quelque grand sys­tème : la culture, le sport, le social, etc.
* soit par l'étendue de leur action : limitée stricte-

ment à leurs adhérents ou au contraire entière-

ment tournée vers un public extérieur et plus large.

b) du point de vue des fonctions sociales, l'appar­tenance et l'action au nom d'une association pour­raient constituer le deuxième degré de citoyen­neté. Le premier degré étant constitué par l'action gratuite d'une personne en faveur d'une autre per-sonne(1).

Toute association, quand bien même elle serait l'émanation du pouvoir, est par nature inscrite dans le contre-pouvoir. En effet, la démocratie ne se contente pas d'un système électoral par lequel des citoyens donnent à d'autres citoyens la mission de les représenter et d'exercer en leur nom un pou­voir sur la réalité sociale et politique. La constitu­tion parallèle du système associatif est, par sa pré­sence même, une réponse au risque d'un pouvoir démocratique qui glisserait vers l'autoritarisme. Si, il est vrai que certaines associations «mangent dans la main du pouvoir», elles contiennent comme les autres le germe d'une éventuelle sédition...

En troisième rang, la fonction des associations est d'assurer le lien social, et de ce point de vue, outre les effets certains contre les mécanismes d'exclu­sion et d'isolement social, les associations parce qu'elles donnent de l'identité sociale facilitent des systèmes de reconnaissance, d'identification et de protection pour leurs membres. Lorsque les tra­vailleurs sociaux se déclarent solidaires de leurs usagers, on sait que ce n'est pas au titre de leur fonction mais en qualité de citoyens. Ils sont en effet frappés d'interdits du point de vue institu­tionnel, de solidarité avec leurs clients.

*18*

C'est ainsi que nous avons identifié depuis fort longtemps ce que nous appelons la nostalgie du travail social relative à la période révolue de la gratuité (toutes les professions sociales sont nées du bénévolat). Mais il se peut certes que des vo­lontaires ne soient pas non plus véritablement so­lidaires de leurs bénéficiaires, ils s'inscrivent da­vantage dans le bénévolat que dans la militance, dans la charité plus que dans l'entraide.

Mais pour compliquer les analyses nous devons revenir sur les rapports du politique et des solida­rités associatives ou non. On peut, en effet, s'inter­roger sur l'échec quasi total des actions communau­

taires en France. Comparée à d'autres pays, et en particulier le Québec dont beaucoup voulurent con­sidérer qu'il pouvait être un modèle pour la France, notre analyse nous fait dire que le « politique » est encore si bien inscrit dans les mentalités françaises qu'il n'a nul besoin de se manifester dans le commu­nautaire qui devient même comme une contradic­tion.

Il nous a fallu très longtemps pour arriver à cette conclusion que dans le travail social, au plan de la formation ou dans la définition des actions, ou même dans les idéaux conscients et inconscients, on nous avait trompé en fixant pour objectif ul­time à notre relation avec nos usagers, de les con­duire à l'autonomie, c'est à dire, ici, à la capacité à gérer seul ses propres affaires.

C'était oublier la définition première de l'aide : « l'aide c'est faire, avec et pour quelqu'un, quelque chose qu'il ne peut pas faire seul ». Nous en avions conclu que c'était l'incapacité qui amenait le sujet jusqu'au travailleur social et que, c'est donc cette capacité qu'il fallait rendre à celui qui en appelait à notre compétence. Or, nous avions négligé l'im­portance du dernier petit mot de cette définition : « seul ». C'est par ce qu'il est seul, face à ses diffi­cultés, que le sujet s'adresse au travailleur social pour lui demander de l'aide, car toutes nos vies montrent que nous sommes souvent incapables de régler certains de nos problèmes mais que, face à ceux-ci, nous sommes rarement seuls.

La conclusion que nous en avions tirée c'est que, plutôt que de viser à une hypothétique autonomie, il était plus urgent de faire fonctionner autour de celui qui était seul des solidarités actives, seules capables d'aider le sujet à sortir de ses problèmes. Nous avons souvent donné cet exemple pour aller encore un peu plus loin dans nos déductions, qu'il revenait à la solidarité de conduire les sujets à l'auto­nomie : le meilleur exemple qu'on en est, c'est que, c'est bien la solidarité familiale qui doit faire des enfants dépendants, des adultes autonomes. Bref, en un mot comme en cent, nous nous sommes éver­tués au cours de notre vie professionnelle de tra­vailleur social, ou comme chercheur sur les méca­nismes de lutte contre l'exclusion, de vérifier que ré-introduire le sujet dans ces réseaux de solidari­tés était plus important et plus productif que de viser d'abord à sa seule autonomie.

**Michel TALEGHANI**

Assistant de service social, Chargé de recherches à

l'INSERM, et au CREDA

(1) L'autonomie, c'est la capacité d'un individu à vivre selon ses propres règles et surtout de façon indépendante, associée au pouvoir de régler seul ses propres problèmes.

La citoyenneté, c'est, à son premier degré, la capacité et l'opportunité de prendre une décision qui intéresse (aussi) quelqu'un d'autre que soi.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

**ITE *OU* LA**

**1110 E**

***"La notion de solidarité donne un fondement à l'intervention de* l'Etat, *avec la technique du* droit *social comme modalité de cette* intervention, *avec la formule de la négociation comme capable de* résoudre *dans la société le système des attentes et des craintes entre les groupes et les individus ...ainsi s'est constitué un mode spécifique* d'organisation *de la société, le social,***

***l'intersection du civil et du* politique ..."0), *voici comment J.* Donzelot introduisait *son***

***ouvrage : L'invention du social en 1984.***

Chez E. Durkheim la solidarité est la loi constitu­tive de la société passant de la solidarité mécanique des sociétés traditionnelles marquée par la proxi­mité et la similitude entre les individus à la solida­rité organique des sociétés modernes marquée par la distance et la différenciation qui accentue la dé­pendance de chacun envers tous.

Les questions centrales sont celles de la cohésion et de la cohérence du lien social, défini avant tout comme un lien de pouvoir : limites de l'intervention de l'Etat, légitimité, fondement et moyens ; consti­tution du social, rapport entre ordre et désordre dans la société civile, entre le politique comme

"ensemble des notions, des techniques et des procé­dés par lesquels on rend la société gouvernable» et la politique comme "représentation partisane des in­térêts».

Aujourd'hui dans notre société en crise la solidarité se résume à une capacité de s'émouvoir collective­ment , "la flamme communautaire se réveille chaque fois que se consume le malheur des autres" (2), et à une croyance dans un accomplissement par "la sim­ple reconnaissance des souffrances d"un corps social comme si le moindre espoir de recréer le lien qui le

constituait se fondait sur la peur entretenue de son effondrement " (3).

L'humanitaire occupe le terrain laissé vacant par le politique, " spectacle d'une esthétique collective de la pitié ", il ne s'agit plus de lutter contre la paupéri­sation croissante de nos sociétés,contre les méca­nismes de formation de la pauvreté, contre la dualisation de nos sociétés ou contre le désordre international, mais de "gérer" des populations sur lesquelles il importe de verser une larme.

Le social consensuel vidé de la violence de ses conflits internes, l' humanitaire réduit au spectacle , à une " institution du réel" (4) où l'on nous donne à voir ce que désormais il faut croire , sonnent le retour d'un modèle chrétien de la solidarité."La vio­lence des conflits est devenue indécente parce qu'elle contrevient aux règles d'une pacification sociale réa­lisable par la compassion".

La négociation semble seule être à l'ordre du jour, valorisée, image d'un rapport social pacifié elle fait figure de passage obligé : toute relation sociale se­rait une négociation marquée par une stratégie ra­tionnelle, même d'une rationnalité limitée, d'un ac­teur social, dégagée à la fois de la domination et du lien libidinal.

Rien de plus illusoire , à notre avis, puisque la né­gociation implique des lieux et des temps où les hommes échangent, s'affrontent, se confrontent ... où la violence s'exprime dans des termes qui régé­nèrent le social plutôt que de porter son autodes­truction. S'il y a une violence destructrice du social, il y a une violence régénératrice, l'instituant (ce qui nie, conteste, refuse, propose, envisage, crée..) étant à la fois destructeur et constructeur. Sans forces instituantes, pas d'institutionnalisation (moment né du rapport entre institué et instituant), l'institué (l'or­dre des choses) règne en maître condamné à la sclé­rose.

**19**

En somme la violence traverse le conflit et la négo­ciation, deux moments d'un même processus, "mo­ment où des acteurs sociaux sont en situation d'ap­prentissage, d'expérience , où ils deviennent eux-mêmes en se rendant compte de ce qu'ils sont, de ce qu'ils veulent et de ce qu'ils sont capables de faire"(5). Toute opposition au discours dominant est vécue sur le registre de la culpabilité, toute critique est vite assimilée à de la négativité, toute interrogation sur une solidarité instituée se constituant ou ten­tant de le faire dans une logique de gestion de la

PEPS n° 46 avril-juin 1994

misère (ingénierie sociale) s'opposant termes à ter­mes à une logique de changement est suspectée de marxisme, de gauchisme ou que sais-je encore, toute position de doute devient de la paranoïa..., autant dire que dans ces temps agités l'heure est à un ci­visme ordinaire non dépourvu d'angélisme qui con­fond le spectacle de la vie quotidienne et la vie quo­tidienne, la politique et le politique, la solidarité née d'une expérience sociale et la projection instituée de décideurs ne sachant plus à quelle certitude se vouer,... La lutte contre le phénomène social de la pauvreté et la gestion des personnes en situation de pauvreté.

On assiste à un véritable renversement de perspec­tive, " l'absurdité ne vient plus de la logique du capi­tal, elle est la conséquence directe du désespoir des démunis...le conflit est un malentendu, provoqué par des erreurs d'interprétation de la situation.Plus la violence qu'il engendre s'amplifie, plus elle est le signe indubitable d'une démoralisation. La seule fa­çon de l'empêcher est de "faire comprendre " c'est à dire de faire accepter ou digérer l'impératif de la résignation.En dehors de l'exercice civique de la com­préhension mutuelle et de la négociation point de salut ! ...la meilleure façon de neutraliser les conflits demeure le recours perpétuel au principe de solida­rité fondé sur la conscience collective du désar­roi" (6).

Nos propos ne condamnent pas l'idée de solidarité mais en critiquent l'utilisation technocratique , l'ave­nir du travail social reposerait sur sa capacité à re­construire de la solidarité là où elle a été détruite

( la ville, le quartier , la famille etc.) , médiatique et son constat ininterrompu du désordre mondial sans autre perspective analytique et politique, quand elle tient lieu de solution et de projet .

La solidarité ne représente pas une approche spéci­fique des problèmes sociaux, elle est une dimension du lien social sur laquelle on peut s'appuyer pour travailler , lutter, construire...en somme reconstruire le politique comme art de gouverner la cité, et qui se renforce de ce mouvement.

*20*

Ce qui spécifie notre époque c'est l'inadéquation gran­dissante entre les demandes sociales qui émergent du champ social et les réponses institutionnelles dis­ponibles, de plus en plus obsolètes. Le travail social consiste à entendre, comprendre et analyser lès de­mandes afin de pouvoir répondre en utilisant les moyens existants ou d'en inventer d'autres , et ne consiste pas à modifier les demandes de façon à les faire correspondre à ce qui existe ou ce qu'on veut bien faire exister.Ce qui a pour effet de voir se creuser l'écart entre légitimité et légalité, désormais ce qui est légitime : se loger , travailler...n'est plus forcé­ment une possibilité offerte à tous.Si la première position est une tentative de résolution des problè­

mes sociaux, la seconde relève de ce que P. Bour­dieu appelle la reproduction sociale.

La gestion collective de la misère s'inscrit du point de vue des faits dans l'optique de la reproduction sociale, du point de vue des discours il s'agit d'affi­cher une volonté de transformation inaugurant une éthique de société : la solidarité comme ciment so­cial et comme projet .

"Pour aller au- delà des manifestations apparentes...il faut évidemment remonter jusqu'aux véritables dé­terminants économiques et sociaux des innombra­bles atteintes à la liberté des personnes, à leur légitime aspirations au bonheur et à l'accomplisse­ment de soi, qu'exercent aujourd'hui, non seulement les contraintes impitoyables du marché du travail ou du logement , mais aussi les verdicts du marché scolaire, ou les sanctions ouvertes ou les agressions insidieuses de la vie professionnelle.Il faut pour cela traverser l'écran des projections ouvent absurdes, parfois odieuses, derrière lesquelles le malaise ou la souffrance se masquent autant qu'ils s'expriment" (7).

C'est dans le sens d'un tel engagement qu'à notre avis il faut oeuvrer, un engagement fait d'une criti­que des représentations dominantes et spectaculai­res qui s'imposent de plus en plus comme des vé­rités incontournables à prendre au premier degré, de la production d'un discours radicalement autre sur les mécanismes de domination , d'une implica­tion qui consiste à " prendre parti en situation" , parce que "la construction d'une société nouvelle passe forcément par la création et l'adoption d'une subjectivité,de pratiques et d'images identificatoires nouvelles "(8).

"Parce que changer la vie reste toujours ce possible qui naît de l'impossible de chaque situation ", les acteurs sociaux ne peuvent se résoudre ni à une position gestionnaire même recouvert des

oripeaux de la solidarité, ni à la douce certitude du pire mais prendre le risque d'un engagement, car si aujourd'hui l'acte est risqué, il est de plus en plus difficile de se résigner...

**Didier MARTIN**

Psychosociologue et sociologue dans un Centre de formation de travailleurs sociaux.

1. J. Donzelot Fayard, L'invention du social , essai sur le déclin des passions politiques ,1984.
2. H.P. Jeudy dans Libération le jeudi 24 mars 1994.
3. Ce n'est pas l'humanitaire en tant que tel qui est critiqué ici , mais un certain usage quand il remplace le politique ou promeut ses auteurs .
4. L'expression est de M. De Certeau.
5. E. Enriquez
6. H.P. Jeudy , op. cit.
7. P. Bourdieu dans, La misère du monde, le seuil, 1993.
8. M. Benasayag et E. Charlton , Cette douce certitude du pire , La découverte/ essais, 1991.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

**TRAVAIL E E**

**DE PROXIMITE**

***ELEMENTS DE MEDIATION CULTURELLE POUR LES FEMMES IMMIGREES ET EMERGENCE DE SOLIDARITE LOCALE.***

***«Si l'on convient qu'une société n'est pas développée si elle ne fournit* pas *a chacun sa place dans l'échange social, il y a lieu de forger un civisme de l'initiative et de la solidarité concrète face à l'exclusion, sous toutes ses formes (chômage, dépendance de toute* nature,...). Les *sociétés* traditionnelles ont su mettre *en place de telles* solidarités. Elles sont *d l'évidence à réinventer dans nos***

**sociétés démocratiques»**

**Guy Roustang (Rapport *réalisé pour le* Commissariat Général du *Plan.a)***

Parmi les remèdes que les pouvoirs publics ont tenté d'apporter au chômage devenu endémique, la création des emplois de proximité s'est révélée être un des plus efficaces. Ces nouveaux emplois de service apportent en outre au débat sur l'inté­gration sociale, un éclairage nouveau.

L'éventail des structures autorisées à gérer l'em­ploi de proximité (associations emplois familiaux,

*Une salariée et une stagiaire d'Antinéa en activité chez des personnes âgées.*

associations intermédiaires, entreprises d'insertion,

régies de quartier, associations de services aux ***21***personnes, etc.) encourage les initiatives locales de lutte contre le chômage en répondant à une demande sociale insuffisamment couverte par l'in­tervention publique. Cette demande est liée à la progression démographique et à l'évolution des modes de vie qui font apparaître de nouveaux besoins. Le vieillissement de la population, la multiplication des foyers réduits à une ou deux personnes, le développement de l'activité profes­sionnelle des femmes, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, les difficultés des banlieues sont autant d'exemples nécessitant la création d'une activité économique de service.

A titre d'information, on signalera que 130 000 emplois ont été créés trois mois après l'applica­tion de la nouvelle loi. Ces emplois de service, qui constituent depuis la loi Aubry l'un des axes de la politique de lutte contre le chômage, ont

PEPS n° 46 avril-juin 1994

été soutenus concrètement par les mesures sui­vantes :

* Avantages fiscaux accordés aux particuliers qui utilisent du personnel pour des prestations d'aide familiale.
* Allègement substantiel des formalités d'embau­che pour ces mêmes particuliers qui souhaitent être employeurs de leur personnel.
* Mesures spécifiques en faveur du secteur as­sociatif qui gère les emplois de proximité dans le double but de développer l'emploi et de ré­pondre à des besoins d'intérêt collectif, notam­ment en matière de garde d'enfants, de maintien à domicile de personnes âgées et d'entretien de l'environnement.

Création d'une Agence d'expérimentation natio­nale pour le Développement des Services de Proximité(2).

**Recherche de nouvelles formes d'intégration**

L'extrême flexibilité de ces emplois, qui d'une certaine façon assure leur succès, entraîne une forme de précarité et donne lieu à une polémi­que. De surcroît, ces emplois qui n'exigent pas de qualification particulière sont perçus dans l'opinion avec une connotation péjorative que tra­duit l'expression courante «petits boulots». Pour corriger cet aspect, certains responsables ont en­couragé la création de filières de qualification. On observera cependant que d'autres professions n'exigeant pas de qualification particulière ne sont pas forcément déconsidérées dans l'opinion. En

22 fait, la critique la plus sévère porte sur la nature

même de ces emplois, principalement axés sur le service aux personnes. Ce que Gorz analyse comme d'apparition d'une nouvelle domesticité» (3) mettant en garde contre le phénomène de dualisation de la société que ces emplois ris­quent d'engendrer dans ce contexte particulier du chômage où tous les dérapages sont possi­bles. A cet argument, d'autres opposent le con­cept «d'économie solidaire» en mettant en avant le fait que, faute de relance de l'économie de marché, il convient de trouver de nouveaux emplois pour pallier au problème de l'exclusion qui met en péril l'équilibre général de la société.

Il convient d'ajouter que la nouvelle réglementa­tion des emplois de service favorise l'assainisse­ment du travail au noir, pratique courante dans ce secteur. Ces nouvelles mesures apportent par conséquent une protection sociale et une réelle

PEPS n. 46 avril-juin 1994

amélioration des conditions d'exercice de ces ac­tivités qui relativise la critique formulée par Gorz.

On notera que cette polémique déborde du cadre strictement économique et touche en fait aux valeurs fondamentales de notre société à savoir : le droit au travail, la citoyenneté, la solidarité, l'intégration des immigrés, pour ne mentionner que les thèmes les plus récurrents.

Pour illustrer ce débat, nous apporterons ici no­tre témoignage sur l'exemple concret de la créa­tion d'un service de proximité dans un quartier parisien du XXème, suite à une opération de réhabilitation importante.

**Politique urbaine et développement d'une solidarité locale**

ANTINEA (Antenne-Insertion-Emploi-Autre­ment) est une association loi 1901, fondée en 1992. Elle est agréée association intermédiaire par la préfecture de Paris, ce qui l'autorise à embaucher des personne dépourvues d'emplois pour les met­tre à disposition de donneurs d'ordre, collectivi­tés, entreprises ou particuliers avec des contrats à durée déterminée renouvelables et dont la du­rée globale ne peut excéder 750 heures par an sur un même poste. Le projet d'Antinéa visait à apporter une réponse locale au problème du chô­mage des femmes de faible niveau de qualifica­tion, en particulier des femmes immigrées, par la création d'un service d'aide à domicile en faveur des habitants du XXème et plus largement de l'Est de Paris. Ce projet a pu se concrétiser essen­tiellement en raison de la rénovation urbaine du XXème arrondissement et plus particulièrement de Ménilmontant.

Cette rénovation a provoqué une transformation radicale de la physionomie de ce quartier tradi­tionnellement populaire. Elle a également provo­qué un fort mouvement de population dans le sens de l'arrivée de classes moyennes et départ de classes populaires ne pouvant accéder aux loge­ments rénovés, faute de revenus suffisants.

Ainsi, le service de proximité apporte-t-il dans ce cas précis une action réelle de lutte contre l'exclusion. D'un point de vue social ces emplois de type relationnel, favorisant la multiplication d'échanges entre différentes catégories de popu­lations, contribuent à la restauration de la cohé­sion sociale entamée et militent en faveur de la sauvegarde de l'identité de ces quartiers dont la convivialité et la solidarité ont été célébrés par les chanteurs populaires : Piaf et Maurice Che­valier.

**Réseaux de proximité, réseaux de solidarité**

L'intérêt des services de proximité réside, au-delà de leur objectif économique, dans leurs ca­pacités à mobiliser des habitants dans la pers­pective du développement local. Ainsi à Antinéa, des bénévoles en activité ou à la retraite, sensi­bles à la question de l'insertion, ont proposé leurs services. Parmi eux, un ancien cadre du minis­tère de la coopération a mis en place la logisti­que de l'association. C'est cette même personne qui a su mobiliser en notre faveur un expert comptable d'une association nationale de béné­voles. D'autres bénévoles contribuent à réduire les charges d'Antinéa en offrant temps de travail et compétence :

* Une jeune femme, membre de l'association de parents d'élèves dans la ZEP, est venue rejoindre notre association pour agir à un autre niveau en faveur de l'intégration des populations défavori­sées.

- Un universitaire d'origine algérienne, agrégé de mathématiques, a mis en place le service infor­matique.

* Un responsable de formation participe égale­ment au projet de l'association dans le domaine de la formation.
* Une responsable de l'association de gérontolo­gie du XXème a assuré, à titre gracieux, une session de formation de sensibilisation aux per­sonnes âgées.

Notre démarche s'inscrit dans une logique d'ac­tion collective et solidaire, c'est ce qui fait la sin­gularité de ce type de structure où tout le monde est acteur :

* Solidarité par rapports aux femmes défavori­sées en facilitant leur accès au travail.
* Solidarité de ces femmes vis à vis de la collec­tivité, par l'assistance qu'elles apportent aux per­sonnes dans leur vie quotidienne.
* Solidarité des utilisateurs (collectivités ou par­ticuliers) qui font appel à un service d'insertion plutôt qu'à un service privé. Beaucoup de ces utilisateurs sont venus à Antinéa, sensibilisés par l'objectif de notre association suite à des articles de presse.
* Solidarité enfin de la collectivité dans son en­semble, habitants et institutions diverses par la mise à disposition de moyens humains et finan­cier.

C'est bien la conjugaison de toutes ces solidarités qui nous permet de parler ici d'émergence d'en­treprises «d'économie solidaire» qui n'ont pas pour objectif la recherche du profit mais la viabilité économique. Social et économique se trouvent ainsi rapprochés au lieu d'être confrontés dans leur cloisonnement.

**La vocation de médiation d'ANTINEA**

Les structures d'insertion par l'économique assu­rent dans la société la fonction explicite de «pas­serelle» entre le monde du travail et les chô­meurs dans le but d'une réinsertion des person­nes qui cumulent des handicaps lourds (Rmistes, chômeurs longue durée, sortants de prison) et rejetés du marché du travail.

**Médiation par le travail**

Si Antinéa a été créée à l'origine pour permettre l'accès à un premier emploi aux femmes immi­grées, elle compte aujourd'hui parmi les trente salariées régulières autant de femmes françaises ou de l'Union européenne que de femmes immi­grées du Sud. Parmi les Européennes, beaucoup sont des réfugiées politiques de haut niveau qui ne trouvent pas d'emploi dans leur secteur (ce phénomène apparaît aussi avec les Algériennes qui fuient l'intégrisme). On signalera une sage femme albanaise dont les diplômes ne sont pas reconnus en France, et une Roumaine universi­taire qui, lasse des promesses d'emplois non te­nues, est venue offrir ses services de femmes de ménage.

En ce qui concerne les femmes immigrées du Sud, maghrébines et africaines, pour lesquelles le projet Antinéa a été conçu, l'objectif recherché était de leur permettre de réaliser un parcours d'intégration sociale et économique à partir d'un type de travail qui jouerait le rôle de médiateur.

23

Les emplois de proximité favorisent pour ces femmes une transition en douceur entre leur sta­tut traditionnel de femme au foyer et un statut plus moderne de femme active. En effet, cette activité salariée, compatible avec leur vie de fa­mille grâce à l'organisation du travail à la carte, correspond aussi à des tâches déjà familières et dans un environnement social et géographique connus.

Signalons aussi que l'existence d'un contrat de travail introduit entre les partenaires des rela­tions médiatisées qui atténuent les rapports de ddmination. Nous pouvons aussi témoigner que

PEPS n° 46 avril-juin 1994

le passage par la structure est apparu aux fem­mes immigrées comme un relais sécurisant dans le passage au monde du travail et comme élé­ment médiateur.

Relais sécurisant parce que la structure les in­forme de leurs droits et les protège en leur ga­rantissant le respect de la législation du travail qu'elles ne se sentent pas à même de maîtriser.

Elément médiateur parce qu'elles acquièrent à travers la structure une connaissance du monde de l'entreprise qui favorise, à terme, l'apprentis­sage de la culture du monde du travail. C'est également à partir de cette expérience que naî­tront de la part des femmes un désir de forma­tion, de qualification et de promotion person­nelle qui n'étaient pas de mise dans la société traditionnelle.

**Médiation par contacts culturels**

En outre, ce qui est considéré d'une façon géné­rale comme un échange social négatif dans le cas du travail domestique peut, quand il s'agit d'une femme immigrée, permettre des relations entre des catégories sociales très éloignées socialement, culturellement et économiquement. Au risque de choquer, on peut dire que ce type de travail peut contribuer à l'intégration des femmes im­migrées, car il place ces dernières au coeur de l'intimité de la vie familiale française dans ses différents aspects (personnes âgées, groupes so­ciaux plus ou moins favorisés). Ce travail leur permet de s'imprégner d'un modèle culturel et de se forger des repères par rapport à l'identité fran-

*24* çaise dans sa cellule fondamentale. Pour illus-

trer ces transformations culturelles, on citera l'exemple d'une femme marocaine qui, suite à son travail dans une famille française, a acheté un micro-onde alors que quelque temps auparavant elle n'en connaissait pas l'usage ; on a observé comment, peu à peu, elle a modifié le mobilier de sa maison et même l'organisation de l'espace domestique par identification à des modèles empruntés.

Notre rôle consiste, pour l'essentiel, à créer des «conditions d'immersion» dans la famille fran­çaise qui permettent aux femmes immigrées de comprendre la spécificité de la culture fançaise à partir d'exemples concrets, pris dans l'instantané de la vie quotidienne dans ses joies et ses tracas. Le fait même qu'elles interviennent pour soula­ger une autre femme dans l'organisation de sa vie familiale favorise le jeu des identifications ;

c'est à partir de cette confrontation du modèle familial français avec le sien propre, que peut s'opérer, pour ces femmes, une transformation culturelle. Une telle transformation leur permet­tra de mieux comprendre leurs enfants davan­tage impliqués dans le milieu culturel français. Ainsi, même le modèle éducatif français est-il mieux assimilé grâce à cette «immersion» ; elles prennent conscience, par exemple, que la liberté apparente dont jouissent les enfants -et en parti­culier les filles- est assortie de règles de conduite et d'une responsabilisation qu'elles ne compren­nent que lorsqu'elles se trouvent à l'intérieur de la famille.

Par son statut au sein de la famille, la femme immigrée peut jouer un rôle important dans le processus d'intégration. L'élément qui était le noyau autour duquel s'organisait le repli identitaire (par absence de contact avec l'exté­rieur) est ainsi amené à réinvestir dans l'action de nouveaux référents culturels. Le travail in­duit, par ailleurs, une transformation culturelle du fait que la femme apporte, elle aussi, sa con­tribution au budget familial, ce qui du même coup transforme les rapports au sein du couple et introduit de nouvelles références dans le mo­dèle éducatif. Il est aujourd'hui établi que les enfants, dont les mères travaillent, sont moins touchés par l'échec scolaire ; on pourrait dire, par extension, que les enfants des femmes im­migrées qui se trouvent, par leur travail, au con­tact avec des familles françaises seraient moins tentés par le repli identitaire. Mieux encore, nous avons vu des employées se proposer d'inviter ou de tenir compagnie à des personnes âgées iso­lées, en dehors de leurs obligations de travail. Surtout dans des périodes de fêtes où l'absence de l'entourage familial apparaît à ces femmes, en raison de leur culture traditionnelle, particuliè­rement cruel. Il nous semble reconnaître ici ces valeurs traditionnelles de solidarité que Roustand souhaiterait voir rétablies dans l'univers urbain de nos sociétés démocratiques.

**Hanifa CHERIFI**

Directrice de l'association ANTINEA, 36, rue Duris 75020 PARIS.

1. Emploi-Croissance-Société, Rapport de Guy Roustang pour le

Commissariat Général du Plan,

Documentation française, 1991.

1. ADSP : Agence pour le Développement des Services de Proximité, 7 rue Pouchet, 75017 - Paris.
2. Métamorphose du travail et quête du sens, André Gorz, éditions Galilée, 1991.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

**L 5EF CIAUX**

***SOL* IDARITE**

*LE CAS DU FOYER SOUNDIATA D'ALFORTVILLE* «Solidaire ou solitaire ?» (A. Camus)

**La solidarité, *un mot qui* traduit *peut-être, aujourd'hui, la bonne conscience que veut se donner une société où le clivage entre ceux qui occupent une place dans* l'organisation *sociale et ceux qui en* sont *exclus se* fait *sentir chaque jour davantage.***

A quoi renvoie cette notion de solidarité, notam­ment dans les foyers de travailleurs migrants ? A-t-elle encore un sens par delà les relations de dépen­dance qu'elle semble impliquer ou bien est-ce un concept vide auquel il faut maintenant réinventer un contenu ?

Dans sa thèse, soutenue en 1893, sur la Division du travail social, E. Durkheim définit la notion de solidarité, entre conscience individuelle et conscience collective, en en distinguant deux types : la «solida­rité mécanique» et la «solidarité organique»(1) . L'auteur explique que, du fait de la division du tra-

vail social, on passe d'un état où la personnalité in­dividuelle est absorbée dans la personnalité collec­tive (les individus se ressemblent), à un état pro­duit par la division du travail (les individus diffè­rent de plus en plus les uns des autres) 2 .

Ce détour par un classique de la sociologie nous incite à penser qu'il y a au moins quatre conceptions différentes de la solidarité se manifestant par des modes de sociabilité, c'est-à-dire des façons d'être en relation avec autrui:

1 solidarité communautaire (proche de la «solidarité mécanique» durkheimienne que l'on peut retrouver dans les sociétés lignagères dites «traditionnelles») dans laquelle il faudrait encore distinguer des de­grés (en fonction de de la cohésion et de l'identité sociales).

2 solidarité volontariste et moralisante qui corres­pondrait, non à la réalité des relations communau­taires, mais à des positions idéologiques renvoyant au mythe d'un paradis à retrouver. La volonté réité­rée de relier des solitudes s'avère, souvent, non seu­lement inefficace, mais encore une tentative épui­sante pour les personnes qui se sont investies dans cette entreprise.

3 solidarité citoyenne (à un certain stade de la «so­lidarité organique») où la liberté de la personne est concevable en terme de contrat social (3).

*25*

1. «II y a en nous deux consciences : l'une ne contient que des états qui sont personnels à chacun de nous et qui nous caractérisent, tandis que les états que comprend l'autre sont communs à toute la société. La première ne représente que notre personnalité individuelle et la cons­titue ; la seconde représente le type collectif et, par conséquent, la société sans laquelle il n'existerait pas. Quand c'est un des éléments de cette dernière qui détermine notre conduite, ce n'est pas en vue de notre intérêt personnel que nous agissons, mais nous poursuivons des fins collectives. Or, quoique distinctes, ces deux consciences sont liées l'une à l'autre, puisqu'en somme elles n'en font qu'une, n'ayant pour elles deux qu'un seul et même substrat organique. Elles sont donc solidaires. De là résulte une solidarité sui generis qui, née des ressem­blances, rattache directement l'individu à sa société». De la division du travail social, PU F, 1930, p. 74
2. Ce second mode de solidarité «ne représente au contraire que nous dans ce que nous avons de personnel et de distinct, dans ce qui fait de nous un individu (..,) chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et, d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée» op. cit., p. 100.
3. Nous sommes tentés de reproduire, ici, un fragment du Contrat social :»Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le Contrat social donne la solution» (I, chap. VI-VII).
4. Elle se manifeste par un mode de sociabilité que décrit assez justement Michel Hannoun: «Avec la montée en puissance de l'indivi­dualisme, la déliquescence de la pratique religieuse et la disparition des communautés familiales, l'homme, en tant que personne sociale et culturelle, est devenu à lui seul et pour lui seul, son horizon, sa propre religion. En son âme est une église où il prie chaque jour pour son destin dans l'espoir d'être plus heureux. Car c'est son bonheur individuel qui le préoccupe plus que tout (...) L'homme est égaré dans cette société qui ne lui offre plus de repère. S'il a gagné un sentiment de solitude, l'homme a perdu son sentiment d'appartenance à la communauté. Entre cette possession et cette perte existe une relation de cause à effet qui nourrit le rapport de solitarité existant désormais entre l'individu et la société». M. Hannoun Nos solitudes, Seuil, 1991, pp .272-273.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

4 solidarité éclatée ou «solitarité» (4) qui est la solidarité organique dans le cas extrême où il n'y a plus de solidarité, mais à la limite, seulement des individus développant des stratégies propres. Il se peut, cependant, que d'autres modes de sociabilité soient en train de se construire, dans le champ de la vie associative et particulièrement dans les ré­seaux.

Sur le terrain de nos interventions, (les foyers où vivent des Africains), nous nous sommes demandé quelle était la solidarité à l'oeuvre à travers nos pro­pres actions, celles d'associations bénévoles et le sys­tème d'entraide des résidents eux-mêmes.

**Situation des foyers**

Un mot sur la situation actuelle des foyers de tra­vailleurs migrants en Ile de France : ces structures d'hébergement sont de plus en plus surpeuplées (5), et le chômage des résidents (6) n'a pas cessé d'aug­menter. En outre, malgré les promesses officielles (7), le personnel chargé de l'encadrement social est très insuffisant, dépourvu de moyens et isolé des autres services sociaux au niveau local.

Depuis de nombreuses années, la construction de nouveaux foyers est bloquée et, quand il y a réhabi­litation du bâti, elle n'est souvent qu'une opération matérielle sans la moindre concertation avec les ha­bitants et sans aucune reflexion sur la place et les liens du foyer avec la cité.

Comment donc «s'intégrer» lorsqu'on se trouve, comme dans l'exemple du foyer d'Alfortville (8), implanté dans une zone industrielle à l'écart de la vie sociale et géré par des institutions fortement cloisonnées ? La communauté africaine y est, dans son ensemble, perçue à travers des images réductri­ces et systématisantes véhiculées par les médias (hy-

*26* giène déplorable, drogue, délinquance, etc.). La si-

tuation semble la même pour ce qui est des familles et leur logement : la tendance est à la relégation. Dans le cas des foyers, c'est un collectif qui est exclu et non des individus isolés, ce qui arrive rare­

ment dans ces communautés originaires d'Afrique de l'Ouest où des liens étroits attachent solidaire­ment les frères (9) africains entre eux. Comment intervenir dans des réseaux de solidarité dont le mode de fonctionnement nous est étranger ? S'il n'est pas souhaîtable (ni possible d'ailleurs) de nous insérer dans ces réseaux communautaires, jusqu'à quel point sommes nous toutefois impliqués dans des relations solidaires avec les résidents du foyer ?

Nos actions (10) ont eu pour finalité, depuis fin 90, de relier davantage les systèmes d'entraides (11) déjà existants au sein de la population du foyer et dans l'espace ville-foyer entre les résidents et leurs frères (12) installés à Alfortville, en les faisant davantage communiquer (13). Il s'agissait aussi de valoriser les opérations de développement des villages d'origine en soulignant que la solidarité ici est liée à la solida­rité là-bas. Il a paru également nécessaire d'ouvrir le foyer à l'environnement urbain de façon à le désen­claver, à le rendre partenaire dans le cadre des poli­tiques de développement de la ville et à l'associer aux manifestations culturelles et humanitaires de la commune. Nous avons également pensé qu'avec un groupe de résidents du foyer nous pouvions jouer un rôle de médiation en collaboration avec des asso­ciations et services sociaux.

**Quelle démarche ?**

Il semble nécessaire de connaître, de façon plus approfondie les populations concernées en identi­fiant les difficultés qu'elles rencontrent (emploi, rap­port avec l'administration, organisation à l'intérieur de la structure du foyer, etc.), mais aussi les projets individuels / collectifs (14) et les ressources à mo­biliser pour réaliser ces projets, ce qui implique un diagnostic de la situation et une communication du foyer avec son environnement.

**Actions de communication**

Elles se donnent pour tâche de faire connaître les résidents en favorisant les contacts avec la popula-

1. Le foyer d'Alfortville à un parc de 187 lits, actuellement 300 résidents originaires du Mali et du Senegal y habitent : « La SOUNDIATA (qui gère une vingtaine de foyers en I le de France) a un taux élévé de suroccupants, près de 70% en moyenne (..) L'AFTAM (...) héberge près de 8000 Africains pour4800 lits offerts officiellement à cette population. » J.Barou : L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique Noire, Rapport du group de travail interministeriel Ministere desAffaires sociales et de l'intégration. Juin 1992. p.73.
2. 30 % au foyer SOUNDIATA d'Alfortville
3. Circulaire de nov 1993 sur la politique de la ville et circulaire du FAS
4. cf les articles sur ce foyer («Travail social en interface», PEPS, n° 39, avril-juin, 92, pp.37-41 et : «Dévelopement de foyers, foyers de développement», PEPS, n° 41, jan-mars 93, pp. 15-17
5. Notion qui serait à préciser : il s'agit souvent de la famille au sens

large de ce terme. Il est important de noter que les familles sont paradoxalement plus isolées dans la ville. C'est pourquoi les week-end on les retrouve dans le foyer, participant aux fêtes, réunions, etc.. On peut affirmer, en ce sens que le foyer est un Centre culturel et social qui en lui-même joue souvent un rôle régulateur au sein de la communauté.

1. cf les articles précédents
2. C'est là une différence importante avec l'action sociale en direction d'autres populations : elle a à s'insérer elle-même dans un tissu de solidarités traditionnelles. C'est dire que le travailleur social doit com­prendre le sens de ces solidarités
3. cf note 9
4. cf. l'article rédigé par les résidents du foyer : «Le foyer d'Alfortville communique», PEPS, n° 41, jan-mars 93, pp. 23-25
5. Les projets de développement villageois au pays d'origine mais aussi les modes d'intégration en France

PEPS n° 46 avril-juin 1994

tion locale et ses élus, en soulignant les difficultés mais aussi les réalisations communautaires et asso­ciatives : il fallait aider les uns à mieux connaître les réalités de la ville et permettre aux autres de mieux comprendre le fonctionnement des commu­nautés.

C'était là un premier acte de solidarité (15) de la part de bénévoles (16) qui ont travaillé sans atten­dre des moyens supplémentaires de la part des ins­titutions. Cette communication était susceptible de créer des liens et susciter des actions en relation de réseau avec les résidents.

**Constitution de réseaux**

Il s'agissait de consolider le processus de participa­tion et d'intégration amorcé avec les membres de la communauté malienne et d'accompagner des projets en cours de réalisation, d'opérer des médiations en­tre l'administration et les intéressés. Dans ce but, nous avons contacté des structures associatives exis­tant dans l'environnement, (CCFD, Secours Popu­laire, AICF, Migrations-Santé, associations cultu­relles diverses), ou des organismes publics (collecti­vités locales, chef de projet DSU, centres sociocul­turels, services sociaux, FAS, Ministère des Affai­res sociales, etc.) de même que des ONG (GRDR, Groupe de Recherche et de Développement Rural, par exemple).

Les instances dirigeantes de l' organisme gestion­naire ont été régulièrement informées et, à travers eux, l'UNAFO (Union Nationale des Organismes gestionnaires de Foyers) a pris connaissance de no­tre entreprise.

**Quels sont les résultats obtenus ?**

A l'intérieur du foyer, la dynamique communau­taire et associative a été renforcée (valorisation du Comité des sages), création d'une Commission de la vie associative, Commission santé, troupe de musi­que, atelier d'écriture, équipe de football, et plus tard, la création de l'AFMADI (17). Ces différents groupes comprennent des résidents mais aussi des membres de familles habitant à Alfortville, les fem­mes maliennes, représentées par leur association (As­sociation des Femmes Maliennes d'Alfortville), ont également participé aux différentes actions. Des jour­nées <portes ouvertes» ont permis d'accueillir des membres d'associations locales, représentants d'ins­titutions, lors de fêtes ou débats et à l'exterieur du foyer, dans la ville, les résidents ont organisé des manifestations culturelles et des rencontres avec des

partenaires éventuels. On note également la mise en place de stages de danse à la MJC ou des débats avec les travailleurs sociaux du Service de la Petite Enfance

Dans ces relations interpartenariales, les membres d'associations humanitaires locales (Secours Popu­laire, CCFD, AICF), se sont fortement impliqués et ont créé l'AFMADI avec les résidents Maliens et les intervenants sociaux. Le GRDR, Migrations Santé, et une AS du SSAE s'y sont associés, tra­vaillant régulièrement comme prestataires de servi­ces . Il faut citer aussi des alliances ponctuelles (MJC, Service Petite Enfance, service culturel de la muni­cipalité, commissariat, église). En outre, des grou­pes (équipe de football) s'insèrent régulierement dans des structures sportives, ou culturelles (la troupe de musique, animant les stage de danse africaine à la MJC,...). D'autres personnes, à titre bénévole, se joignent aux actions : étudiants poursuivant leur recherches sur ce terrain, un journaliste, etc.).

Le monde du travail social, des associations et la communauté africaine ont été ainsi mis en relation, constituant une association indépendante de l'orga­nisme gestionnaire, tout en restant en lien avec lui. Il en résulte une présence plus importante de la communauté au niveau local (le diagnostic du Con­trat d'agglomération commandité par la Mairie à un cabinet extérieur en témoigne) et une certaine re­connaissance du foyer comme lieu de médiation entre les familles habitant en appartement et des services municipaux.

**Une gestion difficile,

des effets pervers**

S'il y a un indéniable décloisonnement institution­nel sur le terrain, en revanche, les contacts avec des

décideurs et financeurs se révèlent plus difficiles *27*et, pour le moment, infructueux malgré l'existence d'un Contrat d'agglomération et d'un Contrat de Ville. L'action solidaire engagée, est bien difficile à réali­ser : les populations ne sont pas vraiment connues et restent souvent mal informées de leurs droits et des possibilités existantes sur la ville, bien qu'elles fassent partie de la commune depuis dix ou vingt ans.

Il y a donc de part et d'autre des changements à opérer. Le renforcement des dynamiques commu­nautaires peut être un levier puissant pour l'intégra­tion individuelle et collective, les valeurs tradition­nelles fournissant des repères clairs, mais il peut aussi agir comme un frein s'il produit une ferme-

1. cf l'article : «Dévelopement de foyers, foyers de développement», PEPS, n° 41, jan-mars 93, pp. 15-17
2. le directeur du foyer, membres d'associations, résidents, étudiants, un sociologue, etc.
3. (Association Franco-Malienne d'Alfortville pour le Dévéloppement et l'Intégration
4. Cf l'article PEPS, n°39, «Travail social en interface», p. 39 (19)Pour la sociologie, Seuil, 1974, pp237-239

PEPS n° 46 avril-juin 1994

ture de la communauté sur elle-même. L'informa­tion et la sensibilisation de cette dernière doit donc être permanente et les leaders associatifs africains (18) ainsi que les intervenants sociaux doivent veiller à ce lien.

Par ailleurs, l'adhésion apparente aux logiques com­munautaires peut parfois cacher une profonde in­compréhension de la part des Français : paterna­lisme, imposition de modèles préconstruits de l'or­ganisation, conception occidentalocentriste de l'effi­cacité, etc. Autant de manifestations de ce que nous appelions, plus haut, «solidarité volontariste» ou «moralisante» qui peut être parfois d'une violence extrême, même si elle part de «bonnes intentions».

La phase de diagnostic (identification des difficul­tés, des ressources et de la mobilisation) s'est dérou­lée de façon satisfaisante avec les résidents du foyer, sauf pour ce qui concerne les familles plus difficiles à contacter. A l'inverse, (bien que bon nombre d'ac­tions se sont poursuivies) la phase opérationnelle s'est heurtée à d'importants obstacles : gestion diffi­cile, trop de projets menés de front, approche trop volontariste avec peu de prévision des moyens fi­nanciers et techniques nécessaires.

Quant au travail d'accompagnement social en indivi­duel, il donne des résultats intéressants, mais risque aussi de renforcer des stratégies individuelles désolidarisantes : les projets individuels et de petits groupes qui avaient été favorisés, mettent actuelle­ment en danger la dynamique collective en opérant des fractures au sein du groupe. Un projet d'actions au bénéfice d'une communauté elle-même solidaire pour ses membres est une entreprise difficile, non seulement au plan technique, mais surtout en ce qui concerne le sens global à donner à ces actions.

Il faudrait ajouter à ce bref bilan, le manque de moyens et de temps un suivi effectif des projets [initiés.et](http://initiés.et) le fait que l'association n'a que peu de mem­bres «actifs». On constate un certain essouflement et même de l'épuisement, chez les bénévoles. Quant aux institutions, elles restent encore trop éloignées du terrain pour permettre d'apporter reconnaissance et appui efficace à de telles actions.

*28*

**Solidarité autrement**

Solidarité, un mot qui resurgit dans un contexte de crise et qui masque une absence de solution plus qu'il n'indique une démarche sensée. On se paie de mots et ce, de plus en plus, au fur et à mesure que l'on ressent avec angoisse une profonde perte de sens et de lien social. Y a-t-il de «nouvelles solidarités», aujourd'hui, ou bien ce nouveau «look» n'est-il qu'un leurre qui masque une opération pour reproduire un ordre ancien ? Tout nous signale, en effet, une accentuation des désarticulations sociales et une in­dividualisation croissante des modes de vie.

A-t-on le droit de rêver à des nouvelles pratiques solidaires dont le but serait de rendre l'usager acteur ?. C'est ce qui pourrait, à notre sens donner une nouvelle légitimité à l'intervention sociale dans le champ de l'immigration, mais comment y arriver ? Nous avons vu que les actions menées auprès des résidents étaient loin d'être un succès. Peut-être avons-nous, nous-mêmes, été fascinés par cette com­munauté et avons-nous voulu reconstruire l'action sociale sur le modèle d'une telle solidarité.

Il peut maintenant y avoir, pour nous, une autre expérience à tenter : celle de l'inscription du politi­que dans le travail du social afin de donner sens et cohérence aux actions solidaires, qu'elles ne se ré­duisent pas à un colmatage provisoire, mais se cons­tituent en projet de changement.

**Repolitiser le social par des

«solidarités engagées»**

L'idée d'une citoyenneté solidaire où l'on passerait d'une action formelle (institutionnalisée) à une ac­tion plus informelle, à la limite de la marginalité, est-elle concevable aujourd'hui ? Comment, dans cette perspective, l'intervention sociale pourrait-elle être considérée comme une pratique solidaire ? Quelle serait alors l'implication des intervenants et faudrait-il nécéssairement réintégrer cette dimension soli­daire dans une logique institutionnelle ? Quels en seraient les effets en terme d'identité professionnelle ? Enfin n'y a-t-il pas danger, comme nous l'avions signalé, à rentrer dans ces rapports solidaires avec les usagers ; le praticien ne risque-t-on pas de s'y retrouver soi-même piégé ? Ces questions, les pra­ticiens du travail social doivent se les poser.

Nous avons besoin d'un programme cohérent pour une solidarité sociale qui soit une solidarité enga­gée. C'est peut-être là aussi que réside la tâche du sociologue aux côtés du travailleur social, comme l'écrit A.Touraine : «La sociologie est un rappel contre tous les pouvoirs à la réalité des relations sociales détruites ou masquées» et se donne pour fin d'»atteindre la société en acte, en critiquant l'ordre et le pouvoir»(19).

Il s'agit donc, pour nous, de ne pas continuer à préserver un équilibre précaire, mais de contribuer au changement de l'action sociale par des interven­tions innovantes en s'engageant d'une part dans une critique institutionnelle, d'autre part en articulant projets et pratiques individuelles d'insertion avec le sens actuel des dynamiques collectives. Il est temps de passer d'une logique d'assistance à une logique de développement social.

**D. CURBELO**

travailleur social et directeur de foyer

**J.L. DUMONT**

sociologue

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Curieusement, et conjointement***

***la multiplication des* déclarations *de bonnes intentions, la situation de l'emploi n'a cessé de se dégrader,* entraînant *une exclusion massive d'un nombre* grandissant d'individus *et de familles.***

Depuis plus de vingt ans, la «classe politique» (tou­tes tendances confondues) prétend régler, entre autres, les «problèmes» du chômage et des exclu­sions. En developpant, au cours de ces derniers mois, le thème maintes fois utilisé de «la prochaine sortie du tunnel». L'équipe en place ne rompt pas avec cette tendance : tout comme les gouverne­ments de la fin des années soixante-dix, le Premier Ministre et ses collaborateurs nous annoncent un retour imminent de la croissance qui, bien évidem­ment, aurait des effets positifs sur l'emploi et les conditions de vie de tous.

Officiellement, on dénombre environs 3,3 millions de chômeurs. Diverses organisations politiques et syndicales considèrent que ces chiffres sont falsi­fiés et estiment que le nombres des sans-emploi avoisinerait 5 millions.

Ces premiers chiffres ne donnent cependant qu'une idée très partielle de l'état de précarité régnant en France. Le CERC a récemment publié un rapport (intitulé «Vulnérabilité et risque d'exclusion») beau­coup plus alarmant. En effet, et d'après cet orga­nisme de recherche dont il est difficile de contester les travaux,

12 millions de personnes se trouveraient dans «une situation de vulnérabilité économique et sociale» (parmi celles-ci, 3 millions vivraient avec moins

de 2700,00 Fr es par mois).

C'est principalement à partir de cette «triste réalité» et de l'incapacité des «politiques professionnels» à proposer des solutions cohérentes, qu'a émergé l'idée,

à priori utopique, d'organiser un mouvement social regroupant chômeurs, salariés, associations de di­vers horizons, organisations politiques et syndica­les. A l'issue de plusieurs mois de débats naquit, fin octobre 1993, le «Collectif Agir ensenble contre le Chômage» (plus connu sous le sigle A. C.). A ce jour, ce collectif rassemble plus de soixante-dix as­sociations ou organisations ainsi que des individus non organisés.

A l'exception de quelques fédérations de la CGT et CFDT, il est à remarquer l'absence des organisa­tions et partis de la «gauche traditionnelle. Jusqu'à présent, le PCF, le PS, le Mouvement des Radi­caux de Gauche, tout comme les principales cen­trales syndicales ont ignoré l'initiative.

Comme le lecteur peut l'imaginer, ce Collectif en­tend mobiliser tous ceux qui veulent» en finir avec le chômage, les exclusions, et la résignation», comme le précisait C. VILLIERS, Porte parole d'A. C, lors d'un débat le 26 mai 1994 (Université Paris VIII).

Après avoir développé l'implantation de Comités locaux (il en existe plusieurs dizaines dans toute la France), A.0 a retenu l'organisation d'une grande marche nationale au printemps 1994.

Parties de différentes régions de France, 5 marches ont convergé pour se retrouver à Paris le 28 mai 1994.

Le choix de ce mode d'action paraît relever tant de 29

préoccupations pragmatiques que symboliques :

* Marcher, être debout, tend à rompre avec l'atti­tude de résignation tant répandue face au chômage et aux exclusions que beaucoup (exclus ou non) ont adopté au cours de ces dernières années. Cela s'est avéré plus particulièrement vrai pour les «marcheurs» qui ont sillonné les villes et les campagnes durant plusieurs semaines : comme certains d'entre eux ont pu me le préciser, la participation à la marche leur a permis de réacquérir une dignité, un esprit com­batif, et surtout l'espoir d'un possible changement encore à venir. Lors de son intervention à la fin de la manifestation, André (un marcheur) soulignait : «Avant, j'avais la honte, maintenant j'ai la tête haute. Grâce à A.C, je dis aujourd'hui à la société fran­çaise : face à la misère, il faut être debout. Les Allemands ont fait tomber le mur de Berlin, nous ferons tomber le mur de la richesse de France».

PEPS n° 46 avril-juin 1994

* Par ailleurs, l'organisation de cortèges parcourant le territoire national a permis de développer la mo­bilisation et surtout de lui donner une visibilité.

x.

Bien que cette initiative ait été relativement igno­rée par les grands médias nationaux, la Marche (ou plutôt les marches) a «fait remuer les choses» sur son passage. Les rencontres avec la population (gé­néralement chaleureuses), et les élus (qui ont été quelquefois plus tendues) ont sans aucun doute contribué à raviver une dynamique revendicative en voie d'extinction.

Au cours de la journée du 28 mai, plus de 25 000 personnes se sont retrouvées à Paris (entre Bastille et République) pour manifester leur volonté d'en «finir avec le chômage et les exclusions» conséquen­tes. Là encore, la gauche traditionnelle était parti­culièrement absente : excepté Messieurs Julien Dray (Député PS) et Charles Fiterman (Communiste critique) qui ont osé une brève apparition, les lea­ders de l'opposition et des grandes organisations syndicales avaient visiblement oublié le rendez-vous.

Le pouvoir politique en place n'a pas fait preuve d'une attitude plus avenante à l'égard de ce mouve­ment : une demande de rendez-vous avait été adres­sée à la Présidence de la République qui a refusé de rencontrer toute délégation et renvoyé vers les ser­vices du Premier Ministre. Ces derniers ont adopté la même stratégie d'évitement en renvoyant la de­mande d'entrevue vers le Ministère du Travail. Le Ministre du Travail n'a pas daigné recevoir la délé­gation et a délégué un membre de son cabinet pour cette tâche visiblement embarrassante. Comme le soulignait H. Constancias (animateur du Mouve­ment National des Chômeurs et des Précaires) «cela montre bien avec quelle ironie ceux qui ont le pou­voir économique et politique traitent effectivement ceux qui sont dans la misère».

La conduite de l'establishment politique» (qu'il s'agisse des politiques au pouvoir ou dans l'opposi­tion) n'est guère étonnante : outre le fait qu'A.0 exprime clairement sa défiance à l'égard de la classe politique traditionnelle, ce mouvement a l'imperti­nence d'imposer un débat public que personne tout au moins dans le petit monde des «hommes de pouvoir» ne souhaite voir engagé.

*30*

Contrairement à bon nombre d'initiatives qui se sont limitées à proposer un accompagnement à caractère social des phénomènes d'exclusions, A.0 pose de manière explicite le problème sur un plan politi­que. En effet, la «plate-forme» retenue par les col­lectifs comprend non seulement des mesures d'ur­gence (telles que l'exigence d'un accès gratuit aux

transports pour les chômeurs), mais aussi des re­vendications visant à une transformation notable de l'Ordre social et économique.

Les interventions qui ont eu lieu à l'issue de la manifestations

du 28 mai sont particulièrement illustratives de cette dimension du mouvement.

Plutôt que d'en présenter une mauvaise synthèse, le choix a été fait ici de retranscrire quelques extraits des prises de parole :

* Un marcheur présente un texte commun élaboré par la marche du Sud-Est :

« Le droit de vote existe à 18 ans le droit à un revenu décent doit aussi exister à partir de 18 ans

Nous sommes pour le temps libre et autonome avec un juste revenu.

Nous estimons nécessaire le partage du travail, sans réduction des revenus , et avec embauches corres­pondantes. Il s'agit de partager et redistribuer la richesse, non de partager la misère.

Le droit à l'activité doit être reconnu et effectif, avec un revenu décent pour tous et toutes.

Nous exigeons la reconnaissance et la responsabi­lité des associations de chômeurs et précaires . Leur présence à parité avec les syndicats et le patronat dans toutes les instances (Assedic, Unedic, Conseil économique et social) au niveau local et national.

Nous sommes pour des mesures d'urgences, dont nous sommes conscients qu'elles ne sont que des mesures de gestion de la misère. Mais nous les es­timons nécessaires dans l'attente de solutions alter­natives :

* Transports gratuits pour les chômeurs et précai­res,
* Franchise postale pour les chômeurs et exclus,
* Moratoire instituant le gel complet des licencie­ments ,
* Concernant le logement, qui se révèle être une question essentielle aujourd'hui, nous exigeons l'ar­rêt immédiat des expulsions, des coupures d'eau, d'électricité,de gaz et de téléphone,

- Nous exigeons l'application immédiate et généra­lisée de la loi de réquisition des bureaux et loge­ments vides,

* Nous exigeons le droit à un logement décent et choisi, pour avoir le droit de vivre en famille, - Nous exigeons le droit de vivre et de se cultiver au pays, par notamment le maintien des activités sociales en milieu rural,

Notre optique est mondialiste, nous demandons le gel de la dette,

PEPS n° 46 avril-juin 1994

Nous refusons clairement et fermement les exclu­sions politiques, pour un accès de tous les résidents et résidentes à une citoyenneté active, avec comme mesure immédiate le droit de vote pour tous les résidents étrangers aux élections locales au début.

Il s'agit pour nous d'inventer le nouveau modèle de démocratie dont nous avons besoin, avec le droit de participation, de contrôle et de décision à tous les niveaux ; pour une démocratie directe ; pour qu'enfin l'économie et la politique soient au service de l'homme et non l'inverse.

Nous affirmons que la valeur centrale de notre so­ciété est l'être humain...»

Par la suite, Nathalie de la marche du Nord/Pas de Calais précisera :

«Il est urgent aujourd'hui de prendre des disposi­tions radicales pour partager la richesse. Aujourd'hui, et après le 28, nous serons toujours là pour le crier. Arrêtons le dialogue et agissons tous ensemble...»

Bien entendu, les marches et la manifestation na­tionale ne sont en rien un aboutissement mais plu­tôt une première étape. Developper la mobilisa­tion, engager d'autres actions, tel est l'espoir des animateurs du Collectif. Très prochainement, A.0 précisera les perspectives retenues pour les mois à venir.

Du fait de la raison d'être de ce mouvement et de ses modalités d'organisation, l'auteur de ce modeste article ne peut qu'inciter les lecteurs à soutenir, ou mieux, à rejoindre le collectif A.C. Il est en effet regrettable que les intervenant sociaux (quelque soit leur statut) soient restés extérieurs à cette initiative qui, et c'est là sans aucun doute son originalité mais aussi son intêret, se propose :

* De réinstaurer une logique démocratique (terme entendu dans son acception première). Associer étroitement les personnes principalement concer­nées (ceux que l'on dénomme généralement les ex­clus et que l'on a tendance à considérer comme «ob­jet» des politiques sociales) à la reflexion et à l'ac­tion constitue la première expression de cette vo­lonté encore trop rare.
* De poser les problèmes d'exclusion (chômage y compris) sur un plan non plus uniquement social (ou assistanciel) mais aussi et surtout politique.

**Jean-Jacques DELUCHEY**

- Ci-après, vous trouverez le «Serment du 28 juin 1994» que vous

pouvez signer et renvoyer à:

A. C. I NATIONAL BP 74 - 75960 PARIS Cedex 20

tel : 44 93 01 77

- Pour tous renseignements sur les comités locaux prendre contact aux

coordonnées indiquées ci-dessus.

**SERMENT DU 28 MAI**

*Ce 28 mai 1994, nous voici rassemblés à Paris.*

*Nous venons de toutes les régions de France, des villes et des campagnes, hommes et femmes, chômeurs et salariés, jeunes et retraités, français et immigrés.*

*Tous et toutes, quelle que soit notre situation, nous avons décidé de nous mettre en marche parce que nous refusons l'inertie et la désespérance.*

*Nous déclarons l'exclusion hors la loi. Nous tenons pour illégal tout ce qui concourt à la mise à la marge d'un être humain : les expulsions, les contrôles qui harcèlent les chômeurs, la privation de soins, les coupures d'eau, de gaz, d'électricité - cette guérilla inlassable menée contre les plus faibles et les plus démunis.*

*Rien, ni personne, ne peut prévaloir sur le droit inaliénable de chacun et de chacune de voir recon­nue sa place dans la société, de voir mis en oeuvre son droit à un emploi conformément à la Constitu­tion, ses droits à un revenu décent, à un logement, à la formation et à la culture.*

*Nous refusons la logique mortelle d'un système qui annule l'avenir et met en péril la démocratie. L'éco­nomie doit être au service des hommes et des femmes et non l'inverse. Nous refusons une répar­tition des richesses qui fait les riches toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres. Nous voulons changer de logique parce que l'avenir de notre société et celui de la démocratie sont en jeu.*

*Ensemble nous exigeons une réduction massive du temps de travail, les 35 heures tout de suite vers les 30 heures, avec création d'emplois correspon­dant et sans aggraver les conditions de vie et de travail.*

*Ensemble, exigeons l'arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois.*

*Ensemble exigeons que soient créées les condi­tions de l'accès de tous et toutes à la formation et à la culture.*

*31*

*Ensemble exigeons que les chômeurs soient re­présentés partout où leurs intérêts sont en Cause.*

*Cette manifestation n'est qu'un commencement. A travers nos organisations, nos associations, nos collectifs, nos réseaux, nos relations, nous allons élargir notre action : nous voulons en finir avec la résignation et le chacun pour soi*

*A tous et toutes nous disons : ne vous résignez pas ! N'acceptez pas ! S'enfermer dans son mal­heur et dans sa solitude ce serait consentir à la défaite. Nous sommes des millions à subir l'injus­tice. C'est ensemble que nous allons agir !*

*Le chômage, la précarité et les exclusions nous volent notre présent. Toutes et tous ensemble nous allons nous battre pour les abolir. Toutes et tous ensemble nous allons réinventer l'avenir !*

PEPS n° 46 avril-juin 1994

*L'EXEMPLE DU RESEAU D'ÉCHANGES RECIPROQUES DE SAVOIRS DES ULIS*

**La solidarité a une *connotation misérabiliste aujourd'hui. On nous demande d'être solidaire de ceux qui manquent de quelque chose car nous avons et eux n'ont rien.* Faut-il *faire pour ou avec ?* Assister *ou rendre responsables, capable* d'agir *sur soi-même et sur le collectif ?* L'action *des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs* serait *une réponse* a *ces interrogations.***

**Qu'est-ce qu'un réseau d'échange de savoirs ?**

Du point de vue conceptuel le terme réseau, nous renvoie à l'idée de filet, entrelacement, tissu, en-

*32* semble où chacun tient le tout qui tient à son

tour chacun. Être en réseau, c'est être lié, relié aux autres. Quant à l'échange (1), il s'agit d'une opération par laquelle on donne et on reçoit, on se fait des envois, des communications.

Parler des réseaux d'échanges, c'est parler de rap­ports avec autrui.

«Les réseaux d'échanges de savoirs sont constitués de personnes, en association ou non, dont le but recherché et avoué est la valorisation de chaque individu par la recherche de moyens lui permet­tant de transmettre ses savoirs (2), d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque» (art. 1 Charte des Réseaux)

Souhaila vient du Liban. Depuis un an elle fait du français avec Marie-Rose, retraitée, mère de huit enfants. Elle offre depuis peu l'arabe à 3 fem­mes. A la fête du réseau, en voyant Marie danser «la sevillane», elle est allée chercher une cassette

de musique de son pays. A son retour , elle s'est mise à onduler des hanches, nous avons suivi et nous avons scandé en frappant dans nos mains. Un moment fort et chaleureux. En lui communi­cant notre enthousiasme, elle nous a avouée : «Je n'avais pas dansé depuis que je suis en France !»

*Véronique fait une offre en anglais, demande le russe et souhaite monter un groupe santé. Le même jour, après avoir tenté la danse orientale, elle m'a dit : «je n'avais jamais osé danser en groupe devant les autres.»*

A la différence du commerce qui échange des objets et des marchandises, les réseaux échangent du savoir, provoquent des connaissances, tissent des rapports sociaux. L'article 3 de la Charte des Réseaux stipule : «Si éventuellement, une cotisa­tion pour l'organisation des échanges peut être sollicitée, dans tous les cas, les échanges sont dé­monétisés>.

Des personnes peuvent ainsi rentrer dans le pro­jet sans avoir à payer et sans être stigmatisés par leur dépendance à l'égard des services sociaux.

Marie-Claude, sans emploi, mère de plusieurs enfants, fréquentant assidûment les services so­ciaux de la ville, vient à la table ouverte (3) comme tous les mercredis. En lisant le panneau des of­fres et des demandes affiché dans le hall du cen­tre social, elle a repéré l'offre de Moustapha en électricité. Étant à cette table ouverte ce même jour, elle a manifesté son intérêt pour cette offre, sans avoir repéré que cela faisait partie d'un échange de savoirs. Je lui ai alors expliqué le fonctionne­ment du réseau. Elle m'a demandé d'être mise en relation avec Moustapha et l'échange a eu lieu chez elle. Plus tard, lors d'une réunion mensuelle, elle a exprimé un de ses savoirs : Marie-Claude connaît beaucoup de points de tricot et prend conscience qu'elle peut les offrir.

La première question que peut se poser quel­qu'un qui souhaite acquérir un savoir, l'apprentis­sage du français par exemple, est la suivante : «Ai-je assez de revenus pour acheter ce service ?». La réciprocité dans les réseaux permet à cette

PEPS n° 46 avril-juin 1994

personne de se poser différemment la question : «Qu'est-ce que je vais pouvoir donner ?». Bien sûr la réponse peut être «Rien». C'est là qu'intervient le repérage des savoirs réalisé par le bénévole de l'équipe d'animation ou le travailleur social en lien avec cette équipe (voir Médiations et solidarités).

Un échange est psychologiquement terminé par la réciprocité.(4) *Hoschang, étudiant Iranien, va voir Maryse régulièrement pour perfectionner son français écrit avec le support de sa thèse. Il s'est senti redevable jusqu'à ce qu'il puisse offrir la connaissance de la culture Persane, à un groupe.*

«Dans ces échanges réciproques de savoirs, on facilitera la possibilité d'entrer en relation entre individus, y compris par le fait que l'on peut com­mencer à apprendre avant d'enseigner (et vice-versa) et que l'on saura prendre le temps néces­saire pour arriver à l'indispensable réciprocité.»(art. 2 Charte des Réseaux). Le terme réciproque peut paraître redondant au côté du mot échange mais il ne fait qu'affirmer plus nettement le terme échange et pourrait induire des nouvelles formes de solidarité.

En effet, la réciprocité est l'action de plusieurs sujets les uns avec les autres, accomplie et reçue par chacun d'eux, qui implique entre deux per­sonnes ou deux groupes (un échange de senti­ments, d'obligations, de services ou de biens sem­blables). Elle a pour synonymes : mutuel, contrat bilatéral, entraide, solidarité, partage de part et d'autre, des deux parts, relais, permutation...

En postulant l'équivalence des savoirs qui font l'objet d'échanges réciproques, c'est l'équivalence des humains qu'on affirme, c'est leur égalité.

La réciprocité, du fait qu'elle ne donne pas seule­ment des droits mais aussi des devoirs, est une reconnaissance explicite de sa parité, de ses res­sources, de ses richesses, de son égalité de valeur sociale. Elle apparaît comme un catalyseur parti­culièrement efficace de cette relation d'aide con­çue comme restauration de l'égalité de l'autre (5).

Pour les réseaux, la réciprocité est une méthode pédagogique et beaucoup plus, un principe, une exigence. En suscitant l'obligation de transmettre son savoir et de témoigner de son échange, on amène un sentiment de solidarité. C'est une réelle obligation morale. La réciprocité serait un fait et la solidarité sa conséquence.

En outre, la réciprocité ouvre les portes de la curiosité palliant ainsi à certaines carences du système scolaire. Elle a un rapport profond avec l'empathie, se mettre à la place de l'autre pour

mieux le comprendre. Si on développe en soi l'attitude d'empathie, on ne peut que souhaiter à l'autre les positions, attitudes etr rôles positifs déjà vécus par soi-même.

**Une démarche volontaire**

Au départ il suffit de formuler une offre et une demande de savoir et de les faire connaître au réseau le plus proche de chez soi. Toute per­sonne qui vient dans un réseau a quelque chose à demander et à donner au groupe.

Pierre n'habite pas la ville. Il a connu les réseaux par une émission de télé. Il a pris contact avec le réseau des Ulis, celui le plus proche de chez lui. Quant à Olabisi, elle a connu le réseau par une copine de son quartier et Eric, lycéen, par une amie de sa mère. Ils sont venus au réseau parce qu'ils avaient des demandes et très vite, ils sont entrés en échange de savoirs en tant qu'enseignant et enseigné.

On n'entre pas dans la pratique des Réseaux sans un réel investissement, un engagement libre de soi même et à l'égard des partenaires. Cette prati­que implique par conséquent une responsabilité vis-à-vis du projet collectif, qui est aussi une res­ponsabilité envers son propre destin, et cette res­ponsabilité part d'une volonté affirmée, consciente, elle se construit aussi en permanence, se renforce au fur et à mesure de la pratique des échanges(6).

Sur le plan organisationnel, lieux et temps se né­gocient lors de la mise en relation. C'est un ac­cord mutuel avec les deux parties. Les personnes choisissent le moment de la journée mais aussi la durée de l'échange. Celui-ci n'est pas un instru­ment de mesure. Suivant ce qu'on veut, cela pren­dra plus ou moins de temps selon le savoir et sa capacité à apprendre, en offrant ou recevant. En rien il n'entre en jeu dans la valeur du savoir. On part du principe que tout savoir est utile à partir du moment où il est demandé.

33

*C'est ainsi que Claudine, dans deux ans à la retraite, pourra demander le traitement de texte informatique en offrant la technique de stérilisation dans le groupe cuisine. Que Marion, collégienne pourra offrir le jeu de UNO contre l'apprentissage du piano avec Eric, lycéen. Que Mohamed proposera les maths contre la technique du massage du visage.*

**Médiations et solidarité**

Dans un système d'apprentissage, il faut de la re­lation : on n'apprend pas tout seul. Dans les ré­seaux il faut un enseignant et un enseigné mais aussi une médiation.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

La médiation, occasion de relation et séparation (7), processus d'apprivoisements, recherche de bonnes distances, édification de ponts pour de meilleures relations, est nécessaire au bon fonc­tionnement du réseau mais aussi constructrice de réseaux de relations.

L'objet médiateur peut être une personne, un groupe, une situation, une activité, un savoir. Des personnes témoignent de leur propre plaisir, de ce que cela a changé pour elles et de l'importance personnelle des réseaux. Par leur témoignage, el­les font médiation. Les réunions mensuelles, les fêtes, les permanences sont des occasions de pos­sible médiation. L'équipe d'animation du réseau des Ulis réalise aussi des temps formels de mé­diation : repérage de savoirs, mise en relation et suivi.

A la dernière réunion mensuelle du réseau des Ulis, les participants ont témoigné et des média­tions ont eu lieu : *Françoise, sans emploi, d'origine française, fréquentant assidûment l'église de la ville, assiste pour la première fois à cette réunion. Dési­rant partir au Maroc, elle exprime une demande de conversation marocaine. Françoise connaît l'espagnol, le propose comme offre et voudrait s'intégrer à un groupe «repères psychologiques» car elle dit ne pas comprendre ce qui se passe chez elle. Faïza, jeune femme mariée, sans enfant, d'origine algérienne, tra­vaillant à mi temps dans une brûlerie de café, offre l'arabe, demande de mieux parler le français ; Françoise lui propose son offre. Faïza demande éga­lement la conversation anglaise et vient à cette réu­nion pour rencontrer Olabisi. Elle est mère de deux jeunes enfants, d'origine nigériane, sans emploi, ren­contre Faïza pour la première fois, une mise en re­lation a lieu.*

«On aura le souci d'aider chaque individu à pren­dre conscience de ses propres savoirs et des moyens de les transmettre à d'autres comme on aura le souci de l'aider à élaborer ses demandes d'apprentissage»( art. 6 Charte des Réseaux)

34

Réfléchir avec la personne à ses savoirs. Faire un repérage de savoirs et valoriser ceux ci en les nommant. Sorte de conscientisation de son po­tentiel de savoirs. De plus réfléchir où on l'a ap­pris, de qui, avec qui, seul, en groupe, à l'école, dans l'entreprise, dans la rue... c'est infini .

Aprés ce travail, la personne peut choisir quel­ques savoirs à offrir et les proposer dans le ré­seau. Le rôle de l'équipe et des gens du réseau est de trouver les partenaires qui répondront à cette offre. Un autre travail est la mise en relation avec

le partenaire de l'échange et la recherche de mé­thode de transmission du savoir.

Obliger un individu à être solidaire ou à être citoyen est voué à l'échec. Donner envie d'être citoyen et enfin solidaire est une autre démarche. L'originalité du projet réseau d'échanges de sa­voirs de façon réciproque amène chaque personne à être responsable de son devenir.

Dans le réseau, on suscite l'obligation de trans­mettre son savoir et de témoigner de son échange. Cette obligation amène un sentiment de solida­rité. C'est le fait que l'on soit responsable qui pro­voque cette solidarité au sens de responsabilité collective.

L'échange réciproque est comme une image de la société idéale, de ce trésor commun à tous où chacun mettrait tout ce qu'il a et viendrait puiser tout ce qu'il veut(8).

Une organisation formelle existe dans le réseau pour permettre à celui-ci de bien fonctionner. Cette «mécanique» complexe est en général gérée par une équipe d'animation composée de mem­bres, tous «usagers» du réseau, ayant des statuts divers : bénévoles, travailleur social, profs,...

Il existe des occasions de relations informelles qui concourent à la réappropriation des droits :

Droit au respect et à la reconnaissance : *Safia un jour m'a déclaré : «C'est grâce au réseau que j'ai enfin mon deuxième enfant ! ». je suis restée un moment interrogative. Alors elle m'a expliqué qu'elle était venue en France pour accompagner son mari. Elle ne con­naissait pas beaucoup de monde. Ses relations res­taient au niveau de sa communauté. Elle se sentait inférieure aux femmes françaises. Safia a rencontré des femmes de toutes origines au réseau. Elle a échangé son savoir faire le couscous, a proposé son savoir en arabe littéraire et venait régulièrement aux réunions mensuelles. Safia s'est petit à petit intégrée à la vie de la ville, a tissé des liens, cela lui a redonné con­fiance en elle, en son être.*

Droit à l'accès au travail : Laurence venait au réseau lorsqu'elle était mère au foyer. Le fait de participer au réseau lui a redonné confiance en elle. Laurence a présenté sa candidature au poste de ludothécaire proposé par une association. Elle est à présent animatrice permanente.

Droit à la santé : Dominique avait des graves difficultés de relation avec les autres. Il venait avec sa mère au réseau, intégra le groupe repères psychologiques, puis l'équipe de rédaction du jour­nal qu'il illustra, après avoir arrêté de dessiner

PEPS n° 46 avril-juin 1994

depuis si longtemps. Il rejoignit le groupe ran­donnée du centre social et commença à s'intéres­ser aux autres. Dominique arriva enfin à choisir de prendre sa santé en main.

Droit à se réaliser : *Joël pourra enfin exprimer, lors d'une réunion mensuelle : «j'ai un vieux rêve, c'est d'apprendre à jouer de l'accordéon»*

«... les réseaux ont également pour objectif la créa­tion collective. On fera en sorte que les savoirs débouchent sur des initiatives collectives.»(art. 8 Charte des Réseaux)

L'originalité de la démarche réseau est de partir de l'individuel pour aller vers le collectif. Il faut que le je existe pour que le nous et le tu existent. Le plaisir que l'on a à être dans un réseau est contagieux : Le fait d'être soi même avec les autres, pouvoir se retrouver entre pairs, se rencontrer par ses richesses de savoirs, être stimulé par la rencontre de chaque humain portant en lui quel­que chose à nous apporter.

Il faut que le fait qu'on nous demande ne soit pas pris pour une tentative de vol et que le fait que l'on donne ne soit pas non plus pris pour un acte de charité mais plutôt un partage de richesse en­tre pairs, porteurs de savoirs.

En Occident, il y a une certaine grandeur à ne pas dépendre des autres et on admire la dignité du pauvre qui préfère vivre dans la misère plutôt que de s'abaisser à mendier. Lorsqu'on est réduit à quémander, on en sent toute l'humiliation et on s'y prend à deux fois avant de formuler une de­mande, car si on essuie un refus, c'est une grosse déception(9). En Afrique «demander» est un si­gne d'amitié bien plus grand que «donner». Il met l'autre dans une position supérieur à la vôtre. Dans beaucoup de contrées africaines remercier se dit «tu es puissant».

Si personne ne vous demande rien...si personne n'a besoin de vous...si ce que vous êtes, ce qui vous construit, ce que vous portez, ce que vous aimez, n'intéresse personne, peut-on parler de Liberté (10)?

Les Réseaux, par leur action, reproduisent de nou­velles formes de solidarité comme le suggérait déjà Eric AUGER en 1987(11): «(il s'agit) de per­mettre aussi à chacun de s'insérer ou se réinsérer dans un tissu social, d'y créer des relations valorisantes et de prendre conscience de son uti­lité sociale,... Ainsi se créent des relations de so­lidarités fondées sur le respect et l'estime mu­tuels.»

**Quelle place pour les travailleurs sociaux dans les réseaux ?**

Le travailleur social peut lancer l'idée de réseau ou s'intégrer à un réseau existant. Cela implique un changement de mentalité : passant alors d'une relation d'aide (position dominante) à une posi­tion de demande (position de dépendance) donc de valorisation de l'autre (position d'interdépen­dance). Il partage alors, les pouvoirs et les com­pétences : animation, organisation, mise à dispo­sition de locaux, de moyens matériels, ...

Il doit préparer progressivement «sa disparition» en transmettant ses savoirs techniques à l'équipe d'animation, qui devra prendre en charge le fonc­tionnement. Mais le travailleur social peut aussi participer en tant que citoyen, c'est un choix. Pour être en cohérence avec le projet, qui n'est pas un projet d'assistanat, il sera toujours amené à vivre un échange de savoirs en offrant et recevant.

Ne peut-on percevoir là encore une forme de so-

lidarité ?

**Marie-Paule GAVET-CURBELO**

Animatrice socioculturelle

Pour en savoir plus :

*UNE SOCIÉTÉ SANS ÉCOLE,* Ivan ILLICH, Seuil, 1971 */ APPELS AUX INTELLIGENCES,* Claire et Marc HÉBER-SUFFRIN, Matrice, 1988

1. En droit, contrat par lequel les parties se donnent respectivement une chose pour une autre. En biologie, passage (dans les deux sens) et circulation de substances entre la cellule et le milieu extérieur
2. Savoirs intellectuels, savoirs manuels, savoirs faire, savoirs expérientiels, etc.
3. La table ouverte: repas organisés, au centre social, par le Secours Catholique et, 1 fois par mois de façon éducative, par la CAF, pour des personnes qui reçoivent des colis alimentaire. Cette table ouverte se veut conviviale et peut être l'occasion de rencontres informelles avec des travailleurs sociaux et bénévoles associatifs lors du partage d'un repas. Le fait que cette action ai lieu dans le centre social depuis peu, permet aux personnes démunies économiquement de ne pas rester en ghetto.

**35**

1. Claire et Marc HÉBER-SUFFRIN, *ÉCHANGER LES SAVOIRS,* Desclée de Brouwer, 1992
2. Michèle LACOSTAT, directrice de la sauvegarde de Vénissieux, *ÉCHANGER DES SAVOIRS, C'EST CHANGER LA VIE,* actes du colloque 1989.
3. Claire et Marc HÉBER-SUFFRIN, *LE CERCLE DES SAVOIRS RECONNUS,* Desclée de Brouwer, 1993
4. Philippe MEIRIEU, Directeur du département des sciences de l'éducation, Université Lumière-Lyon 2
5. Claire.HÉBER-SUFFRIN, institutrice, à l'origine du Mouvement des Réseaux, *ÉCHANGER DES SAVOIRS, C'EST CHANGER LA VIE,* actes du colloque 1989.
6. Vincent GUERRY, *LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN VILLAGE BAOULÉ,* INADES, 1972
7. Marie-Louise BONVICINI, *IMMIGRER AU FÉMININ,* les Éditions ouvrières, 1992

*(11)LES RÉSEAUX DE FORMATION RÉCIPROQUE,* PEPS N°18, janvier-février 1987

PEPS n° 46 avril-juin 1994

**POUR UN**

**E**

**OLIDAI**

Action caritative et *développment local, est le* titre *d'une recherche-action conduite, dans le cadre des diplômes des Hautes* Etudes *de* Pratiques *Sociales (janvier* 1994, Paris V11), par Robert *Ponchon, permanent national au Secours Catholique, et responsable du service «Réseaux en milieu* rural». *Il développe l'hypothèse que l'action* caritative, *conjugée au développement local, peut créer de nouvelles solidarités.*

Les «pauvretés ou fragilités» en monde rural cons­tituent un champ de pratique relativement nou­veau pour le Secours Catholique.

En effet, c'est au cours de la décennie 80, que l'association caritative, par ses délégations dépar­tementales, prend conscience de nouvelles situa­tions de précarité de la population vivant dans l'espace rural. Mon arrivée dans l'équipe nationale fin 1986 s'est située dans ce contexte. Depuis la création en 1946, le Secours Catholique a déve­loppé en rural différents réseaux : de donateurs, de correspondants locaux et d'équipes locales dans les gros bourgs, de familles d'accueil pour les va­cances d'enfants de milieux fragilisés. En somme un rural généreux, solidaire des pauvretés plutôt urbaines. Mais au terme des trente années de crois­sance (les 30 glorieuses), vient aussi le temps de l'incertitude. «La pauvreté rurale a trop tendance à être oubliée, influencés que nous sommes par l'image de la pauvreté urbaine et par notre vision mythique de la campagne idéale. Pourtant, elle existe, même si les ruraux rechignent à être des assistés sociaux «dit Nicole Mathieu chercheur au CNRS».

36

C'est dans ce contexte que ma question de recher­che s'est précisée : «face à la réalité des pauvretés

**FIDE RURAL**

en monde rural en France aujourd'hui, quels mo­des d'intervention privilégier, promouvoir, pour que le réseau caritatif Secours Catholique contri­bue à un développement plus solidaire du mi­lieu ?

**Action caritative**

**et développement local**

Les pratiques que j'accompagne et que j'observe depuis bientôt huit ans en monde rural confron­tés aux enseignements que je retire de mon expé­rience professionnelle passée et à des approfon­dissements théoriques, me laissent penser qu'il y a lieu de s'inspirer des dynamiques de développe­ment local afin que l'action caritative contribue à ce que des personnes ou groupes en difficulté soient davantage pris en compte et moins margi­nalisés. En effet:

* la nouveauté de ces réalités pour l'association, la nature des sollicitations (volume financier, pro­blèmes plus collectifs, ...), la plus grande proxi­mité entre bénévolat et personnes concernées par des difficultés ... obligent à se situer autrement. Les groupes sociaux de racines rurales et agrico­les ne se déclarent pas facilement ou nous sont signalés en extrême urgence par les travailleurs sociaux.
* les «pauvretés» ou «fragilités» concernent le plus souvent tout le tissu social. Or, nous ne sommes pas seuls dans cet espace rural, ces espaces ru­raux. Des collaborations se tissent avec de nou­veaux partenaires (Mission Locale Rurale, Asso­ciation Familiale Rurale, ...), des groupes en dif­ficulté s'organisent (exemple : associations SOS agriculteurs en difficulté, association de saison­niers, ...) et nous sollicitent comme «alliés» ; cela positionne autant à la périphérie qu'au centre.
* l'un des atouts du rural «c'est qu'on se connaît» mais la limite «c'est que tout se sait». A vouloir intervenir en direct en tant que caritatif l'on ris­que de marginaliser davantage les personnes ou familles.
* ce contexte (enjeux qui nous dépassent, fin de l'état providence et probablement du «caritatif pro­vidence») n'a pas permis de déboucher sur des réponses directes mais de percevoir que l'action

PEPS n° 46 avril-juin 1994

caritative est peut-être de participer à une mis­sion d'animation du milieu pour que chaque ac­teur ouvre «une porte» sur l'exclusion.

Cette analyse a donc pris corps en confrontant pratiques et élargissements théoriques. C'est en parcourant l'ouvrage de José AROCENA «Le dé­veloppement par l'initiative locale» (1986) que le paradigme du développement local m'est apparu comme une des réponses à la crise des modèles de développement. «Ni mode, ni modèle, le déve­loppement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusive­ment marchandes entre les hommes pour valori­ser les richesses dont ils disposent «dit B. PECQUEUR (1992, p. 46)».

Quant à l'action caritative il y a lieu de positionner cette notion. La charité est souvent limitée pour le grand public à «l'acte de bienfaisance», aux «Da­mes de charité» et donc assimilée ou réduite à la notion d'assistance. «Le terme de caritative est, semble-t-il, de conception récente et de diffusion extensive pour désigner les ONG (Organisations Non Gouvernementales) dédiées à des économies du don» précise Henri DESROCHE (1991, p. 133). En ce qui me concerne j'adhère à la défini­tion de l'économiste et académicien Henri GUIT-TON. Pour lui «La charité est un don de soi pour un autre, qui disparaît dans la collecte distante, maintenant médiatique, et qui exige plus que de la délicatesse, de l'amour partagé, pour ne pas at­tenter à la dignité» (1991, p. 6).

De là, mon hypothèse générale de recherche : «Une action caritative en milieu rural ne peut permettre d'élargir le développement local aux personnes ou groupes en difficulté que si elle s'ap­puie sur leurs dynamiques propres inscrites dans une mobilisation collective et solidaire des diffé­rents acteurs».

**«Territoire», «Projet», «Réseaux»**

L'axe de recherche visant à dégager des «modes d'intervention» à encourager pour une meilleure mobilisation en faveur des exclus en rural, j'ai tenté de repérer ce qui a conduit au rapprochement de l'action caritative et du développement local dans les initiatives que j'accompagne. Trois entrées se sont comme imposées :

- dans un certain nombre de situations où l'on ne savait comment s'y prendre pour développer, redynamiser un réseau de solidarité, c'est l'état des lieux du secteur qui a été le point de départ ou de redémarrage de la mobilisation, l'approche terri­toriale est donc apparue comme une entrée. C'est le cas dans le secteur pastoral du Nyonsais et des

Baronnies dans le département de la Drôme. Mais aussi dans une région du Gers, la Save-Gimone ; là, la mise à plat des réalités locales a conduit à mettre sur pied, à plusieurs acteurs, un projet d'écoute et d'appui aux agriculteurs en difficulté.

- en d'autres lieux, c'est le «projet» qui a été cataly­seur des énergies, qui a favorisé la rencontre de différents acteurs dont les personnes ou groupes en difficulté : l'approche projet est donc une se­conde entrée identifiée. En Saône et Loire, le projet «banque d'échange et de solidarité», qui vise la solidarité entre des familles en situation fragile à l'échelle d'un canton, est né d'une volonté d'un travailleur social de la MSA en relation avec les bénévoles Secours Catholique, de saisir l'opportu­nité des crédits «pauvreté-précarité» pour une ap­proche globale des situations de pauvreté. Dans l'Orne, dans le canton de l'Aigle, différents acteurs locaux, Association Familiale Rurale, Maison Fa­miliale Rurale, Secours Catholique, ... s'unissent au sein d'une antenne AIFR (Association Inser­tion Familles Rurales) pour l'appui et le suivi des personnes en difficulté au R.MI sur le secteur.

- assez souvent aussi, la problématique de la mo­bilisation en direction des publics fragilisés en rural tente de s'articuler autour de la dynamique des réseaux comme facteur de détection, d'action et d'animation de la solidarité : l'approche réseaux a donc été retenue comme une autre entrée possi­ble. Claude NEUCHWANDER précise que «les réseaux sont des structures informelles qui relient les acteurs» (Le clair obscur des réseaux 1992). Par exemple, en Mayenne, face à l'ampleur des fragilités d'un département très rural et agricole, les responsables Secours Catholique optent pour une stratégie volontariste de mise en place et d'ani­mation d'équipes locales en relation étroite avec d'autres acteurs territoriaux de solidarité. C'est toute une dynamique d'intervention en réseaux qui est mise en oeuvre.

Ainsi ces trois entrées -territoire, projet, réseaux, non excluantes les unes des autres, sont apparues comme des «dimensions» charnières ou «gigognes» de l'hypothèse de recherche. C'est à partir de ces entrées que des terrains ont été retenus et qu'une méthodologie de recherche a été mise en oeuvre (diagrammes événementiels, entretiens semi-direc-tifs) pour conduire la recherche-action.

37

**Les résultats ...**

**des orientations pour l'action**

Il s'agit nullement de présenter ces résultats comme modèles, mais comme une contribution qui tente de répondre à notre question de départ.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

A partir de l'approche territoriale, trois axes ou lignes de force se dégagent : l'établissement d'un «état des lieux» apparaît comme partie intégrante de l'action («en dévoilant on anticipe» dit Boutinet), la nécessité de reconnaître la pluralité des acteurs de solidarité en rural est essentielle (voir qui est le mieux placé pour agir, rechercher le décloison­nement et la synergie entre acteurs), enfin, le besoin de «cultiver les frontières», de permettre les passages entre dispositifs et personnes, entre acteurs associatifs et institutionnels. L'intégration territoriale, locale, apparaît donc comme un fac­teur important d'intégration sociale.

L'approche projet a permis d'identifier d'autres axes de travail à privilégier. Elle conduit l'acteur cari­tatif qu'est le Secours Catholique à faire le pas­sage de l'individuel au collectif, à davantage se centrer sur le groupe : agriculteurs en difficulté, saisonniers, familles d'accédants à la propriété, ...

Dans cet esprit il y a lieu de considérer les béné­ficiaires, les demandeurs comme des acteurs. Cela suppose de voir prioritairement les potentialités des personnes alors que l'on parle volontiers de leurs manques. Enfin c'est accepter d'appuyer les groupes de solidarité en devenant allié (associa­tion banque d'échange, associations d'agriculteurs en difficulté, ...). C'est en quelque sorte se désapproprier en partie de l'action même si cela pose autrement la visibilité du caritatif. Nous abor­dons là un champ de réflexion important, car les multiples expériences de développement local montrent que ce sont souvent les personnes, les groupes les plus dynamiques, qui disposent de moyens, de pouvoirs, qui se saisissent des oppor-

38 tunités de développement. La fonction d'appui est

donc essentielle. «C'est précisément parce que l'or­ganisation ou l'expression des exclus ne va pas de soi qu'elle doit être soutenue» affirme J-B. de FOUCAULD.

Enfin l'approche réseaux invite à retenir des axes d'intervention privilégiant les relations : une ma­nière d'être avec. Il s'agit pour le Secours Catholi­que de créer du lien social, de l'échange entre les personnes, entre groupes ; d'animer des relations solidaires qui assurent la vraie protection sociale ; de faire émerger des projets endogènes durables (en faciliter l'émergence) plus que de promouvoir des actions décidées ailleurs. Pour cela, il est pos­sible de s'appuyer sur les bénévoles qui en rural ont une double particularité : d'une part d'être re­connus pour leur connaissance des réseaux rela­tionnels locaux, d'autre part d'être chargés de con­tribuer à l'animation de la solidarité en faveur des

plus exclus. Cela exige un accompagnement en terme de formation.

Que conclure , «Il faut passer des prouesses hu­manitaires au rétablissement de liens communau­taires» (J-B. de FOUCAULD - Monde du 16/ 03/93).

En cherchant à mettre en relation «action carita­tive» et «développement local», la visée profonde et prospective -pourquoi ne pas dire prophéti­que- est bien d'apporter une contribution à la re­cherche de nouvelles solidarités pour un dévelop­pement humain durable.

Les conclusions pour l'action -que les résultats ci-avant semblent traduire- situent le caritatif comme un «médiateur» de relations et d'actions de solida­rité en monde rural. L'ouverture à une dynami­que de développement local amène le Secours Catholique à restituer l'urgence de ses actions dans l'animation des réseaux de relations, dans l'élabo­ration de stratégies de développement global. C'est cependant un acquis fragile qui demande a être accompagné, évalué dans la durée. En effet une question émerge au-delà de ce travail : en quoi et comment l'action caritative conduit-elle les acteurs et les opérations de développement territorial à s'ouvrir à la marginalisation et à ses causes, à ren­dre les pauvres partenaires de ces démarches, à transformer un développement trop souvent éco­nomique en développement vraiment participatif et solidaire ? Le chantier est ouvert !

**Robert PONCHON**

Secours Catholique - 106, rue du Bac - 75341 paris

CEDEX 07 - Tél. : 43.20.14.14

Bibliographie :

AROCENA J., *Le développement par l'initiative locale : le cas français,* Paris l'Harmattan 1986 BOUTINET J-P., *Anthropologue du Projet,* Paris PUF 1992

DESROCHE H., *Histoire d'économies sociales,* Paris Syros-Alternative 1991

FOUCAULD J-B. de, *L'exclu lutte seul, tant qu'une main n'est pas tendue,* Le Monde du 16/03/93. GUITTON H., BRESSON Y., *Repenser la solidarité,* Paris Ed. Universitaires 1991

MATHIEU N., *La pauvreté en monde rural,* article In. Alternatives économiques - supplément N° 12 ­1990.

NEUCHWANDER C., *Le clair obscur des Réseaux* in revue POUR N° 132, Paris l'Harmattan 1992 PECQUEUR B. *Le développement local* Paris Syros-Alternative 1989

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Fe r a t i q* 14 *e*** *5 s 0* ***e s***

Cette approche est aujourd'hui né­cessaire aux travailleurs sociaux, et à tous ceux qui considèrent qu'il faut substituer à «la lutte contre la drogue» (voire contre les person­nes désignées toxicomanes), des dispositifs de prévention et des pri­ses en charge impliquant la so­ciété, en vue d'alternatives de vie qui soient crédibles (1).

**«TOXICOMANIES»**

POUR UNE APPROCHE DECENTE DES «TOXICOMANIES» ET DES PERSONNES DESIGNEES TOXICOMANES

*Une approche sérieuse des «toxicomanies» nécessite d'accepter la complexité du «problème»,*

*d'admettre l'imbrication des*

*problématique sociales et*

*psychologiques des consommateurs avérés de produits modifiant l'état de conscience.*

Les implications budgétaires d'une telle orientation sont réelles, mais on peut contester que les coûts sociaux, culturels et financiers en soient plus élevés que le coût ac­tuelle de la gestion du «fléau social drogue». Reste de toutes les fa­çons que la décence oblige à ne pas soupirer devant l'addition.

Les lois françaises et singulière­ment celle de 1970 ont le tord im­mense de désigner des «toxico­manes», malades et/ou délinquants auquel il s'agit d'offrir l'alternative prise en charge thérapeutique / ré­pression. Or, la consommation de drogue n'est pas objectivement une maladie, ni un virus qui tomberait sur n'importe qui.

Et si délinquance et «toxicomanie» sont imbriquées, considérer l'acte de se droguer comme un délit dé­bouche sur la répression d'un être qui gère sa souffrance de la seule façon qui lui rende, dans l'immé­diat, la vie vivable ou son mal-être supportable. Une idéologie est en cause, qui fabrique de l'exclusion et des déviants, toxicomanes cou­pables de tous les maux et victi­

mes porteuses de nos propres pê­chés.

On pourrait à l'opposé admettre les ambivalences des «conduites toxicomaniaques» : admettre que la personne désignée toxicomane est un individu à la fois qui fuit le réel et qui est en quête d'une alter­native de vie, que la prise de dro­gue répond partiellement à son besoin de changer de vie, même si il change les apparences à dé­faut de changer de vie.

On pourrait parler de la «toxico­manie» comme mode de vie et non comme «expérience totale» aboutissant irrémédiablement à une désocialisation absolue : la personne désignée toxicomane continue d'entretenir, tout au long de son parcours, des relations so­ciales (2) . Ecrire cela a pour con­séquence d'ouvrir le champ à une implication de la société dans «l'aide» aux personnes désignées toxicomanes.

On pourrait admettre aussi que la toxicomanie n'est pas un monde dont on ne se sort pas. Des socio­logues ont montré combien les sorties de la toxicomanie sont des processus longs et difficiles mais qui concernent une majorité des personnes désignées toxicoma­nes. On rencontre aussi, dans des quartiers d'étude (3), des jeunes qui «en sont sortis», ou qui «se sont rangés». Bref, on ne sort pas généralement de la «toxicomanie» les pieds devant (4) .

On pourrait enfin admettre une grille de «lecture» qui considère les con­sommations de «drogues» à la fois à travers les produits et à travers les usages. On éviterai ainsi de dénoncer abusivement les consom­mations récréatives de shit. Sans crédibilité, l'interdit est inefficace et dangereux. Et 700 000 à un million de citoyens n'écraseront pas leur joints quand plusieurs milliers de français meurent de cirrhose du foie chaque année.

Un juge parlait récemment de trans­former l'obligation thérapeutique en adhésion. Il agit en gestionnaire pragmatique de la loi à défaut de revendiquerd'autres textes légaux. Ne serait il pas plus sérieux cepen­dant de chercher des alternatives juridiques afin de sortir du carcan de 1970 ? Sait-on qu'aujourd'hui encore on peut faire l'objet d'une injonction thérapeutique pour un usage de stupéfiant datant de plu­sieurs années, etceci bien qu' «abs­tinent» depuis longtemps (5) ? L'indécence est aussi dans la vo­lonté d'intégrer la psychothérapie dans un acte de justice ou d'Etat. Cela relève d'une idéologie assi­gnant aux individus le devoir d'être conformes. La psychothérapie n'est heureusement pas une opé­ration chirurgicale.

Alors que les dimensions sociales des «toxicomanies» sont mise en évidence médiatique (coup de pro­jecteur sur tel quartier ou sur telle ville défavorisée), plusieurs travaux montrent que le trafic et la con­sommation de drogues deviennent dans certains endroits le moyen de s'inscrire dans la société. Les économies liées au trafic local de drogue, très imbriquées avec les économies locales, se dévelop­pent.

*39*

Dès lors, il ne peut plus être ques­tion simplement d'opposer l'absti­nence aux «toxicomanies», ou «seulement» des suivis psycholo­giques mais de susciter, là en­core, la construction d'alternati­ves de vie. Un investissement re­lativement lourd (6) est effective­ment indispensable pour mettre en oeuvre une telle orientation : on voit mal comment ces projets indi­viduels pourrait voir le jour sans lien avec des projets de dévelop­pement socio-économiques locaux.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***a t i4 et e*** *S 0 C* ***e***

Il faut alors organiser la dé-spécia­lisation des institutions en charge du «problème», élargir les disposi­tifs d'aide aux personnes désignées toxicomanes, articuler les compé­tences, impliquer la société.

Penser des sorties de la drogue consiste d'abord à reconnaître le désigné toxicomane comme per­sonne, «concept fondamental sur lequel repose la dignité de l'être humain» selon le philosophe Lu­cien Sève (7). Ce concept rend compte du rôle des pratiques so­ciales dans la genèse de l'indivi­dualité. «Sortir de la toxicoma­nie» serait alors à la fois (re-)con-quérir sa propre individualité et (re-) créer du lien social en (re-)devenant acteur et citoyen du monde. Le rôle de la société serait de proposer les médiations per­mettant ces alternatives de vie. L'interdit ne serait plus le moteur d'une politique d'exclusion, mais un référant permettant à des indi­vidus de recouvrer leur liberté, leur dignité.

**Gilles ALFONSI**

L'Association Ailes 8

**BOUC-EMISSAIRE**

**UN PROCESSUS**

**dE vicTimAgE**

*Dans la relation d'aide,

les travailleurs sociaux

cherchent souvent à

expliquer les relations de

leurs «clients» par leur

histoire, leur hérédité, leur

caractère etc., négligeant

souvent d'observer

l'influence du contexte et de

la pression du groupe.*

1. On retient ici l'idée que le désigné toxico­mane organise sa vie autour de la recherche de l'argent nécessaire pour consommer, et autour de son produit.
2. «Les sorties de la toxicomanie,: enjeux, trajectoires, tonalités», I RESCO-GRASS CNRS, sous la direction de Robert Castel, Avril 1992
3. Etude réalisée à Aubervilliers, sur cinq quar­tiers ciblés, intitulée «Les toxicomanies à Auber­villiers - Données, interventions et modes de vie», dir. P. Bouhnik, E. Jacob, M. Joubert, M. Weinberger, Janvier 1994

***40***

1. On doit remarquer ici que si la problémati­que du SIDA interfère aujourd'hui dramatique­ment avec celle de la toxicomanie, elle ne s'y substitue pas.
2. Cas réels dans la banlieue nord de Paris (avril 1994)
3. Prenons ici la précaution de signaler au lecteur que l'idée d'investissement ne corres­pond pas seulement ici à des coûts financiers («investissements» d'ordre intellectuels, en terme d'implication de la société...)
4. «Pour une critique de la bioéthique», Coll. Philosophie, 418 pages, Paris 1994
5. L'association Ailes cherche, depuis plus d'un an, à organiser un débat pluridiciplinaire et fécond sur les «toxicomanies». Université Pa­ris VIII - Association Ailes - Case 84 - 2, rue de la Liberté - 93200 Saint-denis.

Nous souhaitons ici attirer l'atten­tion sur un phénomène assez fré­quent, qui dégrade les relations: le victi mage appelé couramment «bouc-émissaire». En effet, dans les familles, dans les équipes, chez les jeunes, les malaises, les conflits, le désordre, engendrent des tensions insupportables à vi­vre. Le groupe cherche alors à les évacuera n'importe quel prix. Une des solutions trouvées sera de multiplier les accusations invéri­fiables et de désigner une vic­time. Un coupable est à trouver. Ce mode de réponse traduit une incapacité à se confronter aux difficultés réelles de la crise.

Déjà dans les traditions bibliques, des rituels d'expiation chargeaient un «bouc» d'évacuer les péchés du peuple. Dans toutes les civili­sations, des sacrifices d'êtres hu­mains ou d'animaux sont accom­plis pour exorciser les malheurs de la société. Le mot «bouc» vient du terme «boucan» et désigne ce

qui fait du bruit, ce qui dérange, ce qui menace imaginairement la communauté.

Ainsi, la tradition historique indi­que la fonction du bouc-émissaire: signifier et désigner, voiler et dé­voiler l'impuissance d'une collec­tivité.

**A TITRE D'EXEMPLE**

Un établissement éducatif de la région parisienne reçoit en inter­nat des adolescents placés là parce qu'ils sont à la dérive, sans soutien familial.

Nous avons eu l'occasion d'écou­ter les récits de plusieurs mem­bres de l'équipe éducative. Nous avons pu ainsi reconstituer l'his­toire de Xavier, éducateur, qui est, à cette époque, le plus an­cien dans cette institution, dont le personnel change beaucoup.

Les jeunes sont durs et les adul­tes qui s'en occupent ne réussis­sent pas à créer le climat de con-

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***r a t etes soci a les***

fiance à l'intérieur de leur équipe. L'agressivité du groupe d'enca­drement commence à se concen­trer sur Xavier, qui est le plus ancien et parle souvent du passé. Il tombe souvent malade.

Au moment des faits que nous évoquons, une éducatrice récem­ment diplômée est embauchée. Elle se rend compte qu'elle de­vient l'objet de multiples repro­ches de la part de ses collègues; et elle déclare en réunion: «Vous me prenez pour cible. Je ne veux pas devenir votre bouc-émis­saire.» La remarque fait mouche et l'animosité s'atténue.

Bientôt Xavier est chargé d'orga­niser un camp. Julienne, chef de service, lui impose d'emmener un jeune nouvellement admis sur le foyer. Xavier ne le connaît pas et ne voulait pas prendre de ris­que avec lui. Il a finalement ac­cepté.

Au cours de son séjour, Xavier se casse un bras en tombant de che­val. Au retour, les accusations surviennent de toutes parts. Les jeunes disent : «Il ne tient pas le coup. Il est souvent accidenté». Les deux éducatrices qui ont en­cadré le camp avec lui se plai­gnent : «Il nous a laissé tomber. Il n'a pas assumé ...». Le directeur et l'éducatrice-chef le convoquent, lui adressent un violent réquisi­toire et concluent : «Tu n'es pas capable. Donne ta démission...» Xavier nous confiera : «J'ai vécu l'isolement. Je n'ai pas pu faire entendre ma parole. Mes collè­gues et les jeunes n'ont pas com­pris que je me mette en congé-maladie. «Finalement, Xavier ac­ceptera un licenciement avec in­demnités.

Par la suite, un pensionnaire, nou­vellement arrivé dans le foyer, devient le souffre-douleur de ses camarades, sans que personne ne puisse empêcher les brima­des et parfois les sévices qu'il subit. Le climat ne s'améliore pas entre les membres du personnel d'encadrement : arrêts-maladies, démissions, reproches mutuels...

**DECODER**

Cette situation nous montre bien comment chacun est confronté à sa propre impuissance dont la représentation devient un double de lui même, dangereux et redou­table = la mauvaise image de soi. Incapable de se reconnaître dans cet état de manque et de fai­blesse, on en projettera le reflet sur un tiers représentatif et com­mun. «Celui que tu pourchasses n'est autre que toi-même».

Voici quels sont les signaux spé­cifiques indicateurs de la pré­sence du processus de victimage : - du côté du groupe :

- l'accusation : la victime est innocente. Elle est accusée de fautes qu'elle n'a pas commises, dont elle n'est pas responsable, en tous cas pas plus que les autres membres du groupe. La confes­sion en bonne et due forme du faux coupable lui-même est né­cessaire, voire indispensable. L'accusation doit rester sans en­quête et la condamnation sans appel.

- l'arbitraire du choix : la victime dérange du fait de ses différen­ces mais elle est persuadée d'être coupable à travers le regard qu'autrui porte sur elle, «Je suis ce que vous voulez que je sois». - le «tous contre un» : la victime fait l'objet d'un consensus dans l'accusation et la persécution qui tendent à l'unanimité.

- le soulagement : la mise en scène de la destruction de la vic­time soulage momentanément les tensions insupportables du groupe. Elle redonne vie, au moins de façon illusoire.

- du côté de la victime désignée : - la différence : le sujet désigné comme victime est porteur de dif­férences flagrantes physiques, morales, culturelles etc ... (cou­leur de peau, infirmité, avantages matériels ...). Ces signes victimaires le prédisposent à la persécution. Il est désigné non pas à cause de ses actes, mais du fait de son être et de son

paraître, du fait de son statut et non de son action. Il est essentiel­lement recherché pour l'idée qu'on s'en invente.

- la mission : il se reconnaît cou­pable et consent à remplir la fonc­tion de victime comme s'il s'agis­sait d'une mission pour réparer le mal du groupe et gommer la mau­vaise image. Ne pouvons-nous pas parler de victime consen­tante ?

- le besoin d'amour : il manifeste un besoin très fort d'être mis en vedette, d'être reconnu, voire d'être aimé.

Autrement dit, la victime est dans une situation circulaire à autrui, d'attaquant-attaqué. Il devient le récipient actif d'un affect négatif collectivement perçu, y compris par lui-même. Par ailleurs et dans l'autre sens, il existe un rôle actif de sa part dans la concentration des vecteurs négatifs.

Le phénomène apparaît rarement à l'état pur; il peut se manifester sous diverses formes : rejeté, ex­clu, tête à claques, tête de turc ... le souffre douleur en est le déno­minateur commun.

**QUE FAIRE ?**

Voici un exemple où l'intuition et la clairvoyance d'une éducatrice ont dénoué une situation qui aurait pu s'envenimer.

Un groupe de six garçons âgés entre 10 et 14 ans participe à la colonie de rattrapage scolaire au mois de juillet, organisée par une association qui s'occupe d'une population en milieu défavorisé. Limitée dans l'espace et dans le temps, cette colonie avait pour but principal l'aide et le soutien scolaire aux enfants bénéficiant des services de l'association. Celle-ci propose divers types d'actions : l'internat, l'externat, un travail de quartier ou prévention, aide en famille ou A.E.M.O. (Ac­tion Educative en Milieu Ouvert). Dans leurs différentes interven­tions, les assistantes sociales repéraient les enfants qui avaient des lacunes scolaires et leur pro-

*41*

PEPS n° 46 avril-juin 1994

**P r *ditiletes socidzies***

posaient alors la colonie. Trente enfants la constituaient, répartis en 4 groupes. Nous présentons l'histoire du groupe des aînés. Comme chacun venait d'une structure d'aide différente, tous ne se connaissaient pas forcé­ment et encore moins Farid, in­connu de tous et lui-même nou­veau puisqu'il arrive à la colonie par l'intermédiaire de sa direc­trice d'école. Celle-ci, ayant pris connaissance du travail effectué lors du séjour, propose la candi­dature de Farid. Il se trouve être donc étranger à la structure. De plus, il est différent, peureux : cette colonie était sa première expérience. Choyé et gâté par ses parents qui venaient lui ren­dre visite les week-ends, Farid cherche par tous les moyens à s'intégrer au groupe. Il joue les gros durs et fabule. Très vite, il se retrouve en situation de tête à claques, énervant les autres. Su­jet aux moqueries, il n'en faisait pas moins pou rtenterde se frayer une place parmi eux, et un des moyens utilisés était d'adhérer complètement à la loi du plus fort, notamment à celle du meneur, Georges, dont Bernard, une autre personnalité du groupe, refuse la dictature, ce qui lui vaudra la place d'exclu.

A son arrivée, Bernard, lui aussi, ne connaît personne. Il refuse

*42* d'emblée le rôle pris par Geor-

ges. Bernard revendique ferme­ment sa place et se trouve bien vite en opposition avec le groupe.

Les autres, venant de la même structure que Georges, sont as­sez proches de lui. Ils se laissent faire plus ou moins, l'un en l'en­courageant, et l'autre en se met­tant à l'écart.

La fonction du souffre-douleur, portée ainsi par Farid et Bernard, manifeste et même amplifie le processus victimaire élaboré par le groupe.

Ces adolescents ont désigné comme victimes, des camarades représentant ce qui leur manque : l'affection familiale et la force de caractère.

Comment l'adulte qui les accom­pagne réagira-t-il, puisque le phé­nomène enclenché est incons­cient ? Peut-on parler avec un «courant socio-afffectif»?

Il se trouve que l'éducatrice char­gée de ce groupe a proposé de jouer un spectacle à la fin du séjour. Les jeunes ont adhéré au projet. Pour le réussir, le consen­sus était indispensable.

Il s'agissait de mettre en scène un conte proche évoquant un conte vécu par chaque jeune, son itiné­raire personnel.

Provenant de lieux de vie diffé­rents, et chassés de chez eux, les personnages du conte se rencon­trent en chemin et vivent ensem­ble leur galère. Pour trouver le gîte et la nourriture, ils doivent obligatoirement s'allier, unir leurs forces et chasser le mauvais sort. Le récit fait donc image, puisque dans la réalité de leur vie, ces adolescents manifestent le désir de réussir à présenter leur pièce devant les autres. Effectivement, ils se sont tous attelés à aider Farid à surmonter ses difficultés et ils ont montré beaucoup de patience et de complicité avec Bernard. De leur côté, ces der­niers ont mis du leur pour collabo­rer et se faire accepter.

Sous l'impulsion de l'adulte, la construction du spectacle a trans­formé les relations : la coopéra­tion valorise les potentiels de cha­cun et permet d'obtenir le succès au bénéfice de tous. L'aboutisse­ment de l'activité a produit, par analogie, son ef­fet sur la mentalité et sur sa structure émotionnelle.

Dans la situation de Xavier, nous avons suggéré d'établir dans les réunions une «rè­gle de valorisa­tion» qui consiste à reconnaître et à accréditer la pa­role de l'autre, ses propositions, ses initiatives ...

En conclusion, le victimage ne peut s'infléchir que dans la me­sure où des prises de conscience vont s'opérer. Il n'y a pas de solu­tion toute faite. Les personnes chargées de diriger doivent être attentives aux clignotants cités précédemment. Dès qu'un souf­fre-douleur ou un exclu est repé­rable, dès que les accusations convergent, c'est que le proces­sus pointe son nezet que le moral des troupes est fragilisé. Quel­que chose ne va plus dans le groupe en référence à sa loi, son organisation, ses valeurs ... Il suf­fit d'observer en quoi la personne désignée comme victime est dif­férente, originale, particulière pour être sur la piste. A défaut, le mal être va s'amplifier et / ou se dé­placer. Pour chacun, détecter les attaques de victimage permet de se situersoi-même, de désavouer l'orientation du groupe et de refu­ser d'assumer un rôle pathogène. Quelque soit la position hiérar­chique ou subalterne, la prise de conscience est la condition né­cessaire à toute modification du jeu relationnel.

**Nada ABILLAMA Marc GINOT**

Association LE RIDEAU S'OUVRE "

(\*) Cette association autonome comprend des formateurs et des étudiants. Son objectif est de favoriser le sens de créativité par la mise en place des actions sociales, culturelles et autres. L'association est domiciliée au 145, Av Par­mentier - 75010 Paris.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Reg.era sur les professions***

**BREF HISTORIQUE**

**PARADOXES**

**k FORMATION EXpERIMENTAIE EN «VOIE diRECTE» dES TRAVAILLEUSES FAMILIALES**

*Une formation qui intègre les évolutions des environnements et les nouveaux critères de professionnalité qui en découlent, à priori, rien à redire. A y regarder de plus près, pourtant, on s'aperçoit que les changements qu'elle risque d'induire ne resteront pas bien longtemps sans produire une toute autre*

*dynamique.*

Le travail social, c'est un lieu com­mun, se trouve aujourd'hui la proie d'interrogations multiples, de ma­laises divers, face à des impasses ou à des ouvertures si larges que la question reste posée de savoir s'il s'agit bien toujours du même mé­tier.

Certaines professions du travail social, parce que plus anciennes, chargées d'histoire, se trouvent par­ticulièrement exposées à de néces­saires réajustements.

La profession de travailleuse fami­liale fait montre d'un parcours aux rebondissements multiples, dont on se demande si elle va pouvoir opé­rer la mutation qui lui permettrait de reprendre corps.

Né dans les années 20, le «mouve­ment» des travailleuses familiales s'exprime d'abord par le bénévolat. Ce sont des jeunes filles de bonne famille qui découvrent, au travers de leurs interventions auprès de mères de familles surchargées et sans homme (c'est après la lere guerre), leur future position. Elles vivent en foyer, et leur vie privée se déroule sous le regard bienveillant, mais vigilant, d'une directrice, le

plus souvent elle aussi «demoi­selle».

Cette image d'Epinal de la tra­vailleuse familiale, pour aussi dé­suète qu'elle aparaisse, a profon­dément marqué la profession. On trouve encore aujourd'hui des da­mes qui regrettent ce doux temps des foyers, cette «famille» qu'elles composaient avec leurs compagnes et la directrice (les foyers n'ont été fermés qu'en 69), et ces autres fa­milles, «normales», saines, ni al­cooliques ni droguées... où elles intervenaient pour donner un coup de main à la mère et s'occuper des petits.

Bénévoles, puis salariées après la 2eme guerre, jusqu'en 49 elles ap­prenaient sur le tas, comme on apprend à être mère de famille. On observe, on imite, on fait avec -(le plus souvent une mère, une soeur,...)- Cette pédagogie de l'ob­servation, elles l'ont gardée intacte pour transmettre aux mères dé­faillantes la capacité et le goût de s'occuper du bébé, du ménage, des repas.

En 1949 la formation devient obli­gatoire. Les critères de selection exigent une bonne moralité plutôt qu'un bon niveau de culture géné­

rale. La formation est centrée sur l'apprentissage ménager et le soin aux enfants.

L'instauration du système de Sécu­rité Sociale a promu une clientèle moins aisée, ouvrière, parfois paupérisée.

Le recrutement des travailleuses familiales se fait dans les couches populaires, chez ces jeunes fem­mes qui ont besoin d'un salaire pour vivre.

Elles sont très proches des familles aidées : proximité géographique, mais aussi proximité sociale, lan­gagière, de valeurs...

C'est cette proximité qui va leur permettre d'établir des ponts, des liens, un passage vers la communi­cation (dans le sens étymologique de mise en commun) avec des usa­gers réputés «impossibles». C'est cette proximité qui va lui valoir de réussir là où l'assistante sociale et l'éducateur échouent; de rester quand la ronde des travailleurs so­ciaux se fait éjecter; d'être, finale­ment, une plaque tournante entre ceux-ci et la famille, et d'être utili­sée comme telle. Le terme «utili­sée» rend compte de l'image que les travailleuses familiales ont d'el­les mêmes. Il est prononcé sans trop d'amertume.

**LA TRAVAILLEUSE FAMILIALE COMME TRAVAILLEUR**

**SOCIAL** 43

En 1969, la TF est reconnue par circulaire ministérielle comme «en capacité d'intervenir auprès de, fa­milles en difficulté, avec un rôle préventif et curatif».

25 ans après, il ne semble pas que l'ensemble de la profession ait tota­lement intégré les implications de la reconnaissance de ce statut de travailleur social.

Pourtant, la nouvelle définition de la profession est sans ambiguïté :

«Agent titulaire du certificat de tra­vailleuse familiales, la T.F. est un travailleur social.

Placé sous l'autorité d'un respon­sable hiérarchique, il organise ou réalise à partir du domicile des ac­tivités de la vie quotidienne et as-

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***kesf ara s ur tes professions***

sure une action socio-éducative

concourrant notamment aux objec-

tifs suivants:

- suppléance parentale

- prévention

- éducation

- insertion sociale et lutte contre

l'exclusion

- animation».

**FORMATION :

NOUVELLE DONNE**

La formation initiale des travailleu­ses familiales amorce une mutation profonde. Aujourd'hui, à titre expé­rimental, 5 centres de formations abordent la formation en voie di­recte. Elle se caractérise par :

- un recrutement par les centres de formation et non par les futurs em­ployeurs

- un niveau bac requis

- une formation théorique centrée sur une approche psycho-sociolo­gique, plutôt que sur la gestion de la vie quotidienne

- la rédaction d'une monographie en fin de formation

Jusques, là embauchées par un or­ganisme (association, CAF, Con­seil Général, MSA...) qui rémunère leur formation,- leur stage pratique est effectué au sein:de l'organisme employeur. Cela ne laisse pas beau­coup de champ pour apprécier la diversité des pratiques institution­nelles!

Le recrutement par «voie• directe» est celui classiquement en cours dans les autres professions du so­cial : une sélection per le Centre de formation, un niveau requis, un exa­men, la possibilité d'obtenir une bourse pour rémunération.

*44*

Avantage : une position de décision quant au choix de l'organisme em­ployeur après avoir eu connaissance du terrain, et non pas avant, et en conséquence une moindre dépen­dance.

Inconvénient : comme pour les autres travailleurs sociaux, son di­plôme en poche, il faudra recher­cher un emploi. Mais contrairement à ce qui se passe pour les AS et les éducateurs, où l'offre est impor­tante, les travailleuses familiales se voient lancées sur un marché de l'emploi qui se réduit et qui est très fortement concurrencé par les em­plois de proximité.

Accéder au statut de chômeur po­tentiel après une formation qualifiante est dans l'air du temps. On peut se demander, d'ailleurs, si ces nouveaux diplômes ne seront pas utilisés au rabais (emplois fa­miliaux par exemple) en prétextant la pénurie de subventionnement des pouvoirs publics.

L'autonomie s'accompagne d'un sentiment d'insécurité. Quoi de plus normal, dirait-on? Risque et liberté ont toujours fait bon ménage.

**LES TERMES DE

L'ECHANGE**

On a toujours reconnu auxtravailleu-ses familiales un «supplément d'âme».

On leur a, par contre, rarement laissé le loisir d'en parler.

Car c'est bien de celà qu'il s'agit : de l'accès à la parole.

Face aux difficultés grandissantes que rencontrent les associations employeurs pour vendre leurs TF, face à la concurrence des emplois familiaux et de proximité, un «plus» s'avérait nécessaire.

Les responsables de l'action so­ciale des Départements demandent aujourd'hui aux travailleuses fami­liales une capacité accrue de conceptualisation, d'analyse, d'éla­boration de projets, pour faire face à leurs propres besoins institution­nels d'évaluation des actions.

A supposer que la formation en voie directe permette effectivement cet apprentissage, propre à tout travail qui n'est pas d'exécution, à suppo­ser aussi que les employeurs don­nent (paient) ce temps de réflexion et d'élaboration, nous arrivons à une situation où les travailleuses familiales sont en capacité de sou­tenir leurs propres visées, leurs pro­pres objectifs, face aux autres tra­vailleurs sociaux, face à leur institu­tion et avec les usagers.

Là où, faute de parole, il existait une situation de dépendance -percepti­ble dans les réunions de synthèse ou de coordination, et principale­ment par rapport aux A.S, une si­tuation de soumission par rapport à l'institution, il existait au contraire quelque chose d'un partage au ni­veau de la parole avec les usagers. J'ai conscience en disant cela de généraliser, et de brosser à trop

larges traits quelque chose qui aurait besoin d'être nuancé. Je souhaite que des retours, à travers ce même canal (PEPS) confirment, infirment ou modifient cette vision des cho­ses.

Pas de parole vers les institutions, parole avec les usagers. En modi­fiant cet équilibre, il est bien possi­ble que l'on en arrive à un résultat différent de celui escompté.

Certes, les TF prennent déjà plus souvent, plus fermement, avec plus d'aisance la parole dans les réu­nions pluri-professionnelles. Il ar­rive aussi que leurs institutions leur demandent de rédiger projets et évaluations d'interventions, et qu'el­les aient leur mot à dire sur la pertinence de prise en charge de telle ou telle famille. Pas d'inciden­ces, jusques là, sur les modalités de leur intervention, le rapport qu'el­les entretiennent avec les usagers, la parole qu'elles échangent, ou non, avec eux. Mais cette parole institutionnelle nouvelle est encore relativement isolée, timide.

La parole au grand jour, son affir­mation et sa reconnaissance en­traînent un processus de repositionnement qu'il aura des ré­percussions probables dans les pra­tiques avec les usagers.

C'est un paradoxe que ce partage du langage : d'une part, parole ins­titutionnelle recluse et proximité lan­gagière avec les clients. D'autre part, affirmation d'une parole insti­tutionnelle dans le travail social, mais, de façon cohérente, effet de distanciation d'avec un public dont la trop grande proximité gênerait la tentative d'analyse, et de discours sur lui.

Le temps sera bientôt révolu où les travailleurs sociaux, à cause de sa facilité d'intégration au sein de fa­milles disloquées, aimaient à y pos­ter la TF comme garante d'une socialité à venir.

Reste, pour elles, à se définir une nouvelle - de nouvelles? - identité(s). Reste, aussi, à résoudre ce para­doxe encombrant qui fait qu'en at­teignant un certain niveau de professionnalité, elles doivent aujourd'hui reconsidérer l'ensem­ble des paramètres qui constituent cette professionnalité.

**Nadia HASSINE**

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Kelarcl sur les pr °fessions***

Les réformes éducatives n'échap­pent pas à ce constat. Comment contenter à la fois les enseignants, les élèves ou les étudiants, leurs parents ..., tout en tenant compte des contraintes multiples. Plusieurs ministres de l'Education nationale ces dernières années ont été les victimes de leurs propositions de réforme, à tel point qu'obtenir un portefeuille dans ce ministère est considéré comme une charge à haut risque.

**POUR SORTIR**

**LES FORMATIONS EN TRAVAIL**

**SOCIAL DE L'IMPASSE\***

*Tout changement peut provoquer de fortes résistances surtout lorsqu'il*

*concerne une pluralité d'acteurs dont les intérêts ou les enjeux sont différents.*

Ce constat est encore plus vrai quand il s'agit de réformer une for­mation à finalité professionnelle car, au risque de déplaire aux ensei­gnants et aux étudiants, il faut ajou­ter une troisième catégorie d'ac­teurs, à savoir les employeurs.

La gageure est de répondre à des questions relevant d'enjeux divers, voire contradictoires, en élaborant un tout cohérent, recevable, porteur de sens et adapté aux évolutions prévisibles.

Ces questions peuvent être résu­mées de la façon suivante :

- Quelle sera l'évolution des métiers imposés par le développement des sciences et des techniques, la con­joncture économique, les change­ments culturels à venir ?

- Existe-t-il des dysfonctionnements au niveau de la ou des professions concernées et des services em­ployeurs ? Quelle est leur nature ? Y a-t-il un lien entre ces difficultés et, d'une part la formation initiale et d'autre part la formation continue ? - Des changements sont-ils annon­cés dans les missions et l'organisa­tion des services qui pourraient être

accompagnés ou facilités par la ré­forme ?

- Quelles sont les attentes des pro­fessionnels en terme de définitions de leurs métiers, profils de carriè­res ... ? Quelles sont les visées et les contraintes de leurs employeurs, publics ou privés, en terme de ré­munération, de niveau hiérarchi­que et de statut ?

- Les auteurs de la réforme enten­dent-ils s'adapter aux changements prévisibles ou anticiper ces chan­gements ?

**LES ATTENTES DES

PROFESSIONNELS**

Les nombreuses manifestations des assistants sociaux lors des trois dernières années ont mis à jour un malaise qui peut s'analyser à partir des deux paramètres suivants :

- Le diplôme d'Etat d'assistant so­cial (DEAS) leur paraît injustement homologué au niveau III (Bac+2), alors que sa préparation comprend trois années d'études. Il s'en suit des difficultés pour accéder à un statut de cadre et pour poursuivre des études de 2ème et 3ème cycle dans les universités.

- Les titulaires du DEAS se considè­rent dans une impasse. En effet, si au prix de plusieurs années de for­mation ils arrivent à acquérir un diplôme de niveau maîtrise (type Diplôme Supérieur en Travail So­cial par exemple) ou 3ème cycle en université, ceux-ci ne permettent pas réellement une reconnaissance statutaire et l'accès à des fonctions de décisions dans l'Action Sociale.

Ces fonctions et les emplois affé­rents sont occupés par des person­nels ayant d'autres formations que celle du travail social (par exemple, celles qui amènent à la haute fonc­tion publique ou encore celles des écoles de commerce et de ges­tion ...).

Certains assistants sociaux se sen­tent ainsi cantonnés dans une pro­fession «intermédiaire» sans pos­sibilité de promotion et de carrière. Au moment des choix en matière de politiques sociales, ils déplorent de ne pas être consultés par les déci­deurs, alors qu'ils estiment avoir une expertise en matière de con­naissance des problèmes des po­pulations et de leur accompagne­ment. Il s'en suit un sentiment de non reconnaissance et d'incompré­hension.

**LES VISEES DES

EMPLOYEURS**

Elles sont entre elles très diverses, car pour la seule profession d'assis­tant social on dénombre plus de dix catégories d'employeurs.

Les compétences attendues d'un assistant social ne sont pas les mêmes s'il exerce dans une mairie, un conseil général, un ministère -tel que celui de l'Education nationale-, une caisse d'allocations familiales, un hôpital, une usine, une banque, une association sanitaire et sociale, une association humanitaire.

Par ailleurs, certains employeurs

ont le souci de maintenir des parités *4 5*entre des diplômes actuellement de même niveau, par exemple : infir­mier, assistant social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale familiale, éducateur de jeu­nes enfants ...

Permettre l'accès à un niveau supé­rieur pour l'une de ces professions présenterait pour eux deux risques : - celui d'être obligés de l'étendre aux professions actuellement de même niveau ;

- celui d'une revalorisation de ces professions avec tous les effets in­duits sur les statuts et les conven­tions collectives, en terme de ni­veaux hiérarchiques, de rémunéra­tions et de risque d'inflation des budgets sociaux.

Comment sortir d'une telle impasse, c'est-à-dire éviter les «frustrations»

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Kegara sur les professions***

des professionnels qui sont une entrave pour le bon fonctionnement des services (cf les nombreux pos­tes vacants, les fuites de la profes­sion, les situations de crise), sans tomber dans un nivellement par le haut peu réaliste et qui, à terme, susciterait le recours par les em­ployeurs à des diplômés moins qua­lifiés : secrétaires, Diplôme Univer­sitaire de Technologie, et pourquoi pas à des personnels sans forma­tion.

**PREVOIR DES

MOBI LITES

ASCENDANTES**

La seule solution nous paraît être dans la création d'une véritable fi­lière de formation professionnelle du travail social, telle qu'elle existe dans plusieurs pays de l'Union Euro­péenne.

Qu'entend-on par là ?

Aujourd'hui on ne peut échapper à la constitution de différents niveaux de diplômes. Un seul niveau comme actuellement pour les assistants sociaux, mène dans une impasse, comme nous venons de le voir. Rappelons que la formation aux professions éducatives et sociales est assurée actuellement à partir de deux niveaux de la nomenclature de l'Education nationale :

- Les niveaux V et V bis sont ceux du recrutement des élèves aides médico-psychologiques, anima­teurs, moniteurs-éducateurs et tra­vailleuses familiales. Les profes­sionnels sortent des écoles avec un diplôme de niveau IV (baccalau­réat).

*46*

- Le niveau IV est celui du recrute­ment des élèves assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, conseillers en économie sociale familiale. Les pro­fessionnels sortent des écoles avec un diplôme de niveau III.

Nous avons vu que les diplômes de niveau II acquis par les travailleurs sociaux ne donnent pas souvent accès à des fonctions de décision qui sont occupées par d'autres pro­fessionnels ayant reçu d'autres for­mations. C'est donc le blocage au niveau III qui pose problème.

Il pourrait être levé par la création de diplômes de niveau II et I don­

nant des compétences dans le do­maine de l'Action Sociale et des Politiques Sociales, et ouverts aux titulaires de diplômes d'Etat en tra­vail social. Reconnus dans les con­ventions collectives et la fonction publique, le diplôme de niveau II préparerait à des fonctions d'enca­drement et celui de niveau I à des fonctions de décisions et d'ingéniérie dans l'Action Sociale. Il est certain que le Ministère des Affaires sociales ne peut tout seul créer ces deux niveaux supérieurs de diplômes. Plutôt que de «brico­ler» des cursus dissemblables avec des UFR de Sciences de l'Educa-tion, des départements d'AES, ou encore des IUP embryonnaires, il apparaîtrait plus judicieux d'opérer des rapprochements : Ministère des Affaires sociales, centres de forma­tion en travail social et Instituts d'Etu-des Politiques.

Ces rapprochements offriraient les avantages suivants :

- En matière de Protection Sociale et de Politiques Sociales, les IEP comportent un vivier d'enseignants très qualifiés.

- Ils dispensent un enseignement pluridisciplinaire en sciences politi­ques et sociales.

- Ils ont une expérience de la forma­tion des fonctionnaires et des ca­dres de haut niveau et entretiennent des liens de proximité avec les élus qui sont les décideurs de l'Action Sociale.

Ces rapprochements nécessite­raient que les IEP reconnaissent les diplômes d'Etat en travail social pour l'accès aux diplômes de ni­veaux supérieurs à créer. Le plus difficile reste donc à faire !

Cependant, la réforme des études de service social donne l'occasion de prévoir un DEAS rénové répon­dant aux critères de reconnaissance par les IEP et s'inscrivant comme l'un des maillons d'une réelle filière de formation en travail social per­mettant le développement d'une «carrière».

Ouvrant la possibilité à des person­nes jusqu'alors considérées comme faisant partie des professions «in­termédiaires» de prétendre à des fonctions dans la haute fonction publique ou à un statut de cadre supérieur, un tel rapprochement suppose une véritable révolution dans les mentalités. En effet, les

cloisons actuellement hermétiques entre les décideurs de l'Action So­ciale et les travailleurs sociaux se­raient ainsi ouvertes et l'on permet­trait que les deux catégories ne soient plus «séparées à vie, tels sous l'Ancien Régime «les nobles et les roturiers»(1).

Lors des journées de rencontres organisées par la Direction Intermi­nistérielle à la Ville, les 8 et 9 no­vembre 1993 à Paris, alors que plusieurs élus avaient souligné la grande souffrance des travailleurs sociaux, Madame Veil déclarait : «Il faut les associer aux réunions de décision, leur donner un maximum de responsabilité, celle de la re­construction du lien social, celle de la médiation entre les usagers et les pouvoirs publics, celle du travail avec les associations» (2).

Ces paroles resteront sans effet, si l'on ne permet pas à certains d'en­tre eux d'accéder par des forma­tions et des diplômes de haut ni­veau à des fonctions de décision et de responsabilité qui leur permet­tront d'être reconnus à parité avec d'autres décideurs.

Le «décloisonnement» du travail social qui a été le maître mot des années 80, serait ainsi en partie réalisé. A l'aube du XXIè siècle peut-on encore espérer que les ins­titutions françaises ne sont pas com­plètement rigidifiées et que le souf­fle du bicentenaire de la révolution peut encore produire quelques ef­fets I

**M-F MARQUES**

Sociologue, secrétaire général du Comité National des Ecoles

de Service Social.

(\*) Les propositions ci-dessous n'ont pas été soumises aux écoles ; elles n'engagent que leur auteur.

Si l'on tente de répondre à ces différentes questions appliquées à la réforme en cours de la formation des assistants sociaux, plusieurs difficultés surgissent. Citons, pour exemple, l'une des contradictions à résoudre du fait des attentes différentes des professionnels et des employeurs.

1. Nous empruntons cette formule à Michel GODET - *L'avenir autrement -* Ed. Armand

Collin - 1993. Elle figure dans un cha-

pitre très éclairant sur *les effets pervers du système éducatif.*

1. Lien social - n° 237 - 25 novembre 1993 - pi 1

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Arts et c u l t u r e s***

**TECHNO-SCIENCES...**

**TECHNO-TRANSE**

*Réalités virtuelles, «télédémocratie», flux*

*monétaires électroniques, images synthétiques,*

*«autoroutes de l'information»... Inéluctablement,*

*l'omniprésence de la technologie s'accentue au sein des différentes sphères d'activités humaines. La baisse du coût de l'électronique a entraîné la diffusion d'appareils venant modifier les conditions de la création musicale; dorénavant ils permettent de réaliser des produits d'une qualité qui les rend potentiellement commercialisables. Les échantillonneurs numériques (1), les boîtes à rythme électroniques, mais aussi et surtout, les séquenceurs* (2), *sont les éléments essentiels de la genèse des «home studio»g.*

4 7

Au milieu des années 80, non seu­lement ces nouveaux outils intè­grent les différents courants musi­caux, mais, indirectement, ils en créent un nouveau. A Chicago, des D.J. (4) transforment, chez eux, les tubes des pop-stars. Ces créations, rapportées en discothè­que sur de simples cassettes audio, se caractérisent par un rythme synthétique «mis en avant» et des mélodies «en boucle». Les paroles ne sont que partiellement gardées, leur sens initial s'en trouve modifié, voire annulé. C'est la nais­sance de la «house-music» (litté­

ralement «musique faite à la mai­son») et, simultanément, d'un ré­seau de production para-commer­cial, composé de créateurs tou­jours plus nombreux et de micro-labels éphémères. Ce réseau s'étend depuis 1988 à l'Europe, mais il est particulièrement mé­connu et peu développé en France. La house a engendré plusieurs courants, dont un, majeur depuis son apparition au début des 90, la «techno». Ce courant est lui-même composite et en englobe d'autres tel que - pour ne citer que les principaux: la «Transe», caractéri­

sée par la présence, parallèlement à un rythme variant de 120 à 160 battements par minute (BPM), de plusieurs longues lignes mélodi­ques se superposant; la «tribale», présence de percussions diverses et parfois de chants de types afri­cains, BPM variable, de 130 à 180; la «hardcore», lignes mélodiques très courte, rythme plus rapide ­jusqu'à 200 BPM. La «techno» développe la logique initiale de la House. Les paroles, absentes ou réduites en bribes symboliques, se perdent dans le magma en fusion des basses et des mélodies syn-

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***Arts et cultures***

thétiques cadencées par micro­processeur.

Le cycle production-diffusion est d'autant plus rapide et authentique qu'il est exempt des lourds et falla­cieux mécanismes des «majors» (5), délaissés par le phénomène. Ce qui ne les empêche pas d'en récupérer quelques ingrédients pour concocter au grand public un ersatz médiatisé qui dénature l'es­prit des créations originales. Or la majeure partie de la techno est diffusée sur des disques vinyle édités à quelques milliers d'exem­plaires. Le support vinyle permet aux d.j. - principaux acheteurs - de «mixer» les disques (de travailler leurs enchaînements) avec leurs platines, et donc de se servir de ces dernières comme d'un instru­ment de musique. Il est important de rappeler que le disque vinyle est en passe de devenir un support musical marginal, l'immense ma­jorité des productions paraissant uniquement sur disque-laser.

**LES RAVES: "UNI-VERS" SANS STARS**

La mouvance House a permis à certains - compositeurs, produc­teurs, et D.J. - de libérer une pul­sion créatrice. Elle est pour ceux qui la consomment un palliatif à l'apathie qu'entraîne le pessimisme ambiant et une façon de réagir à l'isolement social produit par les

*48* machines, en transformant ces

dernières en catalyseurs de plaisir. En effet, la techno favorise, lors de son écoute et pour ses adeptes, l'entrée dans un «état modifié de conscience» (6) se rapprochant de la «transe extatique» (7). On peut considérer quatre principales composantes actives de cette musique. Son aspect particulière­ment répétitif et hypnotisant. Son caractère abstrait, sans sens ex­plicite, permet à l'auditeur de par­ticiper librement à l'interprétation et ne le renvoie pas obligatoire­ment à un signifiant - à l'instar d'une peinture abstraite. La troi­sième composante situe la forme de cette musique dans l'«ultra-contemporanéité»: les sons entiè­rement synthétiques qui la compo-

sent n'ont pas de correspondance avec l'expérience sensorielle de l'être humain, l'esprit ne peut les rapprocher d'aucune tradition de production sonore directe ou indi­recte (voix, instruments à vent, à cordes, ou percussions). Cette musique est, au sens propre, *inouïe.* On ne l'a jamais entendue avant que le haut-parleur ne trans­forme les signaux électriques - eux-mêmes antérieurement don­nées informatiques - en ondes sonores.

Il était auparavant nécessaire, pour traiter un son ou une image avec des machines, de prendre pour support une réalité sensible (audi­ble, ou observable). Dorénavant les nouvelles technologies permet­tent la création de sons ou d'ima­ges sans aucune source réelle. Seules subsistent les limites de l'imaginationhumaine et de la tech­nologie. Il est donc possible de créer des réalités (sons, images) qui transcendent la contrainte de la matière. En modifiant le rapport entre le conceptuel et le réel, les sons de la techno induisent le dé­tachement de soi, l'impression d'élévation. La machine génère l'extase. «Techno-transe».

La dernière composante est d'or­dre contextuel. Les «raves» (ap­pellation des fêtes techno) s'orga­nisent souvent dans des endroits insolites et non prévus à cet effet (à l'intérieur d'un entrepôt, sous un pont, dans un champ, etc.). Elles peuvent réunir plusieurs milliers de personnes. Rayons laser, strobos­copes, fumée artificielle et images fractales diffusées sur écrans géants créent une atmosphère surréaliste dans laquelle la foule ne semble plus former qu'un seul organisme, aux spasmes rythmés par la musique. Pendant ces soi­rées l'immense majorité des per­sonnes ne connaît pas les D.J. et encore moins les créateurs de la musique.

Ces manifestations collectives as­sociées à la transe rappellent des pratiques ancestrales dans certai­nes parties du globe, mais n'en

ont-elles pas que la forme? Les rituels de ces autres sociétés ont des fonctions sociales élaborées (initiatiques, thérapeutiques, divi­natoires, etc.). Ils s'articulent avec les différents temps de la vie cou­rante et participent du lien social. La place fondamentale de la ma­chine dans la production de la techno, la proximité sans commu­nication des individus dans les «ra­ves», et la recherche de plaisir par le biais d'immatérialités artificiel­les, toutes ces composantes s'ins­pirent majoritairementd'unetrans-formation des pratiques et de l'idéo­logie qui prend son envol à l'aube du troisième millénaire. Ne doit-on pas voir ce phénomène encore marginal comme l'un des signes d'une transformation du rapport au monde et à autrui qui s'organi­serait sous la forme d'un «social décomposé» ?

**Etienne RACINE**

1. Appareils permettant de «digitaliser» un son et de le modifier à volonté. L'équivalent de la «scanérisation» pour une image.
2. Appareil permettant d'enregistrer une par­tition en données informatiques dans le but de lui faire piloter les périphériques produisant les sons.
3. Nom donné aux studios personnels de production musicale installés à l'intérieur d'ap­partement. Actuellement, 10 mille francs suffi­sent pour commencer à créer sa musique. Moins de 50 mille francs permettent de réaliser un produit pouvant être directement «pressé» (sur disque vinyle ou C.D.). Lire à ce sujet le magazine «Best» du mois de Mai 94.
4. D.J.: diminutif de «disc-jockey», personne responsable de l'enchaînement et du choix des morceaux (titres musicaux) lors de soirées (en discothèque ou autres) dont la musique pro­vient d'un support enregistré.
5. Les énormes maisons de disques
6. Cf. G. Lapassade, La transe, P.U.F, 1987. «La conscience modifiée est caractérisée par un changement qualitatif de la conscience ordi­naire, de la perception de l'espace et du temps, de l'image du corps et de l'identité person­nelle».
7. Walter Pahnke et William Richards (cités dans l'ouvrage mentionné dans la note 8), citent parmi les éléments essentiels de l'expé­rience extatique: l'unité indifférenciée du sujet et du monde, la perte du sens habituel de l'espace et du temps, le sens du sacré, l'ineffabilité, un sentiment profond de l'ordre de l'amour, des changements positifs de compor­tement et d'attitude maintenus après cette expérience.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***t s e t cet r e s***

**AU RISQUE DE VOUS**

**PLAIRE SUR GRAND ECRAN**

**47È FESTIVAL DE CANNES 1994**

*En mai, fais ce qu'il te plait et tu peux même faire ton propre FESTIVAL DE CANNES pendant que là bas, dans l'ombre de Federico FELLINI et de Jean RENOIR, dans le célèbre bunker, l'agitation est à son comble avec le 47è FESTIVAL, présidé cette année par Monsieur Clint EASTWOOD en personne.*

*La reine Margot*

**49**

On fréquente beaucoup les reines sous le climat cannois que ce soit LA REINE MARGOT ou LA REINE DE LA NUIT, le film mexicain d'Arturo RIPSTEIN. On croise aussi ASSIA ET LA POULE AUX OEUFS D'OR (RUSSIE) d'Andréi KONCHALOVSKY et BARNABO DES MONTAGNES (ITALIE) du revenant Mario BRENTA et LES PATRIOTES (FRANCE) du jeune Eric ROCHANT.

La discrétion des films américains se confirme d'année en année. Ce sont les indépendants (des gran­des majors) qui ont donc la ve­dette, à commencer par LE GRAND SAUT (THE

HU DSUCKER PROXY) de Joël et Ethan COEN avec Tim ROBBINS, Jennifer JASON LEIGH et Paul NEWMAN. Comédie amère sur la réussite sociale, elle évoque en mineur les films du célèbre Frank CAPRA (VOUS NE L'EMPORTE­REZ PAS AVEC VOUS en 1938, MONSIEUR SMITH AU SENAT en 1939, les deux films avec le candide de service idéal, James STEWART...)

Un jeune pantin naïf et influença­ble se trouve bombardé directeur d'un empire financier dont les ad­ministrateurs veulent temporaire­ment faire chuter les actions. Ce­lui ci va être un objet de dérision de la presse et particulièrement de

l'âpre Amy Archerjusqu'au jour où il met au point son obsession, le cercle dont il rêve pour les enfants et qui deviendra le fameux hula-hoop qui fera le tour du monde (à retenir la superbe scène où un hula-hoop fou dévale les rues et vient s'encercler autour d'un en­fant qui commence à le faire tour­ner).

Le film construit sur un flash-back, séduit par sa mise en scène mais ses personnages, hélas, ne par­viennent pas à exister et manquent de force. LE GRAND SAUT est un film dont le défaut majeur, l'ultra sophistication nous prive d'émo­tions et d'une adhésion sans ré­serve.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

***e e t u*** *r* ***e s***

Les frères COEN dont BARTON FINK, Palme d'Or à Cannes en 1991, annonçait déjà ces mêmes défauts, étaient autrement à l'aise avec MILLER'S CROSSING d'après Dashiell HAMMETT en 1990.

Distribution : PAN EUROPEENNE le 12 mai 1994.

A noter que l'actrice Jennifer JA-SON-LEIGH qui interprète ici la journaliste Amy Archer, se retrouve à l'affiche d'un autre film américain de la compétition cannoise, MRS PARKER AND THE VICIOUS CIRCLE d'Alan RUDOLPH où elle campe la romancière scénariste et poète américaine, Dorothy PARKER (1893/1967) . Sortie commerciale prévue à l' automne.

Autre évenement cannois et pari­sien en même temps : LA REINE MARGOT (FRANCE-ALLEMA­GNE-ITALIE) de Patrice CHE-REAU avec Daniel AUTEUIL en Henri de Navarre, Isabelle ADJANI en Marguerite de Valois, "la reine Margot", Virna LISI en redoutable Catherine de Médicis, Jean Hu­gues ANGLADE en Charles IX, Vincent PEREZ en La Môle etc. Tout était à craindre... Mais la sur­prise est de taille. Notre Histoire, enfin revitalisée par la mise en scène incendiaire et inspirée de Patrice CHEREAU (1) existe à l'écran de façon magnifique.

La Renaissance est là avec son cortège de violence, d'intrigues, de sexe et de sang. L'empoison­neur de la Reine Mère a du travail et doit déployer des talents im­menses.

*50*

La fameuse Saint Barthélémy (1572) est un morceau d'antholo­gie où la fureur de l'époque a de curieuses résonnances actuelles. LA REINE MARGOT existe sur­tout par son rythme et par une tension extrème qui ne faiblit pas, de la cérémonie du mariage qui ouvre le film au départ de Margot pour la Navarre, avec dans ses bagages, la tête décapitée de son amant .-Enfin la grande fresque historique que le cinéma français était en droit d' attendre !

Distribution : A.M.L.F. le 13 mai 1994.

Autre film fran­çais en compéti­tion officielle, GROSSE FATI­GUE de et avec Michel BLANC en compagnie de Carole BOU­QUET ici com­plètement à con­tre-emploi en fée bienfaitrice . Après MARCHE A L'OMBRE (1984), Michel BLANC retrouve donc sa caméra de réalisateur pour une cinglante fable sur la notoriété et les dan­gers du star-système, étonnante entreprise qui rappelle certains films de Woody ALLEN.

De dérapages en dégringolades, nous assistons à un cinéaste qui se retrouve avec les pires difficul­tés. La police fait irruption chez lui l'accusant de viol (sur la personne de Josiane BALASKO), il serait également l'auteurd'un hold-up et de toute une série d'actes répré­hensibles... Il devient fou...

Tout le début de cette GROSSE FATIGUE est passionnant jusqu'à ce que le couple BLANC-BOU­QUET découvre que Michel BLANC est le jouet d'un sosie. Les histoires de doubles (3) ont été visitées et revisitées au ci­néma comme au théâtre et là aussi, on a alors la pénible impression de s'enliser. Le film devient plus con­venu et plus dérisoire. La machine s'enraye malgré toute l'anxiété for­midable qui court tout au long du film sur la gloire et les attentes d'un certain public, sur le monde du cinéma français qui perd sa place au détriment des Américains, etc. Une demie réussite qui se situe bien évidemment du côté de l'oeuvre de Bertrand BLIER (2) Distribution GAUMONT BUENA VISTA le 18 mai 1994.

Quelques lignes pour l'été à venir si vous voulez faire quelques hal­tes cinéphiliques. Le Festival de LA ROCHELLE en est à sa 22è édition (du 30 juin au 10 juillet). Parmi ses hommages et rétros­pectives, la période muette d'Ernst

*Grosse Fatigue*

LUBITSCH en Allemagne et aux USA, Dino RISI revisité tout comme le Suisse Daniel SCHMID

et le Finlandais Mika

KAURISMAKI.

Un autre rendez-vous des cinéphi­les a lieu en août à LOCARNO en Suisse et accueillera une rétros­pective du cinéaste américain Frank TASHLIN.

Un dernier point : la, sortie du der-nierfilm de Liliana CAVANI, SANS POUVOIR LE DIRE (DOVE SIETE, 10 SONO QUI, ITALIE) a été complètement sabotée (4). S'il passe près de chez vous, ne le ratez pas.

La cinéaste s'attache à un couple de jeunes sourds qui tentent d'as­sumer leur différence malgré leurs familles et leur entourage. Le film exprime sans insister les choses essentielles et pointe du doigt les difficultés de l'éducation et celles de l'enseignement et possède une générosité à laquelle il ne faut pas résister.

**Guy JOUANN ET**

1. On se souvient des premiers pas cinéma­tographiques de cet homme de théâtre, de LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE en 1974 d'après Ja­mes HADLEY CHASE à L'HOMME BLESSÉ en 1983 d'après un, scénario d'Hervé GUI-BERT.
2. Rappelez vous le duo DEPARDIEU-BLANC dans TENUE DE SOIRÉE qui était à CANNES en 1986.
3. La référence obligée est celle de Docteur Jekyll et Mr Hyde mais il s'agit ici de deux individus différents. .
4. Le film distribué par GALION FILMS le 27 avril n'est plus programmé que dans une seule salle, LE GRAND PAVOIS dans le 15é à cer­tains horaires.

PEPS n° 46 avril-juin 1994

**PARENT EN SOUFFRANCE**

PAR : RENE CLEMENT, STOCK-PERNOUD,

1993

*Faisant écho à un précédent ouvrage (Enfants en souffrance, 1981), l'auteur qui a travaillé plus de 10 ans à l'A.S.E, s'est intéressé aux parents d'enfants maltraités dont l'intérêt est souvent absent des congrés; trop souvent réduit à n'être désignés que comme mauvais parents, l'impasse est faite sur leur propre souffrance.*

*René Clement nous invite à mieux connaître ce phénomène de la dysparentalité (c'est à dire la difficulté à être parent) qui permet de problématiser la maltraitance autrement que du point de vue exclusif de ses effets (l'enfant), mais aussi à la lumière de ses causes, à savoir les troubles de la fonction parentale.*

*L'auteur situe d'abord la place de la clinique de la dysparentalité et sa reproduction trans-générationnelle, pour la confronter à un certain désarroi des intervenants sociaux et à certaines impasses de leurs pratiques. L'histoire de ces pra­tiques sociales ainsi évoquées permet de prendre la mesure de la complexité des «maltraitances de passée» dont sont historiquement victimes les pra­ticiens.*

*L'auteur essaie de promouvoir un respect des pa­rents une aide efficace aux familles en souffrance qui prennent en compte les logiques psychiques et symboliques à l'oeuvre dont on ne peut plus faire l'économie d'avoir à les penser.*

*Il aborde sur le fond, le rôle des fonction parentales et leur incidence dans les processus d'humanisa­tion de l'enfant. Il devient alors possible de penser les pratiques de séparation comme mises au ser­vice de l'enfant et des parents, si elle leur permet de se dégager de leur attachement infantile et d'accé­der par le travail de deuil, au bénéfice de la symbo­lisation.*

*poursuivant sa réflexion, l'auteur traite d'une façon pertinente et éclairante la dimension thérapeutique des interventions des professionnels comme «auxi­liaires du grandir» de l'enfant.*

*Comme partenaire psychique, leur implication rela­tionnelle, loin d'être un frein (comme beaucoup de travailleurs sociaux le pensent) est au contraire une des bases de leurs actions.*

*Travail d'accompagnement thérapeutique qui peut déboucher vers une orientation en consultation des parents dont le symptôme majeur consiste à ne pas pouvoir dire leur souffrance autrement que sur le mode d'un agir inadapté vis à vis de leur enfants.*

*L'auteur prône en quelque sorte la réconciliation des pratiques des intervenants sociaux et celles des thérapeutes, qui loin de s'opposer, se complè­tent. Il interroge le dispositif institutionnel auquel*

*ces professionnels appartiennent et qui, paradoxa­lement produit par son agencement des dysfonc­tionnement qui génerent, à bas bruits, des formes de maltraitances professionnelles (insatisfactions repétées, tensions, insécurité, etc.) et qui consti­tuent un obstacle aux changements collectifs et surtout individuels. Surmonter les peurs et les dou­tes suppose, affirme René Clement, qu'ils soient parlés et reconnus comme résistance pour permet­tre ainsi de dépasser la «dépression profession­nelle attachée aux sentiments d'illégitimité».*

Ce *livre intéressera tout autant les psychologues que les travailleurs sociaux car, l'auteur a su appor­ter aux réalités de terrain un éclairage théorique qui fera sens et permettra de repenser sa propre prati­que.*

*On peut regretter une certaine redondance (dictée probablement par un souci pédagogique) qui aurait pu alléger l'ouvrage.*

***Eric Auger***

**CINQUANTE ANS

DE SERVICE SOCIAL**

REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL,

PU BLI EE PAR L'A.N.A.S., N° 173 / 174, 1994. *Faisant le point sur cinquante ans de service social, ce numéro a entre autre traités avec clarté et précision : les Comités de coordination et leur nécessaire modernisation; les structures locales et leur double polarité administrative et politique; les transformations de l'action sociale de 45 à 94, avec un tableau synoptique d'analyseurs (référentiels d'action, contexte économique, modèles organisa­tionnels, modèles idéologiques...); les innovations, et plus spécifiquement celles concernant le travail communautaire.*

*Pour ceux et celles qui voudraient replonger dans les racines du travail social, comprendre le présent à partir du passé, réfléchir sur les enjeux de leurs pratiques aujourd'hui : un numéro double à empor­ter sur les plages.*

*51*

**LES DEBUTS DE LA

SOCIOLOGIE EMPIRIQUE**

PAR : ANTOINE SAVOYE, PARIS, MERIDIENS

KLINCKSIECK, 1994

*Cet ouvrage présente plusieurs caractères qui de­vraient le faire bien accueillir par un public large de chercheurs, d'étudiants et de praticiens du champ social.*

*L'auteur raconte, à travers d'un siècle (1830-1930) d'enquêtes d'études et d'idées, méticuleusement choisies, la construction de la sociologie» baptisée de ce nom par Auguste Comte.*

PEPS n° 46 avril-juin 1994

*La première intitulée «Cent ans d'enquêtes», est centrée sur les enquêtes et les études les plus marquantes de la genèse de la sociologie. Selon l'auteur deux facteurs ont contribué à l'essor des enquêtes sociologiques : l'accueil favorable des intellectuels et la volonté manifestée chez le pou­voir politique pour une meilleure connaissance des faits et de l'état de l'opinion. Le livre propose une analyse riche et remarquable du contexte et des enjeux de ces recherches en mettant en lumière leur rôle déterminant dans la naissance des théo­ries et des pratiques ainsi que des méthodes socio­logiques contemporaines.*

*La deuxième partie de l'ouvrage montre comment la sociologie se consolide avec ces enquêtes re­couvrant les différents aspects de la vie sociale, l'école, le travail des enfants dans les fabriques, la famille, le logement ou l'emploi et elle acquiert une légitimé scientifique. C'est ainsi que la sociologie naissante est reconnue et à la veille du 20° siècle les enseignements sociologiques se multiplient en Amérique comme en Europe.*

*Pour terminer, l'auteur s'intéresse à l'association des études sociologiques et l'action sociale et l'émer­gence de profession de sociologue au début de notre siècle. L'ingénierie sociale qui désigne des formes d'intervention ou d'expertise en vue d'un changement social en est un exemple.*

*Le livre est bien écrit, bien informé et précis. De par la rigueur scientifique, de l'abondance de la docu­mentation, de variété des exemples et de la ri­chesse remarquable des informations fouines, cet ouvrage ne peut qu'interésser les passionnés du champ social (expert ou non) et surtout les étu­diants des métiers de l'action sociale.*

***Saeed Paivandi***

**LE HOBO :**

52

**SOCIOLOGIE DU SANS ABRI**

PAR NELS ANDERSON, NATHAN,

COLLECTION : ESSAIS ET RECHERCHES, 1993,

319 PAGES.

*Traduit de The Hobo (1923) par Annie Brigand, postface d'Olivier Schwartz.*

*"... [On me] montra la rue du doigt en me disant : Dehors, vous connaissez votre sociologie bien mieux que nous, mais vous ne la connaissez pas ici. Nous avons décidé de parier sur vous ; nous vous accor­dons votre maîtrise ..."*

*Les hobos constituent une catégorie d'ouvriers, au début du XXème siècle aux Etats-Unis, à l'époque des grands chantiers de l'Ouest ; ce que l'on appelle la (deuxième) "frontière". Sans emploi fixe et d'une*

*grande mobilité, le bobo est dans une perpétuelle quête d'un "ailleurs".*

*"La Hobohème" est le "Chicago des miséreux". Baptisée par Anderson, cette micro société est présentée dans ses moindres détails. On nous fait une descritption de la marginalité, en marquant une distinction entre les différents types de sans abri : mendiants, vagabonds, casaniers...*

*Les règles de "savoir vivre", son organisation so­ciale, "la débrouille" pour s'habiller, gagner de l'ar­gent, bénéficier d'aides sociales...*

*Les différents lieux et les différents acteurs qui fréquentent la hobohème : Le sans-abri, les organi­sations charitatives (communautés religieuses es­sentiellement), les organismes d'Etat (bureau d'aide sociale), les agences de placement (publiques et privées), les commerces, les lieux de réflexion en hobohème avec "l'université hobo" où des intellec­tuels hobos, souvent engagés politiquement, vien­nent s'exprimer et diffusent une littérature révolu­tionnaire.*

*Etudier le milieu Hobo était une gageure pour un homme issu de ce même milieu bien qu'il l'ait quitté au moment où il réalise son enquête : "je faisais ma sortie".*

*Véritable ethnologie urbaine issue de la tradition de l'Ecole de Chicago, Le hobo en s'appuyant sur de nombreux témoignages, extraits de bibliographies, compte-rendus d'entretiens, constitue un ouvrage majeur dans l'étude d'une marginalité.*

***M. Manniez***

**DES OUTILS POUR

L'INSERTION**

**(GUIDE PRATIQUE) \***

PAR DOMINIQUE LALLEMAND, SOUS LA

DIRECTION DE HUGUES FELTESSE, ÉDITION

SYROS, COLLECTION UNIOPSS, 360 PAGES. *Qu'en est-il des dispositifs qui structurent aujourd'hui le monde de l'insertion? Comment les mettre en oeuvre? Qu'est-ce que l'accompagnement social? Chaque thème abordé (RMI, logement, emploi, santé) est présenté dans ce guide sous la forme de fiches pratiques, complétées parla description d'ini­tiatives associatives.*

**TRAVAILLER MOINS

POUR TRAVAILLER TOUS**

PAR GUY AZNAR, ÉDITION SYROS,

COLLECTION POUR DEBATTRE, 268 PAGES.

*Vingt propositions pour changer le travail.*

PEPS n°46 avril-juin 1994

**L'ACCUEIL TEMPORAIRE

DES PERSONNES AGEES**

53

LE DROIT DES FAMILLES AU REPIT

PAR ALAIN VILLEZ ET MARIE-JO GUISSET,

ÉDITION SYROS, COLLECTION UNIOPSS, 224

PAGES.

*Le soutien de l'entourage familial auprès des per­sonnes âgées vivant à domicile est aujourd'hui une réalité incontestée. Différentes études ont révélé avec force la situation difficile dans laquelle vit l'entourage confronté à l'incapacité physique ou psychique de son parent. Une pause pour être déchargé temporairement sur le plan matériel et psychologique est nécessaire.*

*L'ouvrage appréhende les réalités diverses des formules d'accueil temporaire, leurs fonctionne­ments, leurs tarifs.*

**BENEVOLAT ET SOLIDARITE**

PAR DAN FERRAND-BECHMANN, ÉDITION

SYROS, 192 PAGES.

*Le bénévolat a quitté l'âge de* la *charité pour entrer dans celui de* la *dissidence. Citoyens de l'urgence, médiateurs des problèmes criants non résolus, les bénévoles n'ont pas fini de questionner la société sur son sens de la fraternité et de la solidarité.*

**BANLIEUES EN DIFFICULTES (LA RELEGATION)**

PAR JEAN-MARIE DELARUE, ÉDITION SYROS, 224 PAGES.

*La détérioration du climat dans les banlieues est un problème politique et social de toute première im­portance. Suite à une enquête de plusieurs mois, Jean-Marie Delarue analyse les causes de la relé­gation des banlieues, pose les problèmes politi­ques généraux comme la définition d'une nouvelle citoyenneté, et explique le fonctionnement des ad­ministrations concernées (Etat et collectivités loca­les).*

**DU BIDONVILLE AUX HLM**

PAR MEHDI LALLAOUI, ÉDITION SYROS, COLLECTION AU NOM DE LA MEMOIRE, 140 PAGES.

*Pour comprendre l'histoire du logement social et la banlieue, les auteurs ont sondé ses habitants, sa mémoire, son identité parfois vacillante. Conçu comme un album de famille qui va de l'après-guerre à aujourd'hui, cet ouvrage abondamment illustré de photos en noir et blanc fait le bilan des mutations sociales et urbaines.*

**PETITE ENFANCE ET

POLITIQUE DE LA VILLE**

FAS, PREFACE DE JEAN-MARIE DELARUE,

ÉDITION SYROS, 267 PAGES.

*Myriade d'expériences nées aux quatre coins du territoire national, foisonnement de projets, diver­sité de réflexions et terrain privilégié d'innovation sociale, tel apparaît le champ de la petite enfance dans les quartiers, au coeur des enjeux majeurs de la ville. Cet ouvrage place l'enfant au centre de la réflexion et de l'action sur le développement social urbain et les dynamiques territoriales.*

**SOUFFRANCES ET

PRECARITES AU TRAVAIL**

**(PAROLES DE MEDECINS DU TRAVAIL)**

PREFACE DE MADELEINE REBERIOUX,

ÉDITION SYROS, 357 PAGES.

*Les médecins du travail sont aujourd'hui préoccu­pés par tout ce qui nie la personne humaine au travail : les horaires marginalisant, l'impossibilité d'organiser la vie familiale et sociale, la surcharge de travail, la perte du savoir-faire, la diminution des marges de manoeuvre, la disparition des collectifs de travail, l'exclusion de ceux qui ne sont pas les plus performants.*

*C'est l'absence de citoyenneté sociale qui est en question.*

*\* Syros, 9 bis rue Abel Hovelacque, 75 013 Paris - 44 08 83 80 télécopie : 44 08 83 99*

|  |
| --- |
| **NOTE POUR LES FUTURES
REDACTEURS DE PEPS**Sur le plan technique, nous avons adopté une fomule simple :- les articles doivent être dactylographiés sur l'or­dinateur (PC ou macintosh),- chaque page de la revue comprend 4500 carac­tères (il est preférable que les articles ne dépas­sent pas les 3 pages de la revue, c'est-à-dire 13500 caractères),- sur le plan rédactionnel, chaque article doit comprendre un chapô (petit résumé de l'article ne comprenant que 4 à 5 lignes), un titre court, éventuellement une bibliographie ou une liste des notes précisant les sources d'informations ou des références utilisées.- pour tous ces aspects, le collectif est à la dispo­sition des travailleurs sociaux si besoin est... |

PEPS n° 46 avril-juin 1994

*LIEN SOCIAL*

*Dans le prolongement des «Etats gé­néraux des éducateurs», et après «Educ'acteur»,*

*organise son prochain

FORUM FORMATION ET LUTTE DES PLACES*

*Aujourd'hui quelle formation, pour quel éducateur et au service de quel projet ?*

*13 et 14 octobre 1994*

*A Toulouse*

*Inscriptions et programmes sur de­mande à Lien Social*

*Tarifs : 850 F avant le 10/07/94, 1050 F après*

*Lien Social- 31031 toulouse cedex-Tél : 61 80 28 66*

*LIRE*

*Le 74° numéro de la revue LIR (Lisaison, Information, Réflexion) consacré à : Quelle citoyenneté vient de paraître.*

Ce *n° traite les questions relatives à l'exclusion des populations défavo­risées et proposent des approches à l'insertion de ces populations; Pour tout renseignement : FNARS (fédération Nationale des associa­tions d'Accueil et de Réadaptation Sociale) - 76, rue F. Saint-Denis, 75010 Paris*

*Tél : 45 23 39 09*

*SANTE MENTALE*

*édération Nationale des Associations*

*54 CROIX-MARINE D'AIDE A LA SANTE*

*MENTALE*

*Organise ses 43ème journées na-*

*tionales de Formation continue à*

*Paris*

*sur le thème :*

*SOCIETE ET SOUFFRANCES IN-*

*DIVIDUELLES*

*Pour tout renseignement : 31, rue*

*de Liège - 75008 Paris*

*Tél : 43 87 73 44*

*CESOL*

*(Centre de Prospectives de Réflexion et de Recherche)*

*crée en 1981, réunit des chercheurs, des fonctionnaires, des cadres de secteurs de l'économie sociale, des responsables d'entreprises autour de thèmes privilégiés tels que :*

*les mouvements sociaux, l'insertion et l'emploi, la pauvreté, la citoyen­*

*neté, le Sème âge, l'action des asso­ciations, le bénévolat, et d'une façon générale toutes les formes d'expres­sion des solidarités sociales.*

*Siège social : 40 Allée Jules Verne 78170 la celle saint Cloud*

*Tél : 30 82 63 20*

*L'L T. S. R. S*

*de Montrouge organise*

*Les 2èmes journées Francophones*

*Consacrées à*

*L'APPROCHE SYSTEMIQUE*

*DANS LE SOCIAL*

*Une méthode pour comprendre, un*

*outil pour agir*

*Les 13 et 14 octobre 1994*

*Avec la participation de Edgar Mo-*

*rin, Jean-Claude Lugan, Rolland*

*Colin.*

*pour obtenir programme et bulletin*

*d'inscription :*

*1, rue du 11 Novembre - 92120*

*Montrouge*

*Tél : 40 92 01 02 - Yolande Friszer*

*EXCLUSION*

*Colloque sur:*

*EXCLUSIONS ET EDUCATION Organisé avec le soutien de l'Insti­tut de l'Enfance et de la Famille et l'Université de Paris VIII*

*Les 22, 23, 24 Septembre 1994 à l'Université de Paris VIII*

*Pour tout renseignement : 2 rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cédex 02 Tél : 49 40 67 96*

*ACTE MPLOI*

*(Association intermédiaire des sec­teurs artistiques et culturels)*

*avec le soutien de la ville de paris, la DDTE, et la ligue de l'Enseigne­ment,*

*met en place un dispositif d'inser­tion, à destination des porteurs de projets artistiques en difficulté, domicilités à Paris.*

*En outre, l'association l'ACTE mploi met à la disposition des particuliers, associations entreprises, collectivi­tés et institutions publiques, du per­sonnel principalement issu des sec­teurs artistiques et culturels, pour des emplois tempotaires se situant ou non dans leur domaine de prédi­lection.*

*Pour tout renseignement : 1, rue, janssen, 75019 Paris*

*Té! : 42 45 14 25 ou 26. Siège social:*

*14/16 rue des Lilas 75019 Paris*

*INEF*

*Institut National de l'Enfance et de la Famille - Formation continue Organise quatre conférences sur* le *thème*

*«LA PRISE EN CHARGE PSYCHO­SOMATIQUE DU MALADIE EN­FANT ET ADULTE»*

*Ces conférences auront lieu les 20 septembre, 18 octobre, 15 novem­bre et 13 décembre 1994 de 18h à 20h, à Paris.*

*Programme, renseignements et ins­criptions :*

*INEF - 91, rue du Faubourg saint-Martin, 75010 Paris*

*Tél : 42 45 75 49 - Fax : 42 45 01 05*

*AVEUGLES*

*Journée nationale des aveugles* et *de leurs associations*

*Les 15 et 16 octobre 1994, les associations reconnues se mobili­sent pour lancer un appel à la soli­darité de tous. Il s'agit de leUr don­ner les moyens de poursuivre et de développer l'action qu'elles mènent pour l'insertion des aveugles et des malvoyants. Près de 100 000 béné­voles prendront part à cette campa­gne à travers tout le pays;*

*Pour tout renseignement : Comité d'Entente des Associations, 21, rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris*

*Tél : 49 28 54 54*

*RECTIFICATIF*

*Dans le n° 45 (Les enjeux de la formation), une erreur est interve­nue dans l'article d'Armelle Mabon-Fall, intitulé De Vichy à la Libération. - au lieu de : évoquer la répétition de ces comportements illégaux et les risques qu'ils imposaient en terme de désobéissance ou de dis­sidence semble réducteur(...), nous avons imprimé : évoquer la répéti­tion de ces comportements illégaux ou de dissidence semble réducteur(..). - au lieu de : les assistantes sociales purent se forger une légitimation (...), nous avons imprimé : les assis­tantes sociales purent se forger une élimination (...).*

*Le comité de rédaction regrette de ne pas avoir pu donner à première lecture une version satisfaisante.*

PEPS n° 46 avril-juin 1994

|  |
| --- |
| **L'association Paroles et Pratiques Sociales est née en 1982 de la nécessité ressentie par un groupe de travailleurs sociaux de se donner un espace de rencontre et de réflexion, en dehors des réponses des spécialistes qui ne se situent pas directement dans la pratique quotidienne.****Elle est composée aujourd'hui de militants (animateurs, assistants de service social, éducateurs, mais aussi de formateurs et d'universitaires) qui par l'échange, veulent questionner leurs expériences.****Que ce soit dans la revue ou dans des manifestations plus larges (colloques ou journées d'étude), P.E.P.S entend :****- se faire l'écho de tout ce qui bouge et de tout ce qui change dans le champ du travail social,****- être un lieu d'inscription d'une mémoire sans laquelle il n'y a pas de traces visibles des expériences professionnelles,****- être un outil critique et formateur cherchant à analyser et à théoriser le savoir-faire des travailleurs sociaux.****Convaincu que chacun dans sa pratique professionnelle a quelque chose à dire, l'écriture nous apparaît comme un des moyens efficaces pour construire ce lien entre une Parole et une Pratique.****Une écriture respectueuse de la liberté d'expression de ceux qui, témoins privilégiés de l'exclusion et des pauvretés sans cesse grandissantes, peuvent rendre compte d'une certaine pensée sur le «social». Pour ne pas rester des observateurs silencieux face aux politiques sociales qui placent souvent les travailleurs sociaux dans une impasse, l'association et la revue Paroles et Pratiques Sociales ne peut se développer qu'avec l'adhésion et le soutien de chacun de ses lecteurs, ses sympathisants, et toute** personne **travaillant directement ou indirectement dans le champ social.****Collectif P.E.P.S.** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Dans 3616 ASSOS** | **pour tout SaVoir****sur PEPS** |
|  |
| **le mot clé : PEPS** |

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Vous trouverez** *La présentation complète de la revue*
* *Le sommaire du dernier numéro*
* *La liste des anciens dossiers*
* *Les tarifs d'abonnement*

*Et aussi d'autres services : annuaires d'associa­tions, calendriers d'activité, milliers d'adresses...* |

**Ust**[**1**](http://initiés.et)**/4.113CDrinilVIIEN11-** (4 1\1°' + 2 N" GRATUITS)

NUMEROS

20 :TRAVAIL SOCIAL ETTRAVAIL POUR LA PAIX

1. LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
2. LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
3. LE CODE DE LA NATIONALITE
4. QUE DITES VOUS APRES AVOI R DIT TOXICOMAN IE ? 25:TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
5. LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
6. FORUM SUR LE R.M.I.
7. BANLIEUE CENT VISAGES
8. REUSSITE SCOLAIRE
9. TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
10. INSERTION DES HANDICAPES ETTRAVAIL SOCIAL
11. LES CULTURES DE LA RUE

37 : EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL

38: LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE ?

39 :"IMMIGRATIOW, DANS QUEL SENS?

40 : FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE A L'AUTRE

1. LES FIGURES DE L'INSERTION
2. 'SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR", 43 :"ASSISTANTES SOCIALES : UN MOUVEMENT CONCASS"
3. LAPLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
4. LES ENJEUX DE LA FORMATION

Etudiant\* (130 Frs), Individuel (160 Frs), Institutionnel (250 frs), Soutien (300 Frs)

* NLIIVIERO

45 Frs (port payé)

LICAsse-r-re NimiDiEc)

"Banlieue Cent Visages" 150 Frs (+ 20 Frs de port)

\*photocopie de la carte d'étudiant

|  |
| --- |
| Nom/Prénom
Adresse
Je désire prendre abonnement(s) FrsJe commande les numéros suivants • Frs |

Je commande la vidéo Banlieue Cent Visage : Frs

1

(chèque à l'ordre de PEPS) TOTAL : Frs

L  **A retourner à PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS**

**LE COMITE**

**DES OUTILS ET DES HOMMES**

Un dossier animé par

les Comités de Liaison et de Coordination des Services Sociaux

*Le décret du 7 janvier 1959 marquait la volonté de l'Etat d'harmoniser le travail social à l'échelon du territoire départemental en créant des Comités de Liaison et de Coordination des Services Sociaux.*

*Peu connus des travailleurs sociaux, ces organismes là où ils sont implantés exercent véritablement une fonction de coordination, d'information et d'animation auprès de l'ensemble des professionnels de l'action sociale.*

*A une époque où l'action sociale se modifie, où la diversité des dispositifs et des emplois appelle à une meilleurs coordination des informations et des savoirs, il est question d'abroger ce décret n° 59-146.*

*Dans ce contexte, les professionnels des Comités de Liaison et de Coordination des Services Sociaux, leurs partenaires et le mouvement National pour la Promotion de la Coordination du Travail Social ont décidé d'écrire de l'intérieur :*

* *écrire pour dire l'histoire démocratique de ces structures uniques où employeurs et professionnels se retrouvent et travaillent ensemble,*
* *écrire pour faire connaître leurs pratiques et leurs réseaux,*
* *écrire pour montrer combien leur existance est légitime face à l'isolement croissant des professionnels du travail social,*
* *écrire pour participer du changement qui les affecte. Quel devenir pour les comités. Un dossier d'actualité à saisir pour cette rentrée du travail social.*

**PEPS - 163 rue de Charenton - 75012 PARIS - Tél 40 02 09 56**